

Titre : Exposition internationale de Saint Louis (U.S.A) 1904. Section française. Rapports des Groupes 38 [Ameublements de bureaux et d'habitations], 42 [Papiers peints], 43 [Tapis et tapisseries], 44 [Décoration du tapissier]

Auteur : Exposition universelle. 1904. Saint Louis

Mots-clés : Exposition internationale (1904 ; Saint Louis, Mo.) ; Arts décoratifs*1900-1945Textiles et tissus d'ameublement*1900-1945

Description : 149 p. ; 28 cm

Adresse : Paris : Comité français des expositions à l'étranger, 1906

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 610-1

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE610.1>

**EXPOSITION INTERNATIONALE
DE SAINT-LOUIS 1904**



7^o 838 8^o Xe 610-1

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES



EXPOSITION INTERNATIONALE DE SAINT-LOUIS U.S.A. 1904

SECTION FRANÇAISE



RAPPORTS DES GROUPES 38, 42, 43, 44

RAPPORTEURS :

MM.

P. SOUBRIER

Groupe 38

E. DESFOSSÉ

Groupe 42

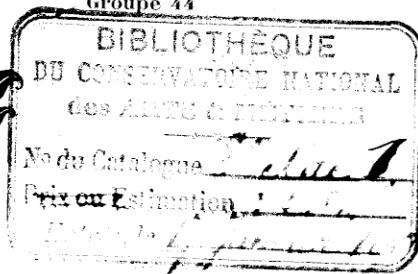
MM.

P. CORNILLE

Groupe 43

A. VINET

Groupe 44



PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse de Commerce, rue du Louvre

1906

M. VERMOT, ÉDITEUR

INTRODUCTION

« La copie est le plus sincère des compliments », dit un vieux proverbe anglais.

Les Américains ont-ils voulu nous « payer » un compliment, comme ils disent, ou simplement, en gens pratiques et pressés d'aller vite en besogne, ont-ils trouvé plus commode de copier notre classification ?

Toujours est-il que celle de l'Exposition de Saint-Louis était, à quelques exceptions près, celle de notre grande manifestation de 1900.

Les industries du Meuble, du Tissu, de la Décoration étaient donc une fois de plus séparées, et pour se conformer à la dite classification, les ébénistes auraient dû se borner à exposer des meubles ou sièges non garnis, les tapissiers-décorateurs des rideaux ou tentures.

Cette classification, déjà vieux jeu en 1900, mais qui pouvait à la rigueur se défendre lors de notre Exposition, où chacune de ces Classes comptait souvent plusieurs centaines d'exposants dans chaque branche, devenait tout à fait dérisoire à Saint-Louis, où les industriels qui avaient répondu à l'appel des Comités d'admission et d'installation étaient en petit nombre.

Les présidents des Groupes 38, 42, 43 et 44, frappés de cet état de choses se réunirent donc dès le début, et, à l'unanimité, décidèrent de demander au Comité de direction l'autorisation de fusionner afin de ne faire qu'un groupement de l'Ameublement français.

En effet, l'art du tapissier-décorateur n'a-t-il pas subi une transformation complète depuis une vingtaine d'années ? Autrefois, l'ébéniste se contentait de fabriquer des meubles, le tapissier de tendre des murs, de décorer des ouvertures ou de garnir des sièges.

Aujourd'hui, le marbre, le staff, le stuc, la faïence sont devenus les matériaux courants du décorateur, qui se charge volontiers aussi bien de l'installation d'une salle de bains que d'un salon ou d'un boudoir.

C'est donc bien en effet la transformation complète des industries du mobilier et de la décoration appelant une classification nouvelle.

Le commissaire général et le président de la Section française ayant approuvé cette fusion, un emplacement de 1,500 mètres superficiels était alloué aux Groupes 38, 42, 43 et 44 réunis.

Malheureusement, la place faisant défaut dans le Palais des Manufactures, ces Groupes se trouvaient logés dans le Palais des Arts Libéraux, un peu éloignés du centre de l'Exposition, et il semble que la Section française de l'Ameublement ait été un peu délaissée du public, l'affluence des visiteurs se portant de préférence au Palais des Manufactures où étaient les bijoux, les robes, ainsi que les Expositions du Mobilier allemand, anglais, etc...

Cependant, on peut déclarer ici, sans parti pris, la supériorité de la France au point de vue du Mobilier et de la décoration intérieure.

Au cours de ses travaux, le Jury n'a-t-il pas constaté qu'une des principales Expositions américaines était exclusivement consacrée à la reproduction de meubles, tapisseries et décoration de nos styles français ?

Les Anglais aussi avaient largement usé de nos styles, et sans parler de l'ancienne maison Mellier, française d'origine, qui ne montrait que des meubles de style français, la grande maison Waring et Gillow n'avait-elle pas tout un salon dont la majeure partie avait même été exécutée à Paris ?

L'Allemagne seule n'avait rien emprunté à nos artistes français (sauf un fabricant de tapisseries qui avait reproduit des panneaux de Boucher) et s'était résolument adonné au style moderne.

En matière de décoration, ne sommes-nous pas les vrais éducateurs des Américains, et la générosité avec laquelle nous leur ouvrons nos écoles et nos ateliers n'est-elle pas quelque peu excessive quand on voit que, en retour, ils nous opposent le « Labor law » qui interdit aux Européens l'entrée momentanée des États-Unis pour les artisans habiles « skilled labor ».

Certes, le geste tout récent du milliardaire James Stilman donnant un demi-million pour constituer une dotation, dont les revenus seront consacrés par la direction de l'École à un ou plusieurs prix annuels à distribuer à un ou plusieurs élèves de nationalité française est beau, mais un peu moins de rigueur quand il s'agit de l'admission de nos ouvriers d'art, qui se rendent aux États-Unis pour mettre en place et achever des travaux exécutés en France serait bien désirable, en retour de l'hos-

pitalité et de l'instruction artistique que la France généreuse leur offre sans compter.

En lisant les rapports si clairs, si documentés qui suivent cette brève introduction, que mes collègues du Jury ont bien voulu me demander d'écrire, on se rendra compte de l'immense influence qu'exerce le goût français à l'étranger.

Je reste convaincu que l'effort considérable, comme aussi les sacrifices faits à Saint-Louis par les industriels qui n'ont pas reculé devant les frais énormes d'une Exposition aussi lointaine, porteront leurs fruits, comme le bon grain semé dans le sillon, et cela restera un honneur pour ceux qui sont allés affirmer le goût artistique à Saint-Louis, car la France peut et doit conserver le monopole du beau et du goût dans le monde.

En effet, le goût, chose éminemment latine et française, se manifeste chez nous dans les plus petites comme dans les plus grandes choses. Le goût nous accueille dès la rue par la voiture ambulante de la marchande de fleurs dont les jonchées odorantes sont disposées avec un sens si exact des couleurs, que son éventaire est un régal pour les yeux ; nos grands décorateurs de murs nous ravissent avec leurs affiches qui font pardonner à la réclame sa banalité ; les étalages de nos magasins sont des chefs-d'œuvre d'arrangements harmonieux où les tons se marient agréablement, où les lignes se font valoir mutuellement, et il suffit d'avoir parcouru les rues de Londres, de Berlin, de Pétersbourg ou de New-York, pour reconnaître la supériorité incontestable du goût déployé chez nous dans la rue et les magasins.

Encore plus écrasante si possible est la supériorité de la toilette féminine ; qu'elle soit Mimi Pinson, midinette ou grande dame, la femme française, la « Parisienne », apporte à ce concours du goût un appoint considérable, capital, dont la réputation est universelle et qui fait la fortune de tous les métiers de la mode et de la parure féminine, de tous ces mille détails qu'on nomme accessoires du vêtement, et qui semblent véritablement avoir été créés par des doigts de fées ! — Pour eux, toute la Section française à Saint-Louis a été, on ne saurait trop le dire, un véritable triomphe.

Nos industries de la décoration sont, il ne faut pas craindre de l'affirmer, à la hauteur de leur réputation, et, de même que nous devons loyalement reconnaître la supériorité de nos concurrents là où elle est flagrante, nous devons avoir conscience de notre force et ne pas nous décrier constamment ; nos décos, nos tissus, nos meubles, nos

papiers peints, nos bronzes sont partout copiés, imités, défigurés, caricaturés souvent, mais grâce à notre merveilleux patrimoine d'art, à nos richesses nationales, la France reste la grande maîtresse, la directrice au point de vue du goût.

Partout à Saint-Louis, dans nos Classes d'art industriel, de luxe et de goût, nous avions une supériorité incontestable ; les Américains, les Anglais, les Italiens, et même les Allemands, dans leur Pavillon National, ont copié nos styles, nos tapisseries, affichant des panneaux reproductions de Boucher comme des Gobelins, les Anglais ayant fait faire une partie de leurs Expositions à Paris même, les Italiens ayant reproduit nos modèles, etc...

Le plan général et la conception des grands palais étaient dus à un architecte français de grand talent, M. Masqueray. Comment après tout cela nier l'influence et l'importance du goût français ?

Réjouissons-nous en, et conscients de cette force, cultivons-là avec persévérance et ténacité pour l'augmenter encore, la raffiner, pour le plus grand bien de toutes nos industries d'art, de luxe et de goût.

La France n'a-t-elle pas toujours eu la mission de semer les idées, de répandre la pensée dans le monde, comme le reconnaissait l'Américain qui me disait un jour : « Vous avez le cerveau, nous avons les bras ». « You have got the brains on the other side, but we have got the hands ».

Je ne saurais clore cette courte préface, bien terne à côté des rapports si complets et si documentés qui suivent, sans adresser ici mes remerciements à mes dévoués collègues du Jury : MM. CORNILLE, SOUBRIER, VINET, DESFOSSÉ et CHANÉE, pour leur collaboration si fructueuse, pour l'harmonie qui n'a cessé de régner pendant toute la durée de nos luttes, de nos efforts pour la défense des intérêts dont nous avions assumé la responsabilité. — Si, grâce à nos efforts incessants et réunis, nous avons pu faire une abondante moisson de lauriers, c'est à cette union que nous le devons et, pour moi, je conserverai toujours avec une profonde satisfaction le souvenir d'avoir été parmi ceux qui ont défendu à Saint-Louis, les intérêts et le prestige de l'ameublement et du goût français.

P.-H. RÉMON.

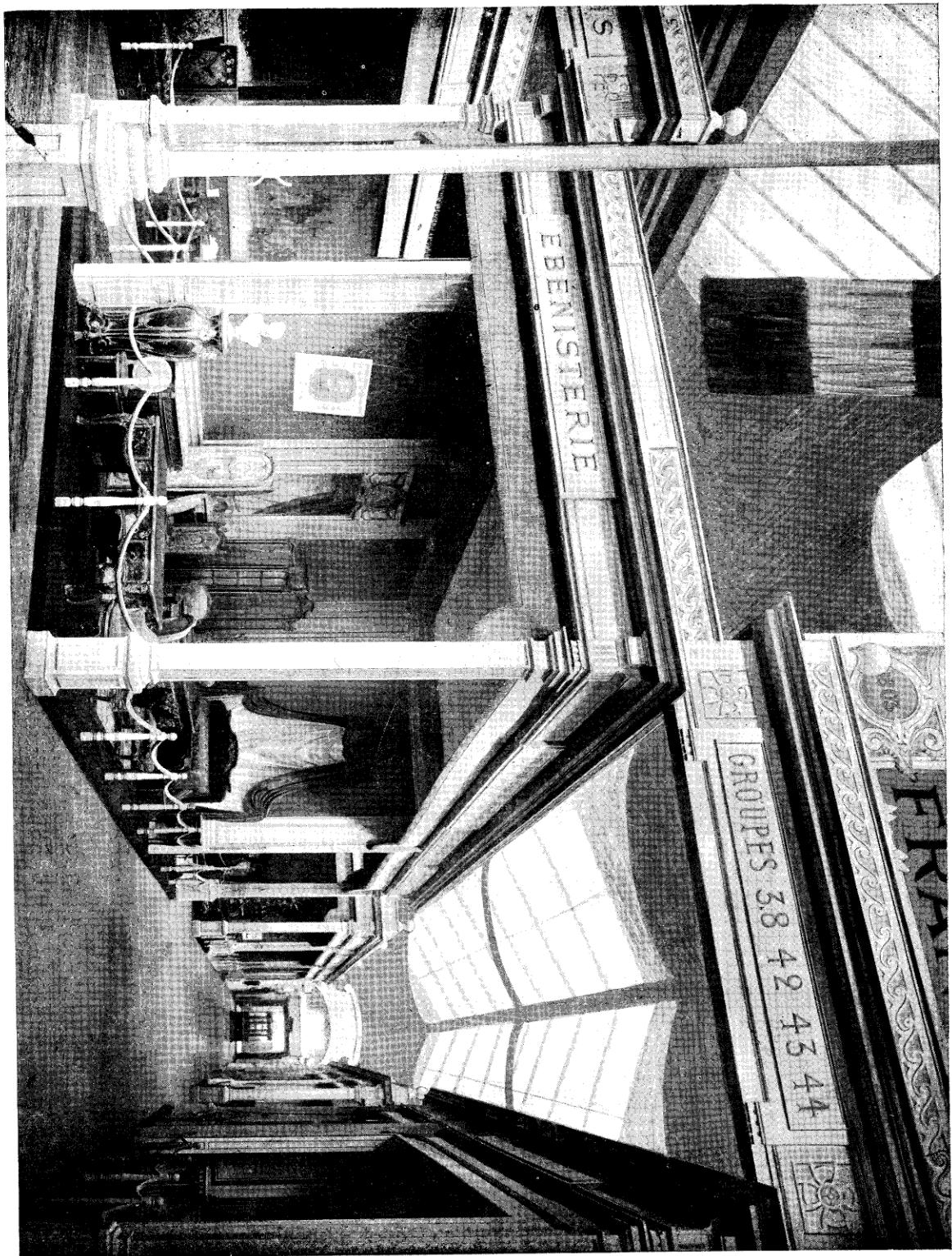
*Président des Comités. Groupe 44,
Vice-président du Jury,
Rapporteur Général adjoint.*

GROUPE 38

Ameublements de Bureaux et d'Habitations

Paul SOUBRIER

RAPPORTEUR





GROUPE 38

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX et d'Habitations

ADMISSION DES EXPOSANTS

La première réunion du Comité d'admission du Groupe 38 eut lieu le 5 mars 1903 ; les membres présents étaient MM. Chevrel, Maxime Clair, Damon, Dupont, Jémont, Linke, Quignon, Soubrier. Non présents : MM. Arnavielhe et Colin.

Au cours de cette séance, le bureau fut constitué par voie d'élection de la façon suivante :

Président : M. DAMON ;

Vice-président : M. Maxime CLAIR ;

Secrétaire : M. SOUBRIER ;

Trésorier : M. QUIGNON.

Notre Comité tint une seconde séance le 25 du même mois, et s'occupa immédiatement de rédiger une circulaire en vue de solliciter la participation de nos confrères à cette Exposition. En outre, une liste fut dressée de ceux dont il y avait le plus d'intérêt à solliciter le concours et chacun d'eux reçut la visite d'un membre du Comité.

Nous nous heurtâmes presque partout à un refus ; on nous donnait comme motifs que cette Exposition venait trop tôt après celle de 1900, immédiatement à la suite du Salon du mobilier. On nous disait encore

que l'envoi des marchandises dans un pays aussi éloigné entraînerait à des frais considérables, et qu'il y avait bien peu d'espoir d'y traiter des affaires.

Quatre seulement de nos confrères répondirent à notre appel et nous ne réussîmes même pas à constituer une collectivité à laquelle il eût été possible de participer par un envoi très modeste.

Nos exposants étaient donc, outre les membres du comité ci-dessus désignés, MM. Majorelle frères, de Nancy, Mercier frères, Myrtile Denery et Terquem.



INSTALLATION DES EXPOSITIONS

Le Comité d'admission fut transformé le 29 juin 1903 en Comité d'installation avec la même composition et le même bureau. Une entente survint immédiatement entre les présidents des Groupes 38 (Meubles), 42 (Papiers peints), 43 (Tapis et Tissus), 44 (Tapissiers-décorateurs), qui décidèrent de réunir les quatre Expositions et d'adopter une même décoration, dans le but d'obtenir un effet d'ensemble plus imposant. Notre budget prit dès lors une certaine importance et l'on en trouvera plus loin un résumé établi par les soins de notre distingué collègue, M. P. Cornille, trésorier.

La direction des travaux fut confiée à M. de Montarnal, architecte désigné, et un projet fut adopté qui donnait satisfaction tant au point de vue de l'effet à obtenir, que de l'économie du prix de revient, les prévisions de notre budget n'étant pas dépassées.

L'ensemble de nos quatre Groupes devait logiquement figurer dans le Palais des Manufactures, mais, faute de place, il fut installé dans le Palais des Arts libéraux. Il formait un rectangle de 50 m. 25 sur 30 m. 60, qui donnait une superficie totale de 1.537 m. 65 : 208 m. pour le Groupe 43; 133 m. pour le Groupe 44; 86 m. pour le Groupe 42. Le Groupe 38 figurait pour 267 m. Ce chiffre est peu élevé; il serait intéressant de le rapprocher du chiffre correspondant des autres nations, mais la comparaison est difficile à établir parce que les Expositions étrangères du Groupe 38 n'étaient pas réunies dans un même emplacement. L'Exposition allemande, seule, était groupée, mais l'évaluation est encore impossible, car le Groupe 37 (Décoration fixe) était joint au Groupe 38. Dans cette Section, la surface totale occupée par les nombreuses pièces qui composaient l'ensemble de ce Groupe était d'environ 4.000 mètres. Nous ne pouvons évaluer la superficie occupée par les Américains, leurs exposants étant disséminés un peu partout. La Collectivité de Grand Rapids et MM. Baumgarten, de New-York,

avaient élevé d'importantes constructions dont il sera parlé plus loin, mais les autres offraient peu d'intérêt au point de vue du meuble proprement dit, et le Groupe 38 américain comprenait surtout des Expositions de bureaux, de sièges garnis de cuir, de canapés-lits, des installations de banques et de magasins, des agencements pour bars, épiceries, coiffeurs, etc.

L'emplacement occupé par les Japonais était considérable, mais là aussi il n'était pas aisé d'établir la part revenant au mobilier, car les produits les plus divers de leur industrie étaient confondus. Même difficulté pour la Section italienne, où les meubles étaient exposés en grand nombre, mais sans être groupés.

Toutefois, s'il est impossible de donner un aperçu comparatif exact, il est hors de doute que les emplacements occupés par les Américains, les Allemands, les Japonais et les Italiens étaient très sensiblement supérieurs au nôtre comme superficie.

L'Angleterre était peu représentée et l'Autriche n'avait qu'un exposant dans le Palais des Manufactures, quelques autres figurant dans le Pavillon national.

Notre Groupe était donc le seul à affecter une forme régulière et rectangulaire et le plan en avait été établi de telle sorte que, ainsi qu'on le verra plus loin, chacun des emplacements était en valeur et la plupart en façade sur un grand passage.

L'expédition de nos marchandises put se faire en temps utile ; leur tonnage avait été évalué à 75 tonnes et nous avions obtenu de l'expéditeur chargé du transport de toutes nos caisses le prix de 290 francs les mille kilos aller et retour ; quant à l'assurance, le prix moyen demandé par les différentes Compagnies était de 15 francs par mille.



DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

Nous avons dit que les quatre Groupes réunis occupaient dans le Palais des Arts libéraux un emplacement de 1.537 m. 65. Il est certainement regrettable que notre place primitive n'ait pu nous être conservée dans le Palais des Manufactures, car telle qu'elle était entourée, notre Exposition paraissait isolée et ses voisines n'étaient pas de celles qui ont le privilège d'attirer la foule. Deux grands chemins partageaient notre rectangle en forme de croix. Celui qui le coupait dans le sens de la longueur avait 4 mètres de largeur, l'autre 6 m. 50. Quatre grands îlots étaient ainsi formés et divisés en salons de 8 × 4 m., d'autres salons de mêmes dimensions étaient disposés tout autour des quatre côtés du rectangle et séparés des îlots par un chemin de 3 mètres ; de cette façon chacun d'eux était avantageusement placé et bien éclairé, les Expositions des fabricants de meubles alternant avec celles des décorateurs et des fabricants de tissus ou de tapis.

Quant à la décoration, le genre adopté était le style Louis XVI ; des pilastres carrés séparant chaque salon soutenaient une frise et une corniche surmontée d'un acrotère ; le tout était peint en blanc et les ornements étaient figurés en grisaille. En résumé, l'effet obtenu était très satisfaisant, inespéré même en raison de la modicité du budget dont nous disposions.

Mais l'intérêt s'attachait plutôt à l'examen détaillé de chacun des salons et les ensembles fournis par certains exposants témoignaient des efforts artistiques dont ils étaient capables et des sacrifices pécuniaires qu'ils s'étaient imposés.

Toutefois, il y a lieu de regretter que quelques maisons importantes et déjà titulaires de hautes récompenses se soient montrées un peu parcimonieuses dans leurs envois.

La maison DAMON ET COLIN avait fait une Exposition digne d'elle ; les principales pièces étaient un beau bureau Louis XV d'après le

modèle du Louvre, une grande table dorée du château de Bercy, une chambre à coucher Louis XV, en bois de violette orné de bronzes. Le tout formait un ensemble où la conception artistique s'alliait avec le fini de l'exécution.

M. MAXIME CLAIR avait envoyé les spécimens les plus étudiés de sa fabrication spéciale, entre autres un ameublement de petit salon-fumoir en citronnier, avec incrustation de nacre, d'un moderne un peu arabe, coquet et bien exécuté.

L'Exposition de MM. QUIGNON ET FILS aurait pu être plus importante et nous aurions vu avec plaisir un plus grand nombre de belles pièces, car chacune d'elles, prise à part, consoles, bahut ou sièges, était bien exécutée suivant les traditions de perfection auxquelles MM. Quignon doivent leur renom.

Le même regret peut être exprimé à propos de MM. MAJORELLE FRÈRES, qui nous montraient quelques meubles trop peu importants, mais leurs vitrines, bureaux, guéridons étaient d'un moderne de bon goût et d'un travail parfait.

L'Exposition de M. LINKE s'imposait d'elle-même par le nombre et la valeur des meubles qu'elle contenait; peut-être même ce salon si brillamment présenté, si éclatant de bronzes dorés, nuisait-il un peu à ses voisins, au point de les laisser en quelque sorte dans l'ombre. De fait, chacune des pièces exposées, depuis le grand bureau que nous avions déjà admiré en 1900, jusqu'au plus petit guéridon, témoignait d'une recherche artistique, d'une perfection d'ébénisterie et de ciselure, d'un moelleux dans les contours, d'un charme dans l'ensemble qui enlevaient les suffrages des connaisseurs. Indépendamment du bureau et de l'horloge de 1900 que nous avons revus avec plaisir, M. Linke avait envoyé toute une variété de pièces de valeur, entre autres une très belle chambre à coucher Louis XV et un magnifique meuble forme bahut très bombé et très contourné, orné de fortes moulures, de chutes, de panneaux de bronze haut-relief et d'amours admirablement ciselés. Tous ces meubles portaient le cachet spécial qui caractérise les œuvres de M. Linke et dont l'éloge n'est plus à faire.

M. JÉMONT avait, à peu de chose près, reproduit son exposition de 1900. Encadrée par les mêmes boiseries aux sculptures dorées sur fond vert, toute une série de sièges, de tables, de paravents en bois doré finement sculptés composait un salon très brillant, M. Jémont a un

genre très personnel quelquefois ; on voit qu'il n'aime pas copier fidèlement le modèle ancien, et ses sièges témoignent toujours d'une recherche, d'un besoin de nouveau dont les résultats sont généralement heureux.

M. CHEVREL, qui a pris dans l'industrie du meuble une place prépondérante comme marqueteur, avait une Exposition importante qui était très appréciée. Ses modèles étaient bien choisis et il nous montrait, à côté de panneaux de styles anciens des essais dans la note moderne réellement intéressants et artistiques.

M. DUPONT avait envoyé les modèles les plus pratiques de ses fauteuils et meubles spéciaux pour malades.

MM. MERCIER FRÈRES présentaient leur chambre Louis XVI en bois doré déjà vue en 1909. Cet ameublement très étudié et très séduisant ne rendait pas tout l'effet désirable en raison de l'exiguité du salon, mais chacune des pièces avait une réelle valeur.

M. TERQUEM exposait quelques-unes de ses bibliothèques tournantes si pratiques et si appréciées, de même que quelques bibelots de bureau de beaucoup de cachet.

De M. DENNERY un certain nombre de petits meubles de fantaisie, principalement Louis XVI, en acajou et cuivre sans prétention artistique, et deux cabinets Renaissance en noyer teinté ornés de figurines bronze.

L'ASSOCIATION DES ÉBÉNISTES PARISIENS avait été chargée d'exécuter, pour le Pavillon national, une table, des consoles, des banquettes et des tabourets de style Louis XIV qui, étant dorés, faisaient un certain effet.

L'ÉCOLE BOULLE était représentée par quelques travaux de sculpture qui indiquaient de bonnes dispositions chez les élèves qui avaient pris part à cet envoi.

M. ARNAVIELHE, de Montpellier, avait fait un essai de moderne avec des panneaux en cuir décoré, d'un assez joli effet, sur un lit et une table de nuit ; malheureusement la monture en bois doré était un peu primitive comme forme et comme détail.

SECTIONS ÉTRANGÈRES

Avant de passer en revue les Sections étrangères au point de vu particulier des meubles exposés, il est intéressant de jeter un coup d'œil sur les Classes les plus importantes et de comparer la façon dont elles se présentaient ; il y a là pour nous un sujet d'étude très sérieux et un enseignement à tirer. La décoration des Classes et même des Expositions particulières prend, en effet, de plus en plus d'importance ; il ne s'agit plus de présenter des meubles, il faut les encadrer, il faut faire des groupements et, de leur réunion composer un tout homogène et décoratif.

Cette nécessité avait été parfaitement comprise par l'Allemagne, qui avait fait sous ce rapport un effort considérable, secondé, il est vrai, par les crédits énormes dont elle disposait. Il faut reconnaître que la Section allemande du meuble était organisée d'une façon supérieure et qu'elle obtenait un succès vraiment mérité. Elle occupait un emplacement considérable où il n'y avait pas de place perdue pour les passages, entièrement consacré à des appartements décorés dans le style moderne et où tout se tenait et s'enchaînait d'une façon remarquable. On sentait qu'il y avait eu un plan conçu et très étudié, qu'une main autorisée et habile en avait dirigé l'exécution et que rien n'avait été laissé à l'imprévu. Il suffisait pour s'en convaincre de parcourir toutes ces pièces, se faisant suite, se complétant, se réunissant en un certain point pour encadrer un petit jardin, se commandant enfin les unes les autres de telle sorte que le visiteur n'en pouvait pas sortir avant d'avoir tout vu. Un examen plus attentif vous amenait à remarquer que chacune d'elles avait été composée avec soin, les meubles eux-mêmes, dessinés par un architecte différent ou par un professeur d'art décoratif, et que l'exécution en avait été confiée pour chaque partie à l'industriel le mieux qualifié.

Il y avait là certainement un groupement qui s'imposait et qui produisait sur le visiteur un effet moral tout au désavantage des nations rivales.

L'Allemagne seule nous présentait un ensemble aussi complet, mais, certains exposants étrangers, avaient des installations particulières réellement supérieures. Dans la Section américaine, MM. BAUMGARTEN avaient élevé une importante et riche construction peinte en blanc, ornée de colonnes à l'extérieur et divisée à l'intérieur en trois pièces

hautes et spacieuses, luxueusement décorées. Les USINES DE GRAND RAPIDS étaient groupées dans un bâtiment bas, d'allure beaucoup plus modeste et comprenant une certaine quantité d'appartements, meublés par chacun des participants. Quant aux autres fabricants de meubles ou tapissiers, ils n'étaient pas réunis, mais disséminés un peu partout dans le Palais des Manufactures, et n'avaient que des installations sans intérêt, suffisantes d'ailleurs pour les meubles qu'ils avaient à présenter, le plus souvent des bureaux dits « américains » ou des sièges garnis de cuir.

Pour l'Angleterre, trois Expositions seulement, dont un véritable petit palais. MM. WARING ET GILLOW, en effet, n'avaient pas hésité à faire des frais considérables, et nous montraient un appartement très complet et décoré avec goût, à la suite duquel était reproduite une installation de yacht exécutée pour la princesse de Galles.

Les Japonais avaient élevé trois pavillons de diverses dimensions et d'une légèreté inouïe, sortes de grandes cages paraissant toutes dorées, et d'une richesse de décoration surprenante ; l'intérieur de ces pavillons était tendu de soies brodées et de panneaux peints, et chacun d'eux avait son cachet particulier.

En ce qui concerne les meubles pris à part, les plus intéressants à étudier étaient ceux des Américains parce que nous les connaissons peu, et ceux des Allemands parce qu'ils affectaient une tendance moderne assez curieuse ; quant aux autres, anglais, italiens, belges, japonais, etc., nous les avons retrouvés tels que nous les avions déjà vus dans les Expositions précédentes.

AMÉRIQUE

L'industrie américaine aurait pu être mieux représentée au Groupe 38 et les fabricants de meubles, proprement dits, étaient presque exclusivement ceux de la collectivité de Grand Rapids.

Une Exposition dominait : celle de MM. BAUMGARTEN, de New-York, qui s'imposait autant par la richesse du cadre que par la valeur des pièces présentées. Dans cette somptueuse installation se trouvaient réunis un certain nombre de meubles et sièges, vraiment bien traités d'après les styles français. Le grand salon orné de jolies boiseries blanches, de style Louis XV, était meublé de sièges dorés couverts de tapisseries, d'une table dorée genre ancien, de commodes, de consoles, etc.

La salle à manger Louis XIV en noyer gris avec sculptures dorées, au plafond très étudié, avait un aspect sévère et riche ; comme buffet un grand dressoir en marbre avec ornements de bronze doré. La troisième pièce, sorte de petit salon, était décorée dans le genre Louis XIII, avec de vieilles tapisseries aux murs et des sièges véritablement vieux ou très bien imités ; et l'on s'étonnait de trouver cette note d'art ancien dans un cadre aussi moderne que pouvait être une galerie d'Exposition américaine.

L'Exposition de GRAND RAPIDS était tout autre ; elle prenait son importance par le nombre de ses participants et l'étendue de son emplacement ; elle nous offrait surtout un intéressant sujet d'étude sur le genre de fabrication très spécial de cette ville.

Grand Rapids est une ville manufacturière située sur le bord du lac Michigan, à quelque distance de Chicago, et dont le meuble est la principale production ; on n'y compte pas moins de 40 usines pour cette industrie ; plusieurs sont de dimensions et d'importance colossales, et celles qui occupent 500 ou 600 ouvriers ne sont pas rares. Le meuble qu'on y fabrique par quantités invraisemblables est le meuble ordinaire et courant, et c'est là que les marchands et tapisseurs des États-Unis viennent se fournir ; on peut donc dire que Grand-Rapids est le faubourg Saint-Antoine de l'Amérique.

Ces industriels, vendant exclusivement aux marchands, n'avaient aucun intérêt à se faire connaître, et, par suite, il était facile de voir qu'ils n'avaient pas fait d'effort spécial en vue de l'Exposition. Cette collectivité ne donnait donc qu'une très faible idée de l'importance de chacune des usines participantes ; elle était toutefois suffisante pour nous permettre d'apprécier les différents genres de meubles en usage et leur fabrication.

Reconnaissons tout d'abord une supériorité indiscutable que ces meubles ont sur les nôtres et qui avait été déjà constatée par notre éminent confrère, M. Quignon, dans son rapport sur l'Exposition de Chicago en 1893 : ils sont admirablement vernis. La méthode de vernissage des Américains est absolument différente de la nôtre ; ils appliquent avec le pinceau et successivement après sécheresse plusieurs couches de vernis et obtiennent ainsi une épaisseur qui permet le ponçage à la pierre ponce ; en dernier lieu le brillant est obtenu par l'application d'un vernis spécial. Comme le fait remarquer M. Quignon, « le glacé par le procédé américain est tel qu'il forme une sorte de laque transparente offrant plus de résistance et par conséquent plus de durée

que le vernis produit par notre ancien procédé ». Il est bon d'ajouter que le vernis au tampon ne résisterait pas à la température humide des États-Unis.

De plus, les meubles étant très peu garnis de moulures, offrent de grandes surfaces planes qui, plaquées d'acajou bien choisi, bien moiré, donnent des effets vraiment admirables.

Cette constatation faite, il faut avouer que le meuble américain n'est pas séduisant ; on pourrait croire que l'élégance est sacrifiée au profit de l'utilité pratique ; il n'en est rien, les Américains font leurs meubles lourds et massifs par principe. Cette tendance est déjà regrettable même lorsque ces derniers sont plaqués de belles feuilles d'acajou bien raccordées et bien vernies, mais le défaut devient encore plus apparent lorsque le bois employé n'offre pas les mêmes ressources de moirage et lorsque le chêne ou l'érable sont ornés de sculptures trop épaisses et quelquefois grossières. De plus, les Américains affectionnent des proportions spéciales que nous trouvons défectueuses et qu'ils considèrent cependant comme meilleures que les nôtres ; ainsi, leurs lits ont des dossiers énormes, et leurs armoires sont, au contraire, très basses. Quant aux sièges, ce sont pour la plupart des monuments.

Les Américains ont leur style national, c'est le style « colonial », qui remonte à l'époque antérieure à la guerre de Sécession, alors que l'Amérique du Nord était formée de colonies de puissances européennes.

Les meubles de ce genre sont en acajou tout uni et tout plat ; les pieds sont généralement formés par des griffes qui, avec des colonnes unies, composent la principale ornementation ; les colonnes sont quelquefois remplacées par des colonnes genre Empire ; on ne peut mieux comparer ces meubles qu'à ceux qui nous restent de l'époque de la Restauration ; parfois ces consoles sont en forme de fuseaux sculptés effilés aux deux bouts, appliqués sur les angles des meubles et ne soutenant rien par conséquent.

Tous les genres de mobiliers courants en usage en Amérique étaient représentés dans cette collectivité, ses exposants ont reçu de hautes récompenses motivées surtout par l'importance de leurs usines. Les principaux étaient :

BERKEY et GAY, qui avaient exposé un ameublement de chambre à coucher du style colonial décrit plus haut, dont la fabrication était soignée, mais aussi une salle à manger en chêne ciré exécutée d'après notre style Louis XV, beaucoup trop lourde de proportions et ornée de sculptures un peu grossières.

NELSON MATTER FURNITURE C^o, avec deux ameublements de chambre à coucher remarquables au point de vue du bois, bel acajou moiré admirablement verni, l'un simple genre Louis XVI avec pilastres sculptés, l'autre genre Restauration avec les ornements cols de cygne si en faveur à cette époque.

STICKLE BROS C^y. — Plusieurs pièces d'un genre difficile à définir parce que les meubles et les sièges étaient réduits à leur plus simple expression, sans sculptures et presque sans moulures ; l'ameublement de salle à manger en chêne avait un certain cachet à cause de ses belles appliques en cuivre rouge martelé, mais le fumoir, le cabinet de travail et le salon étaient d'une sévérité, d'une austérité exagérées.

ORIEL CABINET C^o. — Chambre à coucher composée d'une quantité de meubles en acajou verni de contours Louis XV, malheureusement ornée à profusion d'appliques en cuivre formant des encadrements ; il nous est impossible de goûter ce genre qui ne cherche que l'effet.

ROYAL FURNITURE C. — Encore une chambre à coucher, mais sans aucun doute les meubles les mieux compris, les mieux traités et les plus élégants de la collectivité de Grand-Rapids. Cet ameublement de style Louis XVI, simple, genre anglais en acajou avec filets buis, était plaisant parce qu'il était simple, pur de formes et bien fait.

Une fois terminé l'examen de l'Exposition de Grand-Rapids, nous en avons pour ainsi dire fini avec les fabricants de meubles américains ; il nous reste cependant les ameublements de cabinets de travail avec leurs bureaux, leurs cabinets, leurs cartonniers si ingénieux et si pratiques. Les Américains excellent dans ce genre de meubles à combinaisons d'un usage maintenant si répandu en France, et les principaux exposants, **GLOBE VERNICKE C^o**, **ART METAL CONSTRUCTION C^o**, **NATIONAL CASH REGISTER C^o**, ont obtenu des Grands prix mérités.

Nous avons eu, en outre, à examiner un certain nombre d'installations de bars ; la plus réussie, titulaire d'un Grand prix, présentée par la **AMERICAN SODA FOUNTAIN C^o** ; des agencements de magasins dont un exécuté par **SHERER BROS.**, destiné à une épicerie modèle, était vraiment curieux ; de luxueux ameublements spéciaux pour coiffeurs, avec fauteuils pourvus de mécanismes compliqués, et plusieurs autres Expositions qui échappaient un peu à notre compétence.

ALLEMAGNE

L'Exposition allemande se présentait d'une façon remarquable ; il n'y avait pas moins de 48 pièces, salles à manger, salons, boudoirs, cabinets de travail, fumoirs, salles de collections, etc., mais, chose inexplicable, pas une seule chambre à coucher. Chacune de ces pièces s'imposait au premier abord par l'aspect qu'elle offrait d'un ensemble absolument complet et étudié jusque dans les plus petits détails. Cet ensemble plaisait plus ou moins, mais il avait sa raison d'être, il était conçu suivant une idée, il indiquait une recherche, un besoin de nouveau, toujours appréciable, quelquefois heureux. Le grand reproche à faire à tous ces intérieurs, en général, c'est qu'ils étaient froids, plats, ternes, en résumé, tristes. Ainsi, telle pièce que vous trouviez assez bien réussie, mais qui ressemblait un peu à un parloir de couvent, était désignée sur le catalogue comme petit salon de dame ou boudoir ; mais comment voulez-vous imaginer des femmes, jeunes, peut-être jolies, bavardant, riant dans un décor aussi austère, s'asseyant sur ces sièges en bois gris, à pieds carrés, à dossier de bois, et posant leur tasse de thé sur ces tables épaisses et massives ?

Tel ameublement de salle à manger se présentait sous un aspect de sobriété plaisante au premier abord, mais vous vous aperceviez que pas un siège n'était fait pour s'asseoir, que tous les meubles étaient plats, unis, sans aucun agrément, et, en somme, que cet ameublement convenait surtout à une salle à manger d'office.

Les Allemands font les lambris d'une hauteur démesurée et emploient beaucoup le chêne ou tout autre bois teinté en gris ; l'aspect d'une pièce ainsi comprise est forcément froid et triste et ce décor ne peut convenir à ceux qui cherchent à se composer un intérieur plaisant.

En ce qui concerne les meubles et les sièges, on eût dit que le problème suivant avait été posé : « Faire des modèles d'une forme nouvelle en s'abstenant rigoureusement d'employer la moulure et la sculpture ». Cette réserve n'est guère explicable, mais elle existait, et alors on nous présentait le plus souvent des meubles en chêne clair ou en bois gris, réduits à leur plus simple expression, rehaussés par-là d'une incrustation de cuivre, d'une marqueterie de bois ou d'une applique de fer, et des sièges formés de pieds simplement équarris avec bras plats et larges et couverts de cuir ou de drap gris.

Il faut toutefois rendre justice à certains essais plus réussis. Tel un

salon dessiné par le professeur Grenander et exécuté par KNEMMEL en bel acajou ciré orné de marqueteries de cuivre, d'étain et d'ivoire, de formes très étudiées, parfait comme exécution, mais bien difficile à définir ; tel le salon de dame du même architecte, exécuté par BALL, assez semblable d'aspect au précédent avec la différence que toute la marqueterie était en bois, et comprenant une série de petits meubles très originaux, très bien venus, quoique toujours trop sévères.

Une salle à manger avec meubles en chêne gris de deux tons ornée d'appliques de bois et de ferrures en vieil argent, exécutée par PRAECHTEL sur les dessins de l'architecte Anton Huber, était originale et plaisante.

Nous avons remarqué en outre : un boudoir par KNEMMEL, les meubles étaient en noyer verni ornés de marqueterie de cuivre et d'ivoire ; les sièges, d'une forme un peu primitive et bien lourds, étaient garnis de drap bleu. Un cabinet de travail exécuté par KOHLBECKER sous la direction de Riemerchmid, architecte, en peuplier gris-vert ; la sévérité du décor était probablement voulue, mais les sièges paraissaient bien peu confortables. Un petit salon dans le style anglais, très clair, avec window, meublé en noyer foncé, les sièges garnis de peluche blanche, par NIEMEYER ET KARL BERTSCH, était assez heureux comme disposition.

Une des pièces les plus plaisantes et les plus originales était un cabinet de travail présenté par KARL SPINDLER ; les meubles n'offraient aucun caractère particulier, mais les panneaux de marqueterie en bois naturel, représentant des paysages traités dans le genre moderne, qui formaient le haut des lambris, étaient exécutés de façon vraiment artistique.

M. KARL HOFFACHER présentait un salon pour collectionneur sur les plans de Robert Macco, très curieux comme agencement ; les meubles en cèdre, ornés de marqueterie étaient bien compris et offraient pour chaque sorte d'objet exposé une place spéciale et appropriée.

En résumé, tous les meubles que nous avons eu à examiner dans la Section allemande, étaient conçus suivant une note moderne assez uniforme pour pouvoir, peut-être, donner naissance à un style défini ; leurs formes étaient discutables, l'élégance leur faisait totalement défaut mais il serait peut-être téméraire de les juger uniquement à notre point de vue et suivant nos goûts, et de ne pas tenir compte de la diversité des milieux et des différences de mœurs.

Une belle collection de meubles de style Louis XV fabriqués par M. ZWIENER était exposée dans le Pavillon national allemand ; nous

avons remarqué de jolies pièces : commodes, bahuts, tables avec ornements de bronze d'une exécution artistique ; tout au plus pourrions-nous leur reprocher un peu trop d'éclat dans la dorure.

ITALIE

La fabrication italienne était largement représentée à Saint-Louis par des quantités de sièges sculptés dont les modèles étaient peu variés ; on pourrait même presque dire que les Expositions italiennes se ressemblent toutes, les sculpteurs se spécialisant dans la copie des modèles Renaissance et nous montrant invariablement les mêmes chaises à pieds en X, les mêmes fauteuils chayères, les mêmes banquettes massives et couvertes de sculptures. Souvent ces sièges n'ont d'autre prétention que de tenter l'acheteur par la modicité de leur prix, et la fabrication s'en ressent, mais parfois la finesse du travail s'impose et nous n'hésitons plus à reconnaître que les Italiens sont restés les maîtres dans l'art de la sculpture. Un reproche toutefois : ces meubles semblent simplement passés au brou de noix sans encaustique, ils sont mal finis et mal polis ; par suite, ils paraissent ternes, alors qu'une finition plus soignée leur donnerait un brillant qui les transfigurerait.

Nous avons noté une Exposition remarquable : celle de MM. GRAZIOLI ET GARDENZI, qui nous présentaient un grand buffet Renaissance assez massif d'aspect, mais sobre et imposant ; la fabrication en était soignée.

Dans l'Exposition de M. BÉRARDI, nous devons signaler une banquette monumentale, également de style Renaissance, couverte de sculptures très fines, véritable œuvre d'art.

MM. CUTTLER ET GIRARD nous intéressaient par la patine ancienne qu'ils savent donner à leurs meubles ; quelques essais dans le goût moderne étaient aussi assez heureux.

Les Italiens s'adonnent beaucoup depuis quelques années à la reproduction de nos modèles de sièges Louis XV et Louis XVI ; ils s'attachent surtout à les établir à bon marché et les importent en France par quantités. Les copies exposées par MM. BOSANI ET FIGLI étaient parmi les meilleures.

En résumé, cette Exposition italienne était presque identiquement semblable à celle que nous avons vue à Paris, en 1900.

ANGLETERRE

Cinq Expositions seulement, dont une très remarquable : celle de MM. WARING ET GILLOW qui, de tous les exposants que nous avons eu à examiner, présentaient l'installation la plus importante, la plus complète et la plus luxueuse. L'appréciation de la partie décorative appartenant au Groupe 37, l'étude des meubles offrait un intérêt moindre ; mais nous avons reconnu qu'ils étaient tous bien traités suivant les styles anglais des différentes époques, à part le salon, qui était garni de meubles Louis XVI et de sièges dorés bien réussis.

La maison MELLIER occupait un espace assez restreint avec quelques belles pièces, parmi lesquelles deux panneaux de boiseries Régence bien sculptées. A noter aussi une jolie commode Louis XVI et quelques sièges dorés.

MM. TROLLOPE avaient meublé, dans le Pavillon anglais, plusieurs salons exécutés chacun suivant l'un des styles classiques, Elisabeth, George, etc., et cette Exposition rétrospective était fort intéressante.

BELGIQUE

Quelques fabricants de meubles et tapissiers belges avaient concouru à la décoration du Pavillon national et nous avons remarqué une très belle salle à manger Renaissance ; les lambris de cette pièce ainsi que la cheminée monumentale étaient admirablement sculptés et M. WALLAERT en complétait l'ameublement par quelques jolis meubles.

Les autres Expositions étaient sans importance.

AUTRICHE

Une seule Exposition de meubles dans la Section autrichienne celle, très modeste d'ailleurs, de la maison J. ET J. KOHN, de Vienne, dont le genre de fabrication nous est bien connu, et qui avait envoyé une petite chambre à coucher en hêtre et érable gris très simple, très coquette et très pratique.

Quelques meubles et quelques sièges étaient également exposés dans le Pavillon national autrichien ; il y avait là plusieurs ensembles dans la note moderne mais dont tout l'intérêt s'attachait aux boiseries et à la décoration générale.

JAPON ET SECTIONS DIVERSES

Les Japonais étaient nombreux, exactement 43, et si leurs Expositions n'offraient aucun caractère de nouveauté, nous n'en avons pas moins apprécié une fois de plus leur admirable talent de décorateurs et de sculpteurs. Leurs écrans, leurs paravents brodés, leurs cabinets si finement sculptés et fouillés, leurs ivoires et leurs bronzes si joliment travaillés échappent un peu à l'analyse, mais ce sont bien les œuvres d'artistes incomparables.

Quant aux Expositions des autres nations, elles étaient totalement dénuées d'intérêt. Nous préférions toutefois les spécimens de fabrications locales, quelque rudimentaires qu'elles fussent parfois, à certains essais plus prétentieux, à quelques grossières imitations de nos styles, invariablement maltraités.



CONCLUSIONS

En résumé, à part la manifestation collective de l'Allemagne, cette Exposition de Saint-Louis ne nous a rien révélé et l'on peut dire que chacune des nations représentées s'est simplement montrée égale à elle-même. Les Américains, il faut l'avouer, attendaient mieux de nous et ils ne se sont pas fait faute de nous reprocher de n'être que des copistes, de ne rien tenter pour obtenir du nouveau et de n'avoir pas fait assez de frais pour l'Exposition. « Oui, disaient-ils, vous nous montrez de beaux meubles bien faits, bien sculptés, d'un prix élevé, mais ce ne sont que des copies de pièces anciennes connues, et il y a beau temps que vous les avez en magasin ! Vous nous présentez toujours les mêmes choses, et depuis les dernières Expositions vous êtes restés stationnaires, alors que d'autres sont tout à l'art nouveau et marchent toujours en avant. »

L'argument ne manquait pas de vérité en théorie, mais en pratique la réponse se faisait d'elle-même pour quiconque voulait comparer d'une façon impartiale nos meubles exécutés d'après les anciens styles avec ceux qui avaient le désir d'en créer un nouveau. Le style moderne commence à prendre forme, il revêt un caractère souvent plaisant, mais sa destination en ameublement est spéciale et limitée ; à notre avis il doit être employé parallèlement avec les anciens, mais ne pas leur être opposé ni chercher à les supplanter. Le mieux est l'ennemi du bien, dit-on, et n'est-il pas préférable pour nous, vis-à-vis de l'étranger, de conserver nos anciennes traditions et de continuer à exploiter le patrimoine artistique que nous ont laissé nos ancêtres, en nous déclarant prêts à nous incliner le jour où l'on nous montrera un style moderne réellement supérieur à l'ancien ? Et franchement, sans part pris, si nous avons vu dans la Section allemande quelques pièces modernes intéressantes, aucune d'elles ne s'imposait par une valeur artistique absolue.

Notre situation était plus difficile à défendre au point de vue de l'effet d'ensemble ; il est certain que la comparaison avec la Section allemande n'était pas à notre avantage, surtout dans un pays où l'on a l'habitude d'apprécier la valeur des choses d'après l'argent dépensé, l'importance d'une Exposition d'après la surface occupée, où l'on vante les mérites d'un objet, surtout en disant le prix élevé qu'il a coûté.

Considérée à ce point de vue, notre Section pouvait offrir un aspect un peu mesquin, mais il faut aussi songer que tout l'intérêt d'une exposition ne réside pas uniquement dans le cadre ; il ne faut surtout pas oublier que les crédits dont disposait l'Allemagne étaient bien supérieurs aux nôtres et que nos exposants étaient réduits à leurs ressources personnelles. Il importe donc de rendre justice à ces derniers et de reconnaître qu'avec des moyens limités ils avaient produit un effort considérable et accompli de véritables tours de force.



JURY DES RÉCOMPENSES

Le Jury commença à fonctionner le 1^{er} septembre ; le bureau, élu au cours de la première réunion, se composait d'un président américain, d'un vice-président anglais et d'un secrétaire américain.

Le nombre total des exposants à examiner était de 312, se décomposant comme suit :

États-Unis	72	Chine	7
Allemagne	65	Mexique	6
Italie.....	42	Belgique	4
Japon	43	Angleterre	5
Brésil	16	Inde	2
France	14	République Argentine	2
Autriche	14	Danemark	1
Ceylan	9	Bulgarie	1
Hongrie	8	Siam	1

Les opérations durèrent douze jours. Voici les résultats officiels pour les principales Sections, qui obtinrent :

	Grand prix	Médaille d'or	Médaille d'argent	Médaille de bronze
États-Unis.....	13	14	14	»
France	8	4	1	1
Allemagne	6	14	3	1
Angleterre	5	»	»	»
Autriche	2	8	3	1
Italie	5	5	6	6

On remarque, en examinant le tableau ci-dessus, que l'Angleterre n'a eu que des Grands prix ; les représentants de son industrie étaient, en effet, en petit nombre, mais tous chefs de maison de premier ordre.

Après l'Angleterre vient la France comme ayant obtenu le plus de Grands prix proportionnellement au nombre d'exposants. Sur les huit exposants à qui ont été attribués des Grands prix, quatre avaient eu des médailles d'or à Paris en 1900 ; ceux qui, à cette même Exposition, avaient été récompensés par des médailles d'argent, reçurent des médailles d'or. En ce qui concerne la France, voici la liste des récompenses :

Grands prix. — Damon et Colin, Quignon et fils, Majorelle frères, Maxime Clair, Linke, Jémont, Chevrel, Dupont.

Médailles d'or. — Mercier frères, Dennery, Association des Ébénistes parisiens, École Boulle.

Médaille d'argent. — Arnavielhe.

Médaille de bronze. — Déchen.

Les demandes de récompenses présentées par les exposants français pour leurs collaborateurs étaient tellement nombreuses et supérieures à celles des autres nations qu'elles parurent exagérées ; c'est avec beaucoup de difficultés que notre dévoué représentant au jury de département, M. Rémon, put obtenir : 11 médailles d'or, 6 médailles d'argent, 10 médailles de bronze.



L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION DU MEUBLE AUX ÉTATS-UNIS

Le meuble français a toujours été très en faveur aux États-Unis ; plusieurs de nos confrères ont des succursales ou des représentants à New-York et continuent dans cette ville les traditions artistiques qui ont fait leur renom à Paris ; il n'est pas rare aussi de rencontrer dans les plus importants magasins quelques belles pièces exécutées chez nos meilleurs fabricants, car la clientèle riche apprécie par-dessus tout le meuble français, qu'elle l'achète chez son tapissier ou directement chez nous.

Cette préférence ressort nettement de l'examen du tableau ci-dessous donnant les chiffres (en francs) d'importation de meubles aux États-Unis pour la période de 1893-1903.

	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903
France	687.150	493.850	863.310	690.140	550.400	524.175	747.875	737.780	1.562.630	1.715.965	2.424.945
Angleterre.	351.745	223.645	385.210	509.335	309.745	348.855	358.395	415.360	515.305	655.375	840.350
Autriche ..	467.965	232.485	133.785	185.075	150.980	202.685	138.675	270.850	404.470	445.380	819.505
Italie	99.223	203.440	160.155	137.760	118.700	150.995	135.825	336.200	169.525	330.340	385.630
Allemagne.	117.795	79.073	77.145	52.675	38.625	31.485	45.040	75.425	156.265	104.895	128.300
Pays-Bas ..	115.310	58.350	32.695	50.710	48.495	49.915	24.240	56.030	44.260	37.580	75.040
Belgique ..	9.475	14.260	67.060	64.740	21.365	13.815	3.175	5.335	9.475	9.210	39.435
Espagne ..	8.090	3.220	31.970	3.005	185	8.075	410	8.125	3.245	11.685	12.455
Suisse.....	4.610	1.800	3.820	36.040	10.205	5.735	12.795	2.925	3.765	23.505	8.875
Russie.....	»	475	»	195	4.285	»	»	»	495	40.000	»

Ce tableau ne donne que les principales importations de provenance européenne ; les États-Unis reçoivent encore des meubles de Chine, du Japon, d'Égypte, et en grande quantité aussi du Canada et du Mexique.

En résumé, le chiffre total des importations, qui était de 1.927.595 fr. en 1893, est monté à 4.714.835 fr. en 1903.

En dix ans, il est donc devenu presque deux fois et demie plus fort.

Il est facile de voir non seulement que nous avons toujours tenu le premier rang, mais aussi que notre avance s'accentue chaque année et que notre chiffre a plus que triplé depuis dix ans ; il est intéressant aussi de remarquer l'énorme augmentation accusée par les années 1901, 1902 et 1903 sur les précédentes, augmentation due, sans contredit, à l'Exposition de 1900.

L'Allemagne, pendant cette même période de dix ans, est restée presque stationnaire, et l'Italie a, au contraire, à peu de chose près, quadruplé ses importations.

Mais, par suite des droits excessifs qui frappent les meubles importés, tous ces chiffres sont bien faibles et le nôtre, qui est de beaucoup le plus élevé, est encore fort pauvre. Qu'est-ce que deux millions de meubles pour un pays aussi vaste et aussi riche que les États-Unis ?

Les exportations sont sensiblement plus considérables ; elles étaient : en 1893, de 15.561.455 fr. ; en 1903, de 22.761.545 fr.

Les Américains exportent donc cinq fois plus de meubles qu'ils n'en reçoivent.

Le pays qui leur achète le plus est l'Angleterre, dont le chiffre annuel moyen est de 5.000.000 de francs. Exactement, en 1903, un peu en baisse : 4.365.915 francs.

Puis viennent, pour 1903 : le Mexique, 2.818.395 fr. ; le Canada, 2.520.010 fr. ; l'Australie, 936.990 francs.

La France, qui comptait pour 1.043.525 fr. en 1892, ne figure plus que pour 470.810 fr. en 1902 et remonte à 775.415 fr. en 1903.

Et pour la même période, l'Allemagne est descendue également de 1.210.275 fr. à 787.745 fr., tandis que l'Angleterre s'élevait de 2.874.520 francs en 1892 à 4.365.915 francs en 1903.

Une remarque très curieuse à faire dans le tableau des exportations des États-Unis est une augmentation énorme pour l'Afrique anglaise ; le chiffre, qui était de 338.605 fr. en 1892, saute à 1.821.805 fr. en 1902 et à 4.020.760 fr. en 1903.

Il est bien évident que l'exportation du meuble des États-Unis à destination des autres États de l'Amérique est appelée à progresser chaque année, car aucun d'eux ne pourra d'ici longtemps être en possession d'un outillage comparable au leur ; de même certains pays de colonies anglaises et autres, en Afrique ou ailleurs, ne produisant pas leurs meubles eux-mêmes trouveront leur avantage à les acheter aux États-Unis plutôt qu'en Europe.

En ce qui concerne les importations, il va de soi également que le droit de douane de 35 %, qui frappe les meubles équivaut à une interdiction de faire entrer ceux de fabrication courante et de prix moyen ; car en ajoutant à ce droit les frais d'emballage, de transport, d'assurance, etc., on arrive à majorer le prix initial de telle façon que la concurrence devient impossible ; il n'en est pas de même pour le meuble de luxe, le meuble de style qui nous est propre et dont le prix de revient est d'ailleurs inférieur chez nous ; pour lui, la majoration provenant de ces droits et de ces frais ne peut être un obstacle, car la clientèle riche à laquelle il est destiné sait l'apprécier et ne trouve pas l'équivalent en Amérique.

En résumé, il ressort de l'étude que nous venons de faire sur les procédés de fabrication aux États-Unis et de l'examen comparatif des importations, que si, par suite de l'élévation des droits de douane, nos rapports commerciaux en ce qui concerne le meuble sont forcément restreints, il ne nous en reste pas moins dans le domaine artistique un champ suffisamment vaste qu'il est de notre devoir et de notre intérêt d'exploiter et d'agrandir encore, car les milliardaires ne sont pas les seuls à braver des tarifs draconiens pour posséder les produits d'une industrie d'art qui est toujours sans rivale.

LA FABRICATION DES USINES DE GRAND-RAPIDS

Il était intéressant pour un professionnel d'étudier sur place la fabrication du meuble aux États-Unis ; une visite à Grand-Rapids s'imposait donc, car c'est cette ville qui possède pour cette industrie le plus grand nombre d'usines et les plus importantes. A voir fonctionner ces multiples et puissantes machines auxquelles on demande tous les travaux et qui s'en acquittent avec une précision et une rapidité extraordinaires, on se sent pénétré d'étonnement et d'admiration, et l'on se demande aussi pourquoi, avec un tel exemple sous les yeux, nous sommes restés si « routiniers ».

J'ai déjà dit quelques mots de l'importance de Grand-Rapids au point de vue de la fabrication du meuble ; le chiffre annuel de production n'a pu être donné d'une façon assez précise, mais il doit être forcément considérable. Il est bien entendu qu'à Grand-Rapids l'on ne fabrique que le meuble ordinaire et il n'en peut être autrement, car le débit étant énorme, il faut que la consommation y corresponde et elle n'est possible que pour le meuble à bon marché.

Parmi ces usines, qui sont au nombre d'environ 40, et emploient chacune de 100 à 600 ouvriers, il en est quelques-unes de dimensions colossales.

Exemples : la WIDDICOMB'S CABINET FACTORY occupe, chantiers compris, une surface de 44.550 mètres carrés. La GRAND-RAPIDS CHAIR Co et la CHAIR MAKING Co ont chacune 60.750 mètres carrés. Dans la dernière, les bâtiments sont élevés de quatre étages qui mesurent chacun 231 mètres sur 20. Quelques-unes de ces usines sont particulièrement bien situées, se trouvant à proximité du lac, de la rivière et du chemin de fer ; presque toutes ont des raccordements de voie avec wagons tout prêts à être chargés ; le bois entre par un côté et le meuble sort par l'autre. Aussi ne peut-on se défendre de faire un rapprochement avec les fameuses usines de Chicago où le bétail entré le matin par une porte, sort le soir par une autre détaillé sous forme de boîtes de conserves.

Le nombre des wagons ainsi chargés journallement est vraiment stupéfiant, de même que la quantité extraordinaire de meubles prêts à être emballés que l'on peut voir empilés dans les réserves par plusieurs centaines de chaque modèle.

Le principe qui domine partout est la division du travail ; cette division résulte forcément de l'emploi de la machine, mais, même lorsque celle-ci ne peut intervenir, l'ouvrier fait une besogne tellement spéciale et tellement répétée, qu'il devient lui-même presque une machine. Ainsi, par exemple, un ouvrier qui a pour unique attribution la pose des charnières, étage devant lui dix portes à la fois, serrées dans un étau, les travaille toutes en même temps et pose ses trois cents charnières par jour. De même ceux qui se servent de la machine à sculpter et font continuellement le même ornement finissent par acquérir une habitude et une rapidité extraordinaires ; dans une journée, l'un d'eux fait vingt-cinq têtes de lions, l'autre cinquante griffes, un troisième soixante feuilles d'acanthe, etc.

La machine fait tout ou presque tout ; il y a la raboteuse, la racleuse, la polisseuse, la machine à percer les trous, à faire les queues de tiroir, les assemblages, la machine à ébaucher, à finir, à polir les sculptures.

Une des plus curieuses à voir fonctionner est la polisseuse ; elle se compose de trois cylindres garnis de papier de verre de trois numéros différents, le premier ayant presque la dureté de la râpe, le troisième très doux ; et le panneau de bois rugueux qui subit l'assaut de ces trois

rouleaux tournant à une vitesse incalculable sort de là poli comme une glace ; ajoutez que pendant l'opération un autre mécanisme lui imprime un mouvement de va-et-vient en largeur pour éviter les « traînées ».

Une remarque à faire : dans ces immenses ateliers où le bois est taillé, coupé, raboté, sculpté par de nombreuses et puissantes machines, pas un copeau ne traîne sur le plancher ; il a été immédiatement aspiré par un large tuyau qui se trouve au-dessus de chaque machine, et envoyé directement à la chambre de chauffe.

Il est de toute évidence que le capital absorbé par ces machines est énorme et l'amortissement en est d'autant plus coûteux qu'elles sont renouvelées fréquemment et, au besoin, après quelques mois d'usage seulement ; en effet, dès qu'une nouvelle machine apparaît qui semble plus perfectionnée que celle en service, cette dernière est immédiatement sacrifiée.

Le montage et la finition des meubles se font dans des ateliers spéciaux où les femmes sont employées quelquefois pour les travaux de vernissage. Cette dernière opération est l'objet de soins tout particuliers et j'ai indiqué plus haut la méthode en usage.

Les meubles exposés à Saint-Louis par la Collectivité de Grand-Rapids et décrits dans la partie de ce rapport qui lui est consacrée, donnent bien l'idée du genre de fabrication propre à cette ville ; on y fait aussi par quantités les bureaux « américains », les bibliothèques et cartonniers assortis et aussi les sièges, et il y a pour cette dernière catégorie des usines spéciales.

J'ai visité aussi à Grand-Rapids une fabrique qui produit des meubles plus étudiés, mieux établis et par conséquent d'un prix plus élevé que ceux que l'on a habitude de voir dans cette ville. Cette maison interprète nos styles d'une façon beaucoup plus réussie, avec le concours, il est vrai, d'un dessinateur français ; seules, les proportions restent américaines et le meuble s'en trouve un peu dénaturé.

Là on change les modèles deux fois par an, on les expose à des époques déterminées et les marchands de meubles viennent faire leurs achats ; le choix est grand, car on n'hésite pas à créer des quantités de modèles et à les exécuter eux-mêmes à de nombreux exemplaires, de façon à ce que l'expédition puisse suivre la commande.

L'organisation du travail, la même dans la plupart de ces usines, est vraiment curieuse à étudier : lorsqu'un modèle nouveau est adopté, sur dessin grandeur d'exécution, le contremaître fait le plan en cherchant à établir la construction du meuble de la façon la plus écono-

mique possible, puis il dresse la liste de tous les morceaux de bois jusqu'aux plus petits qui doivent entrer dans sa composition et les numérote ; chacun d'eux une fois débité est placé dans une case au numéro correspondant ; il passe successivement par toutes les mains et toutes les machines auxquelles il doit avoir affaire, et après chaque opération est toujours remis dans sa case où l'on vient le chercher de nouveau jusqu'à complet achèvement ; des hommes de peine sont spécialement chargés de ce soin, de sorte que l'ouvrier n'a jamais besoin de se déranger.

En quittant cette cité industrielle, ces fabriques en pleine activité, le visiteur, encore abasourdi par le bruit des machines, encore ébloui par les chiffres fantastiques de toutes sortes que l'on a fait passer devant ses yeux, est amené à se demander quel serait le sort d'une usine montée en France sur des bases analogues. Le gros écueil est évidemment l'énorme production et la répétition forcée du meuble à un nombre considérable d'exemplaires ; cette production et cette répétition sont obligatoires ou alors la machine ne fait pas ses frais ; si elle chôme, si les modèles sont trop souvent changés, toute l'économie du système américain disparaît. Par conséquent, le seul meuble possible serait le meuble tout à fait courant, de consommation usuelle et nécessaire et de fabrication légère. Notre usine parviendrait peut-être à l'établir à un prix inférieur à ceux auxquels nous sommes habitués (et encore ce résultat est discutable en raison de l'importance du capital qu'elle demanderait), mais trouverait-elle des débouchés suffisants et la consommation répondrait-elle à la production ? Toute la question est là. Et je crois que le succès se présente d'une façon trop problématique pour tenter même les plus audacieux.

Toutefois, sans préconiser l'adoption complète du système américain, il me semble que nous aurions intérêt à recourir plus souvent à l'aide de la machine et à nous rendre mieux compte du profit que l'on peut en tirer. Je crois que nous avons aussi beaucoup à apprendre des Américains pour l'organisation du travail.

Le meuble est fabriqué dans les grandes villes d'une toute autre façon qu'à Grand-Rapids ; une grande partie du travail se fait toujours à la machine, mais l'exécution de pièces de commande nécessite forcément une méthode de travail différente. J'ai visité à New-York plusieurs ateliers d'ébénisterie qui ressemblaient beaucoup aux nôtres, car pour les beaux meubles, nos styles, la Renaissance surtout, sont très en faveur ; par suite, le rôle de la machine devient ici plus

restreint et les sculpteurs, des Italiens pour la plupart, sont employés en grand nombre.

Il est du plus grand intérêt d'établir une comparaison entre les meubles américains et les nôtres au point de vue du prix de revient et du prix de vente. Cette comparaison est difficile à faire, non seulement parce que les modèles et le genre de fabrication sont trop différents les uns des autres, mais aussi parce que les prix des premiers sont très variables suivant qu'ils ont été fabriqués par milliers, ou seulement par centaines, ou sur commande. Dans cette dernière catégorie les prix de revient sont très sensiblement plus élevés que chez nous, en raison du taux supérieur des salaires ; les meubles de moyenne production sont aussi plus coûteux à établir toujours parce que l'ouvrier est payé plus cher et aussi parce que les machines exigent un capital considérable dont l'amortissement est coûteux, surtout, comme je l'ai fait déjà remarquer, par suite de leur remplacement fréquent.

Quant aux meubles qui sont fabriqués par milliers à Grand-Rapids, nous ne pourrions certainement pas les établir aux mêmes conditions, mais, en fin de compte, leur prix de vente dans les magasins ne nous a pas paru être absolument avantageux. D'abord, les fabricants, m'a-t-on dit, s'entendent entre eux pour le maintien de prix rémunérateurs, ensuite depuis leur sortie de l'usine les meubles ont à supporter toutes sortes de frais généraux dont la plupart sont plus élevés que chez nous, tels, pour n'en citer que deux, que les loyers et les appointements des employés. De plus, l'Américain dépense si aisément son argent, la vente paraît si facile que l'on peut supposer que le commerçant gagne, suivant l'expression consacrée, largement sa vie.

En résumé, il apparaît que les industriels américains attachent en général plus d'importance à produire beaucoup et à bon marché, qu'à donner à leurs meubles la richesse dans les formes et le fini dans l'exécution. C'est là un point qui mérite de retenir notre attention ; nous nous expliquons ainsi la faveur dont jouit aux États-Unis le meuble d'art français, et nous pouvons conserver l'espoir que nos fabricants renommés sauront la faire durer longtemps encore.

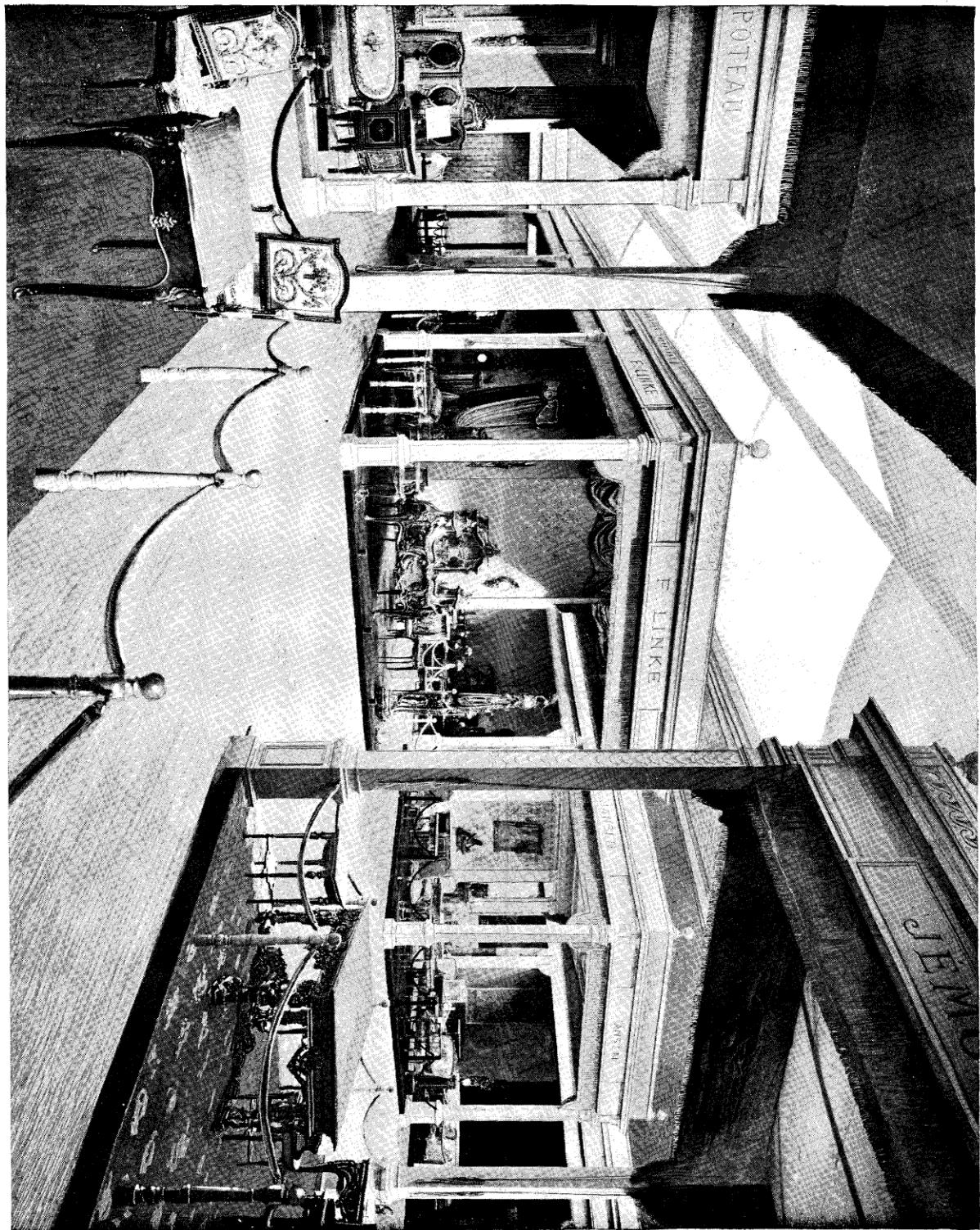


GROUPE 42

Papiers Peints

E. DESFOSSE

RAPPORTEUR





GROUPE 42

PAPIERS PEINTS

Une Exposition Internationale devant s'ouvrir à Saint-Louis au mois d'avril 1904, le Gouvernement des États-Unis avait convié le Gouvernement français à participer officiellement à cette manifestation.

Celui-ci avait accepté avec empressement l'invitation qui lui était faite, heureux de donner ainsi une preuve d'amitié et de sympathie à la République sœur qui voulait célébrer, par une Exposition universelle, le centenaire de la cession par la France, à l'Union Américaine, des territoires de la Louisiane.

Tant de souvenirs historiques se rattachaient à ces contrées, que la France pensait à juste titre que sa place était toute marquée dans une manifestation de ce genre. Elle pensait aussi qu'elle avait tout intérêt à étudier de près ces contrées nouvelles de l'intérieur où les villes naissent et grandissent tous les jours. N'y avait-il pas là pour la France un débouché tout marqué pour ses industries de luxe, auprès d'une clientèle riche et favorablement disposée pour elle ?

Toutes les industries l'ont pensé et l'industrie du papier peint a voulu avoir sa place dans ce grand tournoi international.

CHAPITRE PREMIER

ADMISSION DES EXPOSANTS

La participation de la France étant acquise, il a été immédiatement procédé à la formation des Comités :

En ce qui concerne l'industrie du Papier peint, placée au Groupe 42 de l'Exposition, le Comité d'admission a été composé comme suit :

Président : M. Is. Leroy ;

Vice-Président : M. Eug. Desfossé ;

Secrétaire-trésorier : M. Ch. Follot ;

Membre : M. J. Petitjean fils.

Ce comité représentait des maisons dont le concours était naturellement acquis à l'Exposition. Il avait voulu s'entourer d'un certain nombre d'exposants sur l'appui desquels il croyait pouvoir compter, mais il s'est heurté, dès le début, à des abstentions regrettables.

Des maisons, parmi les plus importantes, étaient hostiles à l'idée d'une Exposition aux États-Unis et cela pour plusieurs raisons qui avaient leur valeur : tout d'abord la proximité de l'Exposition de 1900 ; à cette Exposition, à Paris, au centre de l'industrie des papiers peints, tous les fabricants avaient voulu montrer ce dont ils étaient capables et, il faut le dire, leurs efforts avaient été considérables et couronnés de succès très grands. Cette industrie, essentiellement française et même parisienne d'origine, y avait maintenu sa vieille réputation et avait conservé le premier rang sans contestation possible, mais à quelles conditions !

De grosses dépenses avaient dû être faites et ont été faites, nous pouvons le dire, presque sans compter : l'amour-propre national était engagé !

Or, notre industrie des Papiers peints n'a pas un beau rôle dans les Expositions ; les fabricants ne peuvent pas exposer leurs articles courants de vente journalière, tentures d'appartements, qui, dans un aussi grand cadre, paraîtraient mesquins et insuffisants ; ils eréent pour ces grandes luttes internationales des articles spéciaux de décoration ou sont déployées toutes les ressources que le progrès a mises entre leurs mains, et ces articles spéciaux, de grandes dimensions, exécutés pour produire un effet dans une Exposition, ne sont jamais de vente ! Ce sont de gros capitaux sortis pour ne jamais rentrer. Aussi nos fabricants se fatiguent-ils plus vite que d'autres de ces Expositions trop fréquentes.

Alors la question pour eux se pose comme suit : Renouveler de très grosses dépenses pour des articles spéciaux d'Exposition, sans espoir de débouchés, ou n'exposer que l'article courant de bonne vente, mais qui ne produira pas l'effet voulu dans ces grandes surfaces. Résultat : beaucoup reculent et préfèrent s'abstenir pour ne pas sembler déchoir.

Une deuxième objection a été faite : Pourquoi exposer aux États-Unis ? Trouver un débouché dans ce pays est une chose presque impossible : les Américains du Nord fabriquent eux-mêmes et sont défendus par des droits protecteurs qui frappent nos papiers de 30 % à l'entrée ; la lutte n'est pas possible.

Pour ces motifs, le recrutement des fabricants de Papiers peints pour l'Exposition de Saint-Louis a été très difficile : les fabricants qui s'étaient décidés dès la première heure restèrent à peu près seuls et la liste des exposants français fut arrêtée comme suit :

DETOURBE, Maurice, fabricant de couleurs et vernis, à Paris ;

FOLLOT, Félix, et fils, fabricants de papiers peints, à Paris ;

LEROY, Charles-Isidore, fabricant de papiers peints, à Paris ;

PETITJEAN fils, Joseph, fabricant de papiers peints, à Paris ;

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DESFOSSÉ ET KARTH, fabricant de papiers peints, à Paris ;

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ENFANTS DU PAPIER PEINT, patronage industriel, à Paris.

CHAPITRE II

INSTALLATION DES EXPOSITIONS

Dans le Groupe 42, comme dans les autres Groupes, le Comité d'admission s'est transformé en Comité d'installation et le bureau a été maintenu sans modification.

Le premier soin du Comité a été de s'occuper de l'emplacement de son Exposition. Celui primitivement désigné pour le Groupe 42 a été jugé un peu isolé par le Comité, pensant qu'il y avait avantage pour le Papier peint à se rapprocher des divers Groupes de l'Ameublement, en vue d'augmenter l'intérêt de ses produits pour les visiteurs.

Le papier peint servant à couvrir les murs, il était sage de le rapprocher des autres produits concourant à l'ameublement général des habitations et le Comité déléguait M. Ch. Follot, son secrétaire-trésorier, pour s'entendre avec les divers Groupes de l'Ameublement :

Groupe 38. Ameublements de bureaux et d'habitations.

Groupe 43. Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublements.

Groupe 44. Décoration du tapissier.

L'entente cherchée a été facilement réalisée : les Groupes 38, 43 et 44, ont pu céder au Groupe 42 la surface murale qui lui était nécessaire, soit, sur deux cloisons se faisant suite, une longueur totale de 44 mètres, nécessaires pour donner satisfaction aux demandes qui avaient été présentées.

Comparée aux Expositions étrangères au point de vue de la surface, l'Exposition française se développait sur un espace pouvant être évalué égal à celui occupé par les États-Unis et l'Allemagne réunis.

Il restait à procéder à l'installation définitive : le Groupe 42 avait

choisi comme architecte M. de Montarnal qui avait élaboré le plan d'ensemble de l'ameublement ; les panneaux devaient se détacher sur un fond de peluche de lin bleue pour régner avec la décoration des Groupes de la tapisserie, de l'ébénisterie et des tissus d'ameublement.

Au point de vue budgétaire, le Groupe 42 a été heureux ; profitant des surfaces murales inutiles aux autres Groupes, il a pu faire face aux dépenses qui lui incombaient avec un versement de cent deux francs par mètre linéaire et le comité envisage même une ristourne possible ! Au point de vue dépenses d'installation, le Groupe 42 peut donc s'estimer favorisé et ne peut que remercier les Groupes de l'ameublement qui ont bien voulu l'accueillir parmi eux.

Cette réunion des Groupes avait le grand avantage de présenter au public l'ensemble de la décoration française pour intérieur d'appartements, et ce groupement était certainement l'un des principaux attraits de l'Exposition française.

CHAPITRE III

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

Nous n'entreprendrons pas de décrire l'Exposition de l'ameublement dans son ensemble, laissant aux rapporteurs compétents de chaque Groupe le soin de produire leurs appréciations ; nous nous contenterons de décrire la partie « Papiers peints » qui nous a été spécialement réservée.

I — EXPOSITION FRANÇAISE

L'Exposition française de l'ameublement à laquelle était annexé le Papier peint était située dans le Palais des Arts Libéraux, l'un des principaux de l'Exposition et l'un des plus fréquentés.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'Exposition des papiers peints français occupait une surface murale d'une longueur de 44 mètres : la hauteur étant de 4 mètres environ, l'Exposition du Groupe 42 couvrait donc une surface d'environ 176 mètres superficiels ; elle s'étendait dans une décoration d'ensemble, chaque exposant s'étant renfermé dans le cadre général, évitant, par ses décosrations particulières, de nuire à cet ensemble voulu, ce dont nous devons les féliciter.

Passant en revue les Expositions, nous rencontrons en premier lieu celle de la maison :

LEROY, Charles-Isidore, Paris. — Nous nous trouvons sans contredit devant la première de nos maisons françaises pour la fabrication mécanique, occupant 400 ouvriers et employés. La maison Leroy, fondée

en 1842, nous soumet plusieurs panneaux représentant les différents genres de sa fabrication : soieries, tapisseries, faïences, cuirs, en un mot à peu près tout ce qui se fait en fabrication à la machine ; l'ensemble en est parfait au point de vue métier et nous croyons qu'il est difficile, avec les moyens mécaniques, d'approcher plus près de la perfection.

M. I. Leroy ne nous présente pas, comme en 1900, des panneaux décoratifs ; il n'expose que des dessins courants, mais d'une bonne facture et dans des couleurs attrayantes qui charment les yeux.

La valeur de la maison Leroy n'est plus à discuter, elle se présente avec une moisson de lauriers : Diplômes d'honneur à Amsterdam 1883 et à Anvers 1885 ; Membre du Jury, hors concours à Paris 1889, puis toujours des Grands prix à Bruxelles 1897, à Glasgow 1901, à Hanoï 1902, et, dominant le tout, le Grand prix et la rosette d'officier de la Légion d'honneur à Paris, à l'Exposition de 1900, digne couronnement d'une belle carrière industrielle.

Nous pouvons dire que l'Exposition de cette maison à Saint-Louis a justifié la réputation acquise dans les Expositions précédentes et contribué, dans une large mesure, au succès de l'Exposition française.

FOLLOT, Félix, et fils, Paris. — MM. Félix Follot et fils occupent un emplacement très important à l'Exposition de Saint-Louis. Cette maison a été fondée en 1859 ; M. Félix Follot a été rapporteur du jury à Paris, en 1889 ; membre du Jury, Paris 1900 ; président, à cette même Exposition, de la Section rétrospective et est officier de la Légion d'honneur.

L'Exposition de Saint-Louis nous montre cette maison toujours en progrès ; MM. Follot et fils s'adonnent à une fabrication spéciale. Ils se renferment dans un genre peut-être un peu simple pour le curieux à la recherche de tentures à effet, mais pouvant certainement donner toute satisfaction aux gens de goût.

Cette maison se livre à peu près exclusivement à la fabrication de la tenture unie ou de dessins ton sur ton jouant l'effet de l'uni : velours, damas, soieries, etc. Elle nous présente une série de veloutés, tant unis que gaufrés, imitant les velours d'Amiens ou velours de tous genres et un article nouveau dit « Tussah » imitant à s'y méprendre les soieries ton sur ton. C'est le meilleur éloge que nous puissions en faire puisque le but du fabricant a été de rendre, sur papier, l'effet de l'étoffe.

Nous n'avons devant nous aucun article à grands ramaiges, mais

les produits exposés, s'ils ne s'adressent pas au gros public, seront en tous cas très appréciés par ceux qui recherchent des tentures calmes et de bon goût.

L'Exposition de cette maison contribue également pour une grande part au succès de notre Exposition.

PETITJEAN, Joseph, fils, Paris.
— Nous nous trouvons devant l'Exposition de l'un de nos plus jeunes fabricants, qui vient de succéder à son père, enlevé trop tôt à l'industrie par une mort prématurée.

M. Petitjean père, fondateur de sa maison en 1878, avait été Membre du Jury des récompenses à l'Exposition de 1900, où il avait soumis au public, entre autres articles, un panneau décoratif « La Journée » comprenant 183 cylindres travaillant sur 16 lés de 2 mètres de haut chacun, le tout entièrement à la machine. C'était un tour de force dans l'industrie du papier mécanique.

Profitant du même outillage, d'une machine pouvant développer 2 mètres de haut d'impression, M. Petitjean fils a envoyé à l'Exposition de Saint-Louis un décor « Les Paons » également fabriqué entièrement à la machine.

Préoccupé de se voir limité à cette hauteur de 2 mètres qui presque toujours est insuffisante, M. Petitjean a imaginé d'imprimer à part, avec les mêmes couleurs, mais avec des cylindres spéciaux, un dessin servant de rallonge à l'infini, pouvant rehausser le panneau principal avec lequel il se raccorde.

La composition de ce panneau principal comprend un terre plein sur lequel se promènent les paons, au milieu de branchages, se pour-



PANNEAU LOUIS XVI, ORNEMENTS, FLEURS
(Anciens établissements DESFOSSÉ et KARTH)

suivant dans le sens de la hauteur, et une frise pour la partie supérieure, frise imprimée d'un seul coup en même temps que le motif. Pour l'emploi, on sépare le panneau de la frise, on place ce panneau au bas de la pièce à tapisser puis, avec la rallonge en quantité suffisante, on atteint le haut de la surface à couvrir et la frise vient terminer l'ensemble.

Rien d'extraordinaire dans cette combinaison, c'est vrai, mais difficulté de fabrication vaincue qui arrête l'attention du jury.

Mentionnons une originalité : une frise imprimée mécaniquement à une couleur « Les Nations », 2 mètres de long variés.

DETOURBE, Maurice, Paris.— M. Detourbe nous soumet des vernis, des mordants et même des encres d'imprimerie et des matières pour peinture laquée. Nous ne nous intéressons, pour le Groupe 42, qu'aux premiers de ces produits, c'est-à-dire à ceux employés dans la fabrication des papiers peints.

A première vue, cette Exposition n'offre pas l'intérêt qu'elle mérite ; au lieu d'exposer ses produits en nature (en bidons ou en pots), M. Detourbe a préféré exposer des échantillons de papiers peints fabriqués. Nous croyons qu'il a été bien inspiré car le jury a pu, ainsi, se rendre compte des résultats obtenus.

En dehors de son Exposition, simple en elle-même, M. Detourbe avait pour lui les Expositions des divers fabricants figurant à l'Exposition de Saint-Louis, aussi bien Français, qu'Allemands et Américains. Dans toutes les Sections, les articles à base d'huiles exposés, tels que les papiers veloutés, pouvaient être invoqués en sa faveur, ses produits ayant dans presque tous les cas, servi à leur exécution.

M. Detourbe, fournisseur de toutes les principales fabriques françaises et étrangères, suit pas à pas les progrès de l'industrie des papiers peints auxquels il coopère par les produits qu'il sait créer et mettre à la disposition des fabricants.

En somme, Exposition très intéressante pour les gens de métier.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ENFANTS DU PAPIER PEINT, Paris. — Exposition bien modeste : Un tableau portant le nom de la Société et les noms des différents présidents qui se sont succédés jusqu'à l'Exposition de Saint-Louis.

J. Riottot, 1864 à 1878 ;

F. Follot, 1878 à 1884 ;

E. Gillou, 1884 à 1890 ;
 Is. Leroy, 1890 à 1896 ;
 Ch. Follot, président actuel depuis 1896.

Ce n'est pas une Exposition proprement dite ; la Société a voulu simplement, par l'envoi de ce tableau affirmer son existence dont elle est fière.

Elle a été fondée en 1864 pour prêter une assistance paternelle aux enfants employés dans les manufactures de Papier peint du département de la Seine, où sont situées presque exclusivement les fabriques de France ; pour donner à ces mêmes enfants un appui moral, assurer leur instruction et leur apprentissage et leur venir en aide par des distributions de prix consistant en livrets de caisse d'épargne, en livrets de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, en bourses de voyage, en bons de vêtements, etc.

Ce patronage est fier de son origine, étant le plus ancien des Patronnages industriels ; il a précédé de dix années la loi sur l'instruction obligatoire et a donné un exemple qui a été suivi par nombre d'industries. Il avait d'autant plus de droits à figurer à l'Exposition que les enfants de cette Société sont précisément ceux qui ont donné leur concours à la confection des produits français exposés.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DESFOSSÉ ET KARTH, Paris. — Nous n'avons pas à apprécier ici la fabrication de cette Société, elle était placée « hors concours », son administrateur, M. E. Desfossé, étant membre du Jury international.

2. — EXPOSITION ALLEMANDE

ZUBER, J., et C^{ie}, à Rixheim. — Nous nous trouvons en présence de l'une des plus anciennes fabriques de papiers peints, fondée en 1790 et l'une des plus renommées.

L'éloge de la maison Zuber n'est plus à faire et cela nous coûte d'autant moins que nous avons devant nous une maison toute française d'origine. Ce n'est que par suite des événements de 1870 que nous avons le regret de voir cette maison figurer parmi les exposants étrangers.

MM. Zuber et C^{ie} fabriquent tous les genres de papiers : papiers à la main, papiers à la machine ; cette maison s'impose par le fini de sa fabrication et par ses compositions décoratives de tous genres.

Son Exposition est fort bien présentée ; elle occupe la droite et la

gauche d'un grand chemin. Une belle imitation de tapisserie par panneaux rehaussée d'une large bordure-encadrement occupe la partie supérieure de cette Exposition. Au bas, d'élégantes vitrines renferment les différentes productions de la maison : soieries, velours, brochés, papiers à plat et en relief, en un mot le choix complet de la production de l'industrie à la planche, puis un grand nombre d'articles à la machine, le tout d'une exécution irréprochable qui maintient la réputation bien fondée de cette fabrique.

M. J. Zuber, chef de la maison, avait eu une médaille d'or en 1867, sa dernière Exposition en France ; il est chevalier de la Légion d'honneur, puis, après 1870, M. Zuber s'était retiré des Expositions ; il ne s'était départi de cette abstention qu'en faveur des États-Unis où, en 1893, il avait exposé à Chicago et y avait obtenu la plus haute récompense.

UIHLEN, Heinrich, à Hanôvre. — Ce fabricant, nous montre dans un élégant emplacement, différents dessins traités d'une façon originale. Il nous présente des essais de fondus qui semblent donner un miroitement au papier. Au lieu d'obtenir ce miroitement ou effet soyeux au moyen de matières brillantes par elles-mêmes et faisant des effets de clair et foncé selon le sens dans lequel on les présente au jour, ce que l'on peut obtenir avec des soies, des laines ou des bronzes simplement brossés, estampés ou gaufrés, il arrive à donner la même illusion par impressions de planches spécialement découpées dans ce but et au moyen de pochoirs qui lui permettent, au lieu d'avoir un effet uniforme, de faire des effets de clairs et foncés donnant l'illusion cherchée.

En somme, Exposition intéressante, mais malheureusement peu variée. Cette maison ne nous soumet qu'un genre, toujours le même, seuls, les dessins varient.

DELMENHORSTER LINOLEUM FABRIK, à Delmenhorst-b-Bremen. — Cette maison nous montre une série de tentures en linoleum : tentures bien nuancées, d'une fabrication très soignée qui, certainement, présentent un mérite véritable : mais l'article linoleum sort un peu du cadre dans lequel nous devons nous tenir.

SCHOENING, CARL, à Berlin. — Cette maison fabrique des machines à foncer les papiers et aussi des machines à imprimer les dessins. Ces machines, tant à foncer qu'à imprimer, subissent une sorte d'encrage fait au moyen de matières grasses, d'huiles très siccatives et sont munies

d'appareils pour bobinage automatique des papiers à la sortie des machines.

M. Schœning nous a beaucoup intéressé en faisant fonctionner sous nos yeux ses machines, qui travaillaient en pleine Exposition devant le public. La machine à imprimer était disposée pour appliquer six couleurs à la fois et le papier imprimé se bobinait mécaniquement à quelques mètres plus loin. Par suite de l'emploi de matières grasses, les couleurs appliquées sont inaltérables à l'eau. Cette fabrication, qui semble prendre une grande extension en Allemagne, est une concurrence directe aux papiers lavables anglais imprimés en taille douce. Est-ce un grand progrès sur l'ancien papier peint ? La question est discutable. Le dessin n'a aucun relief, c'est d'un plat fatigant ; on a l'illusion d'une toile cirée sur le mur et les tentures obtenues n'ont pas la chaleur et le velouté que donnent nos vieilles impressions à la colle. Cela n'en est pas moins un effort intéressant à enregistrer.

DEUTSCHE LINKRUSTA WERKE GERHARD C^{ie}, à Höchst-a-M. — Cette maison a-t-elle quelque valeur ? peut être ! Mais la production exposée dans une collaboration se résume à un dessin jeu de fond sans aucune importance. Le Jury a estimé qu'il n'y avait pas là, à proprement parler, d'Exposition et a décidé de ne pas s'occuper de cette maison.

3. — EXPOSITION BELGE

BIERMANS, LEONARD C L^{ed}, à Turnhout. — Sous prétexte de papiers peints, cette compagnie nous soumet quelques papiers de fantaisie ; nous n'avons pas à nous étendre sur cette Exposition, que nous avons examinée seulement parce qu'elle figurait sur le catalogue au Groupe 42.

4. — EXPOSITION ITALIENNE

GAIETTI GIOVANNI, à Turin. — Exposition nulle dont le Jury n'a pas cru devoir tenir compte.

5. — EXPOSITION ANGLAISE

En réalité le papier peint de la Grande-Bretagne n'était pas représenté à Saint-Louis.

Deux maisons d'ameublements ont exposé en ne s'occupant du papier peint que d'une façon accessoire :

WARRING AND GILLOW L^d, Londres. — Cette maison ne fabrique pas le papier peint. Elle nous montre un ensemble d'ameublements, de haut mérite mais peu de papiers peints ; le Jury estime devoir la laisser juger par les jurés de l'Ameublement.

GEO. TROLLOPE AND SONS, Londres. — Ces messieurs ont meublé le Pavillon britannique ; en réalité, ils exposent plutôt en décorateurs qu'en fabricants. Le papier peint n'existe que comme complément indispensable à l'ensemble. Les papiers, pas même exposés, nous ont été montrés à la main ; le Jury, qui aurait pu refuser d'examiner cette Exposition, a bien voulu, malgré tout, prendre en considération la valeur de la maison Trollope et lui décerner une récompense que cette maison méritait certainement, mais pour l'obtention de laquelle elle n'avait fait aucun effort.

6. — EXPOSITION CHINOISE

IMPERIAL CHINESE GOVERNMENT WALL-PAPERS. — La fabrique Impériale du Gouvernement Chinois soumet au Jury quelques types de sa production. Cette fabrication est encore tellement en enfance que le Jury ne croit pas devoir s'y arrêter.

7. — EXPOSITION DES ÉTATS-UNIS

THE ROBERT GRAVES C^o, New-York. — Cette fabrique, fondée en 1840, est sans contredit l'une des plus importantes des États-Unis. Elle possède un matériel important, occupe de nombreux ouvriers et produit annuellement dix millions de rouleaux. Elle a fait pour l'Exposition de Saint-Louis un effort considérable.

Elle présente au visiteur un vaste salon carré éclairé à la lumière électrique et, au lieu de nous montrer des papiers collés, elle nous les montre plissés ou drapés dans de charmantes vitrines blanches rehaussées de dorure ; l'effet obtenu est joli et séduisant. Nous relevons dans cette Exposition les différentes spécialités qui se font en papiers peints : imitation de soieries, de tapisseries, de cuirs, frises décoratives d'un bon effet ; en somme nous voyons une Exposition digne d'arrêter l'attention.

La maison Graves a fait beaucoup d'efforts dans tous les genres,

spécialement dans les papiers de fabrication mécanique pour lesquels elle est réputée.

Nous autres, fabricants français, devons savoir gré à cette maison d'avoir été celle qui, par ses produits bien fabriqués et d'un prix raisonnable, a le plus contribué à vulgariser l'article « papier peint » aux États-Unis.

Elle peut être considérée comme le pionnier de notre industrie dans toutes les contrées de l'Ouest qui prennent un si prodigieux essor. C'est beaucoup à elle que nous devons de voir le papier peint employé partout dans une si grande proportion. La mode de mettre des étoffes sur les murs ou de peindre les appartements n'a pas encore gagné ce grand pays qui, au contraire, se montre réfractaire à ces innovations ; par sa fabrication, la maison Graves a contribué pour une grande part à ce résultat et nous lui en sommes reconnaissants.

Les membres américains du Jury, fiers de présenter cette importante maison au concours international, ont demandé pour leur compatriote un Grand prix, que le membre étranger (français) a été heureux de voter avec eux.

THE STEWART HARTSHORN C, Newark. — Cette maison expose des genres différents de stores ; ces produits sont intéressants, nouveaux, mais sortent un peu de la compétence du Jury du Groupe 42. Nous n'insisterons donc pas.

THE LEATHEROLE COMPANY, New-York. — Cette fabrique nous montre des imitations de cuirs sur papier ; fabrication très correcte ; colorations bien étudiées et de bon goût. Cette Exposition offre un certain mérite, mais trop limitée à un seul article.

ART WALL-PAPER MILLS, New-York. — Exposition importante ; les membres américains du Jury se montrent disposés à accorder à cette maison une récompense assez élevée ; le membre français du Jury a dû intervenir énergiquement pour ne pas laisser passer une récompense que ne justifiait pas cette Exposition ; fabrication très ordinaire, laissant beaucoup à désirer et les dessins soumis n'étaient pour la plupart que de honteuses copies.

8. — EXPOSITION JAPONAISE

Le Japon ne nous offrait que des collectivités. Trois fabricants ont demandé à être visités par le Jury du Groupe 42.

Malgré le peu d'importance et le peu d'intérêt de ces Expositions, le représentant du Japon voulait exiger la promesse des plus hautes récompenses pour ses nationaux.

Voyant le Jury peu enclin à céder à de telles sollicitations non justifiées, le représentant du Japon, ne voulant pas risquer un échec, a purement et simplement retiré ses exposants.

Telle est la description aussi exacte que possible que nous croyons pouvoir donner des Expositions soumises à l'examen du Jury.

CHAPITRE IV

JURY DES RÉCOMPENSES

Pour l'examen des Expositions, un Jury unique avait été institué pour les Groupes 42, 43 et 44 réunis :

Président : M. Jones (Harvey-Lewis), Saint-Louis (États-Unis).

Vice-président : M. Rémon (P.-H.), Paris (France).

Sur la proposition du président et pour faciliter la tâche du Jury, les membres désignés pour les Groupes 42, 43 et 44, ont été répartis chacun selon ses aptitudes dans les trois Groupes, et, en réalité, ce sont trois Jurys distincts qui ont fonctionné en même temps. Cette manière de subdiviser le travail avait l'avantage de remettre chaque membre du Jury à la place qu'il devait occuper, en lui donnant à examiner les produits qui rentraient dans sa compétence.

Chaque jour, après examen des Expositions, les trois Groupes se réunissaient pour approuver en commun les décisions prises dans chacun en particulier.

Pour le Papier peint, ont été désignés spécialement les membres suivants :

Président : M. HAZZARD (R.-J.), Philadelphie (Pen.), États-Unis ;

Membres : MM. DESFOSSÉ (E.), Paris, France ;

— GALL (Alb.), Indianapolis (Ind.), États-Unis ;

— GULDLIN (A.), F. Wayne (Ind.), États-Unis ;

— POTTERFIELD, Silver-City (New-Mex.), États-Unis.

Résumant les travaux du Jury, en ce qui concerne le Groupe 42 « Papiers peints », celui-ci a eu à examiner les exposants suivants :

ALLEMAGNE

DELMENHORSTER LINOLEUM FABRIK (Delmenhorst-b-Bremen) ;
 DEUTSCHE LINKRUSTA WERKE GERHARD C^o (Hœchst-a-M.) ;
 SCHOENING, Carl (Berlin) ;
 UIHLEN, Heinrich (Hanovre) ;
 ZUBER, J., et C^o (Rixheim).

BELGIQUE

BIERMANS, LEONARD, C^o L^d (Turnhout).

CHINE

IMPERIAL CHINESE GOVERNMENT WALL-PAPERS (Pék n).

ÉTATS-UNIS

ART WALL-PAPER MILLS (New-York) ;
 LEATHEROLE COMPANY (New-York) ;
 ROBERT GRAVES C^o (New-York) ;
 STEWART HARTSHORN C^o (Newark).

FRANCE

DETOURBE, Maurice (Paris) ;
 FOLLOT, F., et fils (Paris) ;
 LEROY, Isidore (Paris) ;
 PETITJEAN, Joseph (Paris) ;
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DESFOSSÉ ET
 KARTH (Paris) ;
 SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ENFANTS DU PAPIER PEINT (Paris).

GRANDE-BRETAGNE

TROLLOPE Geo. AND SONS (Londres) ;
 WARING AND GILLOW L^d (Londres).

ITALIE

GAIETTI, GIOVANNI (Turin).

JAPON

KORIKI (Myojo) ;
KASAMATSU-TOSCHIRO (Stami) ;
USHEMATSU-SCHIMIZU (Kobe).

soit 23 exposants auxquels ont été attribués :

- 4 Grands prix ;
- 8 médailles d'or ;
- 1 médaille d'argent ;
- 2 médailles de bronze.

Les Grands prix sont répartis comme suit

- 1 à l'Allemagne : ZUBER J. et C° ;
- 1 aux Etats-Unis : THE ROBERT GRAVES C° ;
- 2 à la France : Isidore LEROY, FOLLOT et fils.

Les médailles d'or ont été obtenues :

- 3 par l'Allemagne : DELMENHORSTER LINOLEUM FABRICK.
SCHOENING, CARL ; WILHEN, HEINRICH ;
- 1 par les Etats-Unis : STEWART HARTSHORN C° ;
- 3 par la France : DETOURBE, PETITJEAN, SOCIÉTÉ DE PROTECTION
DES ENFANTS DU PAPIER PEINT ;
- 1 par la Grande-Bretagne : TROLLOPE AND SONS.

La médaille d'argent :

- 1 aux Etats-Unis : THE LEATHEROLE C° ;

et les médailles de bronze ont été décernées :

- 1 à la Belgique : BIERMANS, LEONARD, C° ;
- 1 aux Etats-Unis : ART WALL PAPER MILLS.

En résumé, la France, peu représentée à l'Exposition de Saint-Louis, a maintenu son rang d'une façon digne d'elle ; sur six exposants elle sort en effet de cette lutte avec :

- 1 hors concours ;
- 2 Grands prix ;
- 3 médailles d'or.

C'est-à-dire tous ses exposants sans aucune exception avec les plus hautes récompenses.

Les récompenses aux collaborateurs ont été peu nombreuses, dans le Groupe 42 ; elles ont été arrêtées comme suit :

Une seule pour les nations étrangères :

Médaille d'or : M. Ross, maison Robert Graves, New-York.

Toutes les autres pour la France :

1 médaille d'or : M. E. JULLIEN, Société Anonyme des Anciens Etablissements Desfossé et Karth.

3 Médailles d'argent : M. FAUCONNIER, Société Anonyme des Anciens Etablissements Desfossé et Karth ; M. E. FOLLOT, maison F. Follot et fils ; M. SEIGNEURET, maison Petitjean.

2 Médailles de bronze : M. GILLET, Maison Petitjean ; M. MOLIUN, maison F. Follot et fils.

CHAPITRE V

CONCLUSIONS

Il ressort de cet examen du Groupe 42 à l'Exposition de Saint-Louis que l'industrie du papier peint est toujours en progrès ; le Jury a pu constater les efforts produits par tous dans les différents pays, et il faut reconnaître que les exposants examinés étaient dignes de se mesurer dans cette grande lutte à laquelle ils avaient été conviés.

Constatons en faveur de l'Amérique l'immense activité de sa fabrication ; l'industrie du papier peint, pour ainsi dire nouvelle dans ce pays, a pris, surtout ces dernières années, grâce en grande partie à la protection douanière, un développement considérable.

Les fabriques, au nombre de 35, actionnent 350 machines à imprimer ; produisent 200 millions de rouleaux, pour une valeur de 50 millions de francs. Aujourd'hui, les Etats-Unis arrivent à se passer presque entièrement du continent européen.

La main-d'œuvre y est cependant très élevée : la maison Graves, de New-York, nous a déclaré que ses ouvriers les moins payés gagnaient 18 dollars, soit 90 francs par semaine. Mais la manière de faire n'est pas la même que dans nos pays d'Europe. Si la main-d'œuvre est élevée, elle est compensée par les moyens de production : Matériel nouveau et perfectionné, fabrication par grosses quantités et enfin, toujours ces terribles droits d'entrée de 30 % qui frappent tous les produits étrangers.

La lutte devient de plus en plus difficile et ce n'est qu'à force de créations nouvelles, de dessins bien choisis et bien nuancés que l'étranger arrive à pouvoir forcer les barrières, mais dans des proportions malheureusement trop minimes.

Nous ne voulons pas clore ce travail sans rendre hommage à nos hôtes américains. En ce qui nous concerne, nous avons trouvé à Saint-Louis l'accueil le plus cordial en M. H.-L. Jones, président des Groupes 42, 43, et 44 et en M. R.-J. Hazzard, président spécial de notre Groupe 42.

M. Jones, décorateur à Saint-Louis, a été hautement apprécié par le Jury tout entier ; il a apporté, dans la direction générale des discussions, une aménité, un désir de conciliation dont nous lui sommes grandement reconnaissants ; nous sommes heureux de pouvoir l'en remercier ici publiquement.

Remercions également M. Hazzard et ses collègues américains, qui ont apporté à l'étude des papiers peints un soin scrupuleux, que nous avons toujours trouvés prêts à écouter les observations que nous avons eu l'occasion de formuler, et à en tenir compte.

Nous les remercions au nom des exposants français et en notre nom personnel et conserverons comme un de nos plus précieux souvenirs, le charme des relations établies pendant le trop court laps de temps qu'il nous a été donné de nous trouver au milieu d'eux à Saint-Louis.

Le président du Groupe 42 croit devoir parler à la fin de ce rapport, de l'Exposition de la Société Anonyme des Anciens Etablissements Desfossé et Karth.

Cette maison a été placée « Hors concours », son administrateur, M. E. Desfossé, ayant été nommé Membre du Jury International par le Gouvernement français.

Il croit devoir citer ici un extrait des procès-verbaux des séances du Jury du Groupe 42 à Saint-Louis, dont il a eu communication :

« On motion, Eugène Desfossé was recommended as « Hors concours » and that is the sense of this section of the Jury, that the exhibit of M. Desfossé, is of exceptional high merit and above comparison. »

ANDALL J. HAZZARD,
chairman of Group 42.

Il félicite M. Desfossé d'être revenu de l'Exposition avec les suffrages des Membres américains du Jury et le remercie tout particulièrement d'avoir exposé à Saint-Louis où il était seul à représenter l'industrie du Papier peint français à la planche, c'est-à-dire l'article de luxe.

M. Desfossé renonçant au Grand prix a préféré remplir les fonctions de Juré, le Président du Groupe le remercie des efforts qu'il a faits pour la défense des intérêts français et pour les résultats qu'il a obtenus pour nos exposants.

Le président du Groupe 42,
Isidore LEROY.

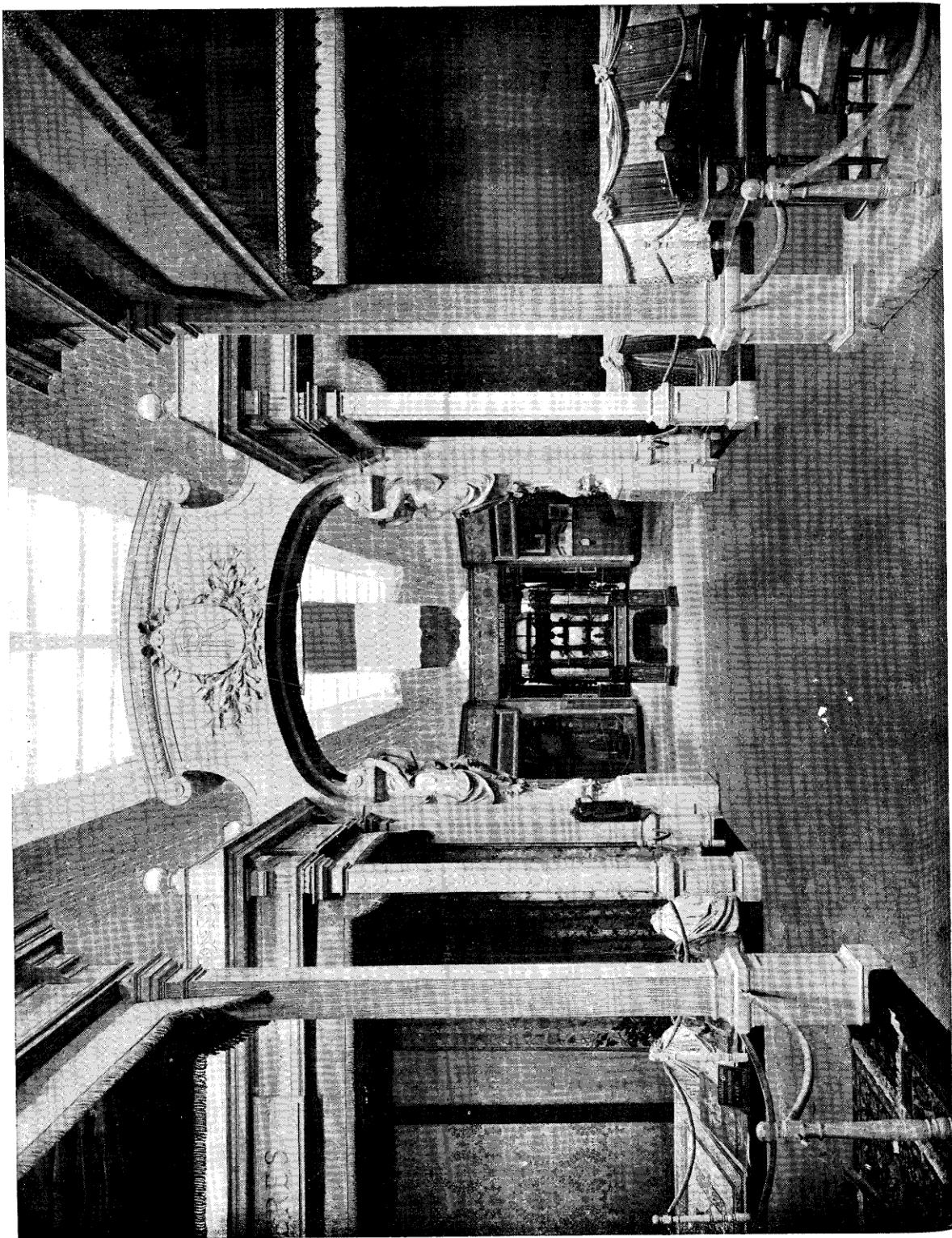


GROUPE 43

Tapis, Tapisseries et autres tissus d'Ameublement

Paul CORNILLE

RAPPORTEUR





GROUPE 43

TAPIS, TAPISSERIES ET AUTRES TISSUS

d'Ameublement

CHAPITRE PREMIER

ADMISSION DES EXPOSANTS. COMITÉ D'ADMISSION

Par décision ministérielle du 18 février 1903, le Comité d'admission du Département D, Groupe 43, était ainsi composé :

MM. BRAQUENIÉ, Louis.	MM. LAINÉ, Lucien.
CHANÉE, Léon.	LÉCLERCQ, Jules.
COMBÉ, Albert.	LEGRAND, Charles.
CORNILLE, Paul.	LORTHIOIS, Jules.
GROS-RENAUD, Edouard.	PARISON, Henri.
HAMOT, René.	SCHERRER, Jacques.

Nomination du bureau. — Dans une réunion tenue le 5 mars 1903 à la Bourse de commerce, sous la présidence de M. Emile Dupont, président de la Section française, le Comité a procédé à la nomination de son bureau qui, au scrutin de liste et par vote secret, fut ainsi constitué :

Président : M. LEGRAND, Charles.
Vice-présidents : { M. CHANÉE, Léon.
 M. HAMOT, René.
Secrétaire : M. BRAQUENIÉ, Louis.
Trésorier : M. CORNILLE, Paul.

Recrutement des exposants.— Le président du Comité, se préoccupant immédiatement d'attirer le plus grand nombre possible d'adhérents dans son Groupe, organisa le recrutement des industriels et fabricants qui, par la nature de leurs produits, semblaient indiqués à son choix. Des listes renfermant leurs noms furent établies par les soins des membres du bureau qui, après un appel pressant adressé sous forme de circulaires, firent personnellement de nombreuses démarches pour obtenir les adhésions de ceux de leurs confrères que pouvaient attirer les avantages probables d'une Exposition internationale dans un pays nouveau et riche, en progrès constant et en pleine prospérité. Le résultat ne se fit pas attendre et, dès le 7 mai, de nouvelles adhésions venaient compenser largement quelques défections regrettables.

Le Groupe comprenait définitivement les exposants suivants :

MM. BERCHOUDE.	MM. R. ET L. HAMOT.
BRAQUENIÉ ET C ^{ie} .	ED.-L. LAINÉ.
LÉON CHANÉE ET C ^{ie} .	LEGRAND FRÈRES.
COMBÉ ET DELAFORGE.	LORTHIOIS, LEURENT ET FILS
CORNILLE FRÈRES.	H. PARISON ET C ^{ie} .
DUQUESNE ET C ^{ie} .	N. PIQUÉE ET SES FILS.
E. GROS-RENAUD.	J. SCHERRER.

auxquels vinrent s'adjointre M^{me} Delfeu (Ecole professionnelle indigène d'Alger pour la fabrication des tapis).

Il nous sera toutefois permis d'exprimer le regret que certaines industries de l'ameublement, dont la place est certainement marquée parmi nous, aient été empêchées par les règlements ou aient eu devoir nous abandonner, pour figurer au milieu d'autres industries d'un genre absolument différent, et nous souhaiterions de voir cette question mieux et définitivement réglée. Nous ne cacherons pas notre étonnement de voir des spécialistes de l'ameublement, comme certains fabricants lyonnais expeser dans le Groupe de la soierie pour robes, des rubans et des tulles, et ne semblerait-il pas invraisemblable et pénible que Roubaix ou Tours revendiquassent le privilège de former un groupe

spécial et que Toureing, Nîmes et Puteaux émissent la prétention d'être jugés séparément ? Cet éloignement nous paraît encore plus inexplicable au moment où les idées d'union et de collectivité viennent à tous les esprits. Nous ne pouvons nous empêcher de constater que cette tendance séparatiste menace de créer les plus désastreux effets.

Essai de Collectivité. — Comprenant aussi qu'après les éclatants succès remportés par les industries représentées dans le Groupe 43 aux Expositions précédentes, il fallait faciliter et obtenir un puissant effort en avant pour maintenir leur bon renom et conquérir de nouvelles et plus hautes récompenses, tout en s'efforçant de rechercher le plus d'affaires possible, le Comité, sur l'inspiration de son président et sûr de l'appui de plusieurs autres Groupes, rêvait déjà d'organiser une grande collectivité des industries décoratives, où l'on aurait vu, groupée dans le même cadre, une sorte d'union des Arts appliqués.

Les nombreux avantages d'une pareille organisation n'auraient dû laisser aucun doute chez les intéressés, puisque des tentatives du même genre avaient déjà donné de brillants et indiscutables résultats à Anvers, en 1894, à Bruxelles, en 1897 et à Saint-Pétersbourg, en 1899.

Malheureusement, l'idée ne fut pas comprise ; les emplacements divisés acceptés par l'Administration ne permirent pas de la mener à bien et le projet fut réduit à des proportions plus modestes, quoique très appréciables encore, avec le groupement des « Principales industries qui concourent au décor de l'Habitation ».

Entente des Groupes 38, 43 et 44 pour former un ensemble. — Se ralliant au projet dont nous venons de parler, le Groupe 38 (Ameublements de bureaux et d'habitations) et le Groupe 44 (Décoration du tapisier) acceptèrent de former, avec le Groupe 43 (Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement), un ensemble pour lequel tant de bonnes volontés et tant d'efforts réunis, joints au mérite des produits, ne pouvaient manquer d'apporter le plus grand attrait et d'en assurer le succès.

CHAPITRE II

INSTALLATION DES EXPOSITIONS

Comité d'installation. — Le Comité d'admission, transformé en Comité d'installation, avec même composition et même bureau, le 13 novembre 1903, se mettait immédiatement à l'œuvre et, à la satisfaction générale, M. Charles Legrand confirmait l'accord intervenu avec les Groupes 38 et 44.

Les plans encore provisoires de l'Exposition montraient l'emplacement réservé aux Groupes 38, 43 et 44, non plus dans le Palais des manufactures, comme il avait été précédemment prévu, mais dans le Palais des arts libéraux et, sur ces bases, une première étude en était faite séance tenante.

Le Comité émettait l'avis que les Expositions des trois Groupes fussent intercalées et non juxtaposées par produits similaires, de façon à donner plus de variété et à offrir un aspect plus agréable.

Choix de M. J. de Montarnal comme architecte. — Le choix de M. de Montarnal, dont les travaux et la compétence avaient été particulièrement appréciés aux Expositions de Glasgow et d'Hanoï, était unanimement approuvé.

Prix des emplacements. — D'après les renseignements qu'il avait déjà recueillis, le Comité fixait le prix de 175 francs par mètre carré pour les frais de la classe, installation, cloisons, décoration, inscriptions, etc., y compris le gardiennage, le linoléum et l'imprévu. Un supplément de 50 francs par mètre linéaire était décidé pour les emplacements favorisés d'un retour.

Un peu plus tard, grâce aux avantages offerts par l'organisation d'une collectivité, le prix du mètre superficiel put être abaissé à 150 fr.

Adhésion du Groupe 42 (papiers peints). — A partir du 21 novembre, le Groupe 43, tout en gardant son autonomie, fusionnait avec les Groupes 38 et 44.

Le Groupe 42 (Papiers peints), qui avait été séparé des Groupes des « Industries qui concourent au décor de l'Habitation », demandait à participer à sa collectivité ; il y était accueilli avec empressement et le groupement était dès lors définitif.

Toutes les réunions se firent en commun sous la présidence de M. Ch. Legrand et, avec la plus parfaite entente, toutes les décisions qui suivirent furent prises à l'unanimité.

Principe de décoration uniforme, adoption du projet de M. A. Damon.

— Tout d'abord, la réunion adopta le principe d'une décoration uniforme pour la Classe, et l'élégant projet soumis par M. A. Damon pour la décoration de la collectivité fut unanimement accepté.

La construction de cinq portes monumentales servant d'accès à la collectivité fut également décidée. Trois d'entre elles faisant face à la Section étrangère, devaient porter sur leur bandeau « Ameublement », « Ébénisterie », « Tissus ».

Choix de l'entrepreneur. — Pour l'entreprise de l'installation de la Classe, le choix du Comité se porta sur M. Fournigault, que ses travaux précédents à Saint-Pétersbourg, Glasgow, Paris 1900, etc., recommandaient plus particulièrement à ses suffrages et dont le prix global de 43 fr. 50 par mètre carré de surface occupée était plus avantageux que ceux de tous ses concurrents.

Il fut décidé que M. Fournigault aurait le titre d'agent général de la Collectivité, dont la surveillance serait placée sous sa responsabilité personnelle, chaque exposant gardant d'ailleurs sa pleine liberté au point de vue de la représentation.

Lotissement. — Enfin, par les soins de M. de Montarnal, le lotissement de la Section fut établi, en s'inspirant des besoins de chaque industrie. La répartition des emplacements se fit dans un esprit de parfaite équité, à la satisfaction, croyons-nous, de tous les intéressés.

Nous sommes heureux de constater que l'expérience a répondu à l'attente des membres de la grande famille de l'Ameublement ; mais le succès eût été plus manifeste encore, si le Groupe 37 (Décoration et mobilier des édifices publics et de l'habitation) et le Groupe 39 (Vitraux) qui, dans le principe, devaient faire partie de la Collectivité, n'avaient cru devoir reprendre leur indépendance et exposer séparément.

Budget de la Collectivité. — Le budget de la Collectivité fut établi sur les bases suivantes :

<i>Recettes</i> : Groupe 38 : 307 ^{m²} , 45 pour.....	Fr.	46.464,50
— 42 : 43 ^{m²} , 65 surface murale pour.	4.364	»
— 43 : 244 ^{m²} , pour.....	33.526,50	
— 44 : 140 ^{m²} , 50 pour.....	21.875	»
		<hr/>
Total.....	Fr	106.230

<i>Dépenses</i> : Comité Français.....	Fr...	30.380	»
Installation Fournigault.....		37.015,05	
Linoléum, gardiennage, ha-			
billement, honoraires d'Ar-			
chitecte, imprévus divers..	<u>18.000</u>		
		<hr/>	
		85.395,05	
Soit un excédent de recettes de.....	Fr.	20.834,95	

Les exposants ont été appelés à effectuer leurs versements comme suit :

Janvier 1904, 1/2 de la somme totale ;			
1 ^{er} avril	1/4	—	
Août	1/4	—	

Il résultait de la situation ci-dessus qu'un excédent d'actif devait vraisemblablement permettre au trésorier de faire à chaque exposant une importante ristourne sur ses versements. En effet, après l'arrêt définitif des comptes, il restait en caisse une somme de 26.500 francs, qui permit la restitution à chaque exposant d'environ 24 % de ses versements.

Ce résultat satisfaisant est dû en grande partie aux bienfaits de la collectivité qui, permettant de réaliser d'importantes économies, prouve combien ont raison ses propagateurs.

Superficie de la Collectivité. — La superficie accordée à la collectivité des Groupes 38, 42, 43 et 44 était de 1.479 mètres carrés bruts, dont 766 mètres carrés occupés et 713 mètres carrés de passages.

Le Groupe 42 utilisait les surfaces murales extérieures de tout un côté de la Section.

Sur cette superficie, 244 mètres carrés furent occupés par le Groupe 43, et partagés entre 14 exposants (1), dont les produits furent

(1) Les tapisseries des Gobelins et de Beauvais figurant dans le département des Beaux-Arts

présentés dans des salons garnis de velums, intercalés dans les emplacements des Ébénistes, des Tapissiers-Décorateurs et des Doreurs de la Collectivité, au grand avantage de l'aspect général.

Expédition des produits. — Afin d'assurer l'expédition des produits de la Collectivité dans les conditions les plus favorables, le Comité avait fait appel à plusieurs expéditeurs et, de la comparaison de leurs offres, il résulta que la maison Lesage Borghans offrait les meilleurs prix ; c'est avec elle que le Comité traita au prix de 275 francs les 1.000 kilos, aller et retour, à domicile, ou 160 francs les 1.000 kilos pour l'aller seulement, dans le délai de 30/35 jours.

Le contrat prescrivait que les colis devaient être livrés dans le Palais même où les objets devaient être exposés.

Les envois du Groupe, faits en temps opportun (à une exception près) arrivèrent assez tôt pour être mis en place avant l'ouverture et contribuer ainsi à l'éclat de l'inauguration de la Section française.

Assurances. — Par les soins de l'Administration, le Comité avait été informé que la compagnie d'assurances « La Mutualité française » assurerait contre tous les risques résultant du transport, de l'incendie et du vol au taux de 2 fr. 60 %, jusqu'à concurrence d'une somme de 5.500.000 francs.

Les membres du Groupe, opérant pour leur compte personnel, usèrent de leur pleine liberté, mais un certain nombre d'entre eux s'assurèrent à cette compagnie.

Trésorier. — Le Comité des Groupes 38, 42, 43 et 44, pour simplifier le travail de trésorerie, décida que, tout en conservant l'autonomie à chaque Groupe, les fonds seraient centralisés entre les mains d'un seul trésorier, qui représenterait la Collectivité auprès de l'Administration. Le trésorier du Groupe 43 fut chargé de ce soin.

Nous aurions voulu, dans ce chapitre, établir une comparaison entre la superficie et le tonnage des Groupes 38, 42, 43 et 44, français et étrangers, mais, malgré nos démarches, il ne nous a pas été possible de nous procurer, auprès de l'Administration américaine et des Commissariats étrangers, les éléments nécessaires à ce travail.

CHAPITRE III

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

Pour la France, les industries qui concourent au décor de l'Habitation, avaient été heureusement groupées dans un même Palais, au « Liberal Arts », assez bien situé, quoique un peu éloigné de l'entrée principale de l'Exposition, et d'accès facile. Malheureusement, les proportions gigantesques de cette colossale Exposition rendaient les distances considérables et, les moyens de locomotion étant insuffisants, il en résultait une réelle fatigue pour les visiteurs.

Il nous sera permis de regretter également que les industries similaires des différentes nations aient été éparses dans les divers Palais, rendant ainsi les études et les comparaisons difficiles, en obligeant les visiteurs à des courses interminables dans les différents Palais des « Liberal Arts », « Manufactures », « Varied Industries » et dans les divers Pavillons nationaux.

Surfaces occupées par le Groupe. — Nous rappellerons que les surfaces allouées au Groupe 43 représentaient environ 540 mètres carrés, dont 250 mètres carrés effectivement occupés par 12 exposants, plus 3 mètres carrés de surfaces murales utilisées par deux dessinateurs industriels.

Les quatre Groupes 38, 42, 43 et 44 réunis couvraient ensemble une surface de 1.479 mètres carrés bruts, plus 184 mètres carrés de surfaces murales extérieures attribuées à l'Exposition du Groupe 42 (Papiers peints).

Décoration générale. — La nature et la variété des produits exposés exigeaient à la fois de vastes emplacements et de nombreuses surfaces murales. C'est dans une série de Salons qu'ils furent présentés et, comme

nous l'avons dit précédemment, c'est un excellent projet de M. A. Damon qui fut choisi pour la décoration générale.

En pénétrant par l'une des deux grandes ouvertures situées sur les façades du vaste quadrilatère occupé par les « Liberal Arts », le visiteur se trouvait dans une large avenue qui séparait symétriquement le Palais. Si nous supposons ce visiteur venant de l'ouverture extérieure, il avait à sa gauche les Expositions étrangères et à sa droite les Expositions françaises, dont la Collectivité des Groupes 38, 42, 43 et 44 occupait une bonne partie, en formant un grand rectangle de 49 mètres sur 31 mètres.

On y pénétrait par trois portes monumentales s'ouvrant sur trois chemins, dont le principal traversait la Section d'un bout à l'autre, la partageant en deux parties égales, lui ménageant des accès faciles et spacieux.

Deux passages coupaient ces trois allées et formaient quatre grands îlots occupés par 22 salons, tandis qu'une série de 14 autres salons adossés aux cloisons extérieures constituaient une sorte d'entourage à la partie centrale, réunissant à la fois une disposition très pratique et un effet décoratif des plus heureux, bien en rapport avec la destination de ce groupement.

Les exposants du Groupe 43 avaient rivalisé de zèle pour présenter un choix de remarquables produits. La plupart d'entre eux avaient déjà obtenu aux Expositions précédentes, et particulièrement en 1900, les plus hautes récompenses ; ils se devaient à eux-mêmes, ils devaient à l'industrie qu'ils représentent d'une façon si éclatante, de maintenir leur réputation ; mais la lutte a été vive et le succès chaudement disputé. Les progrès accomplis chez nos rivaux sont tels qu'il faudra redoubler d'efforts, d'ingéniosité et surtout d'union pour continuer à triompher encore dans les futures Expositions.

Manière de présenter une Exposition. — En dehors de la valeur artistique et technique de nos produits, la façon de les présenter joue maintenant un rôle capital. Il ne suffit plus de tendre sur un mur ou de draper une belle tapisserie ou une jolie étoffe, de présenter dans des vitrines ou sur des chevalets des lés de tissus ou des morceaux de soieries ; il y a moyen de mieux faire et il faut s'y appliquer. L'exemple, d'ailleurs, nous a déjà été donné par MM. Braquenié et R. et L. Hamot qui, en collaboration avec MM. Quignon et fils et P.-H. Rémon, nous montrent leurs merveilleuses tapisseries en bonne place et leurs sièges

admirablement montés sur les bois de ces bons faiseurs, dans des cadres dignes de leurs œuvres ; l'ensemble en est séduisant.

M. Maurice Berchoud, s'inspirant de cette même pensée, a également fait appel à la collaboration de MM. François et Paul Soubrier.

Aspect général. — Le projet de décoration générale adopté par le Comité pour la Collectivité était d'une composition très correcte et très sobre.

Les peintures d'un ton gris très doux et les bandeaux de velours de lin vieux bleu formaient un cadre harmonieux, qui mettait bien en valeur les produits si divers des exposants. L'ensemble, calme et distingué, apportait une sorte de repos aux regards des visiteurs.

Il n'est pas exagéré de dire qu'en entrant dans la Collectivité des « Industries qui concourent à la décoration de l'Habitation » on éprouvait une sensation particulièrement agréable. On était saisi par un charme indéfinissable qui se traduisait par les réflexions les plus flatteuses à l'égard du goût français, réflexions que nous sommes heureux de transmettre aux exposants aussi bien qu'aux organisateurs de la classe.

MANUFACTURES NATIONALES

MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS. — *Grand prix.* — Contrairement aux prévisions qui plaçaient dans le Palais National les envois de nos Manufactures nationales, c'est au Palais des Beaux-Arts que se trouvaient rassemblées, au milieu d'une Exposition d'œuvres plus ou moins artistiques, les merveilleuses tapisseries des Gobelins et de Beauvais.

Trois pièces seulement, au lieu d'un ensemble de douze ou quinze qu'aurait dû envoyer la manufacture des Gobelins, représentaient cette Gloire nationale que tous les étrangers nous envient et dont certains même, sans le moindre scrupule, vont jusqu'à usurper le nom.

Les armes de la République Française », d'après Blanl; « La France en Afrique », d'après Rochegrosse, et « Cérès », d'après Claude Audran, suffisaient heureusement à assurer une fois de plus le triomphe des artistes des Gobelins.

Nous avons voulu connaître la raison d'un si faible envoi et nous avons appris avec le plus grand étonnement que l'Administration n'avait cru devoir allouer qu'un crédit de 1.000 fr. à notre grande manufacture de tapisserie, tandis qu'elle en attribuait 50.000 à la non moins remarquable manufacture de Sèvres. Mais quelles bonnes rai-

sons peut-on invoquer pour justifier une telle différence de traitement ?

L'Administration, si parcimonieuse de ses deniers pour maintenir le prestige et l'éclat de notre grand établissement national, s'est en revanche montrée d'une générosité excessive, en exposant aux mille dangers d'un pareil voyage et d'un séjour prolongé en lieux si peu sûrs, les inappréciables chefs-d'œuvre que nous ne nous lassions pas d'admirer, il est vrai, et qui nous attiraient sans cesse dans la grande galerie d'honneur du Palais National : pièces uniques au monde qui s'appellent : « Audience du Cardinal Chighi » 1667-1672 ; « Entrée du roi à Dunkerque » 1668-1671 ; « Siège de la ville de Douai » 1668-1672 ; « Pièce de tapisserie de la série des Portiers du Char de Triomphe » d'après Charles Le Brun. Et nous frémisions à la pensée du malheur irréparable qu'aurait occasionné la perte de telles merveilles !

Récompense. — C'est par acclamation que le Jury a décerné un Grand prix à la Manufacture Nationale des Gobelins.

MANUFACTURE NATIONALE DE BEAUVAIS. — *Grand prix.* — C'est par vingt remarquables tapisseries que s'affirmait la supériorité également incontestée de la Manufacture de Beauvais. Les genres les plus divers y étaient représentés avec un égal succès : Cinq « Dessus de Porte » d'après M. Cesbron ; cinq « Ecrans » d'après MM. Cesbron et Gérôme, Mangonot, Chabal-Dessurgey, Chabal, Aimont ; « Canapé à causeuse », d'après M. Chabal ; quatre « Feuilles de paravent » d'après Mazerolle ; des « Panneaux décoratifs » d'après MM. Desroy et Quost. Enfin, les belles tapisseries « L'Hiver », d'après le modèle de Français ; « Neptune et Amphitrite », d'après MM. Jules Badin et A. Goudefroy, prouvent à quel degré de perfection arrivent encore nos artistes tapisriers modernes et quelles espérances donnent aussi leurs élèves, puisque, par une heureuse initiative, les œuvres de deux d'entre eux s'y confondaient avec celles de leurs maîtres.

Récompense. — Pour notre Manufacture Nationale de Beauvais comme pour les Gobelins, le Jury a voté par acclamation un Grand prix.

FABRIQUES DE TAPISSERIES, TAPIS ET ÉTOFFES D'AMEUBLEMENTS

M. MAURICE BERCHOUARD. — *Grand prix.* — Très joliment présentée, l'Exposition de M. M. Berchoud nous montrait, sur des bois de pur

style de MM. F. et P. Soubrier, un délicieux canapé Louis XVI fond soie olive, imitation de tapisserie, dite Tapisserie de Belleville, copie exacte d'un salon exécuté à Beauvais sous Louis XVI ; un fauteuil même époque tiré du petit salon de Marie-Antoinette, même travail ; un fauteuil gothique ; un fauteuil Régence et, surtout la banquette Savonnerie Louis XIV, reproductions d'une des quatre Banquettes de Trianon, d'une finesse et d'une exécution absolument remarquables.

Il mettait également sous nos yeux une superbe fenêtre en Savonnerie, style Louis XVI et de jolis panneaux d'après Lancret.

Enfin, deux merveilleux tableaux Savonnerie « Le Coq » de Cottin, et « Le Chien », de Vertot. Ces reproductions du Garde Meuble et de nos Manufactures nationales font le plus grand honneur à M. Maurice Berchoud, chef actuel de la maison et à M. Jules Berchoud, son distingué collaborateur. Leurs efforts incessants ont amené cette industrie vraiment parisienne à un degré de perfection qui lui assure d'universels succès, et l'on reste aussi surpris qu'émerveillé en constatant que des œuvres si délicates peuvent être produites mécaniquement. Les procédés de M. M. Berchoud lui permettent d'obtenir un double et brillant résultat pour ses reproductions qu'il traite à palette libre et dans les dimensions les plus variées.

Récompense. — Le Jury, reconnaissant les efforts de M. M. Berchoud et les résultats obtenus, lui a accordé un Grand prix.

MM. BRAQUENIÉ et C^e. — *Grand prix.* — La réputation si ancienne et si incontestée dont la Maison Braquené et C^e jouit universellement et le soin qu'elle apporte à maintenir la tradition si précieusement transmise de génération en génération, lui assurent un nouveau triomphe à chacune des Expositions à laquelle elle prend part.

A Saint-Louis, comme précédemment, elle a contribué à l'éclat de la Section française et particulièrement du Groupe 43, par l'importance artistique de ses envois, et c'est avec une bien grande satisfaction que votre rapporteur traduit ici l'unanimité des louanges qu'il a entendu faire par ses collègues du jury. Les trois superbes panneaux « Fêtes vénitiennes », d'après les cartons de Jacques Waguez ; les deux panneaux dits « Les Dieux », d'après les cartons de Claude Audran faisaient l'admiration de tous les visiteurs de notre Section. Le meuble Louis XVI, reproduction du Garde Meuble ; les quatre fauteuils fantaisie, la banquette et les deux tabourets aux armes de France (en Savon-

nerie), ainsi que le paravent Savonnerie d'après les cartons d'Oudry méritaient les éloges de tous les connaisseurs.

MM. Braquenié et C^{ie} avaient également participé à la décoration du salon de la Chambre de Commerce par l'envoi de la délicieuse suite de dix panneaux de tapisserie ayant pour sujet « Les Dieux » d'Audran. Ils formaient l'un des attraits de cette superbe pièce et contribuaient à lui donner le charme d'un coin du Paris artistique ; ils ajoutaient à l'éclat de ce merveilleux Pavillon français auquel tous les Étrangers ont rendu un si brillant hommage.

Tant de merveilles accumulées et d'une exécution si parfaite expliquent l'admiration des visiteurs pour l'Exposition de MM. Braquenié et C^{ie} et justifient la confiance que nous pouvons toujours placer dans nos artistes tapissiers pour maintenir longtemps encore, si nous savons les y aider, la suprématie d'une de nos industries d'art les plus réputées.

Récompense. — C'est à l'unanimité que les membres du Jury ont décerné un Grand prix à MM. Braquenié et C^{ie}.

COMBÉ et DELAFORGE. — *Grand prix.* — Une des plus intéressantes Expositions du Groupe 43 était incontestablement celle de MM. Combé et Delaforge qui, par leur hardiesse, leur goût et la perfection de leur fabrication, prouvent que cette merveilleuse industrie de la soie, si éminemment française, n'est pas le privilège exclusif d'une seule région. Tours le dispute à Lyon et notre impartialité nous oblige à reconnaître qu'en dépit des difficultés qui naissent de l'isolement relatif où ils s'y trouvent, MM. Combé et Delaforge rivalisent avec les meilleurs et les plus réputés maîtres de notre grand centre industriel.

Cette considération nous amène une fois de plus à déplorer l'esprit qui anime les organisateurs de nos grandes Expositions ou les exposants eux-mêmes (nous ne savons auxquels en faire remonter la responsabilité) et qui les amène à séparer et à disséminer aux quatre coins des divers Palais les produits d'une même industrie, supprimant ainsi toute émulation et toute comparaison.

Créée en 1832, cette maison, rajeunie en 1898 par ses chefs actuels, entreprenants et habiles, a su, dès 1900, se placer au premier rang des fabricants de soieries pour ameublement. Leur collection se compose actuellement de plus de 2.000 dessins de brochés, lampas, brocarts, damas, velours et étoffes de fantaisie variant de 7 fr. à 200 fr. le mètre. De nombreux types de ces différentes étoffes nous montrent le degré

de perfection qu'ils ont atteint dans tous ces genres ; mais c'est surtout avec trois belles pièces exécutées en vue de l'Exposition de Saint-Louis qu'ils ont recueilli tous les suffrages. C'est d'abord un taffetas uni crème en grande largeur avec bordure et soubassement brochés soie et or, coloris polychrome, composés d'après Philippe de la Salle, d'une exécution des plus difficiles ; puis un lampas Louis XIV bleu de roi en 195 centimètres de large entièrement broché de chenille et d'or fin, encadré d'une large bordure de 90 centimètres dans le même coloris. Le dessin comprend un soubassement d'ornements supportant un vase avec fleurs et se termine par une frise de rinceaux à feuilles d'Acanthe. Cette pièce capitale mesurait 5 mètres de haut ; son tissage avait nécessité environ 80.000 cartons. Enfin un velours dit broderie en trois couleurs, sur 65 centimètres de largeur, style Louis XV, constituant un rideau de plusieurs lés se raccordant. Le dessin a été composé d'après un bandeau de lampas provenant de l'Hôtel de Soubise.

Un tel ensemble eût suffi pour assurer leur succès, mais MM. Combé et Delaforge avaient également contribué à la décoration de la Salle des fêtes du Palais National, avec un très beau damas de soie et une superbe brocatelle vieux bleu gris, reproductions agrandies d'un damas Louis XIV dessiné par Bérain. Ces étoffes, des mieux réussies, produisaient un effet décoratif remarquable.

Récompense. — Devant de pareils résultats, le Jury attribua un Grand prix à MM. Combé et Delaforge.

MM. R. et L. HAMOT. — *Grand prix.* — Comme nous avons eu l'occasion de le dire, une partie des envois de MM. R. et L. Hamot était présentée avec autant de goût que de soin, en collaboration avec M. P. H. Rémon, dans le Palais des Arts Libéraux. Nous y voyions deux superbes panneaux d'après Boucher, un canapé et quatre fauteuils de style Régence, reproductions irréprochables de ceux exécutés à l'époque par la Manufacture des Gobelins. L'autre partie, non moins intéressante, contribuait à l'ornementation du salon de la Chambre de Commerce dans le Palais National ; c'était un magnifique panneau de tapisserie, d'après Oudry, et un ravissant paravent Savonnerie.

La réputation acquise par cette ancienne et importante maison, les plus hautes récompenses qu'elle a toujours obtenues dans toutes les Expositions, imposaient à MM. R. et L. Hamot le devoir de persévérer dans cette voie d'incessants efforts et il nous a été particulièrement agréable d'entendre les appréciations flatteuses que leur décernaient

tous les connaisseurs, pour tant de pièces exquises d'un travail si fin et d'un délicatesse si parfaite de coloris et d'exécution. C'est un nouveau et légitime succès que MM. R. et L. Hamot viennent encore de recueillir pour eux-mêmes et pour l'industrie artistique qu'ils représentent avec tant d'éclat.

Récompense. — Les membres du Jury n'ont pas eu un moment d'hésitation pour attribuer un Grand prix à MM. R. et L. Hamot.

MM. ED. LAINÉ et C^{ie}. — *Grand prix.* — L'importante manufacture de MM. Ed. Lainé et C^{ie}, par la variété et le choix des tapis exposés à Saint-Louis, affirmait une fois de plus son prestige. Elle rivalisait heureusement avec les plus importantes fabriques du monde entier qui, en grand nombre, avaient répondu à l'appel des Américains, représentés eux-mêmes par des exposants de premier ordre. Nous avions déjà remarqué, en 1900, en face de quelle sérieuse concurrence se trouvaient nos fabricants français, dont les efforts incessants maintiennent encore au premier rang cette industrie si ancienne et toujours si prospère ; mais nous ne saurions trop appeler leur attention sur les progrès énormes réalisés par leurs rivaux d'Autriche, d'Allemagne, de Belgique, de Perse, des États-Unis, de Chine, du Japon, etc. qui tous arrivent actuellement à des résultats absolument remarquables. Il importe de ne pas ralentir un instant l'impulsion si favorablement donnée chez nous par des hommes d'initiative et de goût comme MM. Lainé père et fils.

Ils nous montraient à Saint-Louis une magnifique carpette genre « Gobelins » de 4 mètres sur 5 mètres, reproduction du tapis de Savonnerie qui meublait la chambre de l'Impératrice au Palais des Tuilleries. Une carpette Savonnerie en chenille de 2 m. 80 sur 3 m. 80, de style Empire, fond vert. Une carpette Jacquard 5 grils ton sur ton s'enlevant sur grisaille, style Louis XV. Une galerie Persane, 5 grils. Deux galeries Savonnerie, style persan, fond vieux vert et fond rouge guilloché. De nombreux tapis en rouleaux, styles Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Empire.

Il est intéressant de noter que tous ces dessins de la maison Ed. Lainé et C^{ie} sont créés par leurs artistes sur des matériaux provenant des Musées Français.

Il était particulièrement agréable aux jurés français de faire valoir aux jurés américains (si sensibles à la question de puissance) en même temps que la diversité, la richesse et la perfection des produits de

cette excellente maison, l'importance de leur usine, la supériorité de son organisation et sa puissance de production. Les ateliers de MM. Ed. Lainé et C^{ie} se trouvent situés sur des terrains d'une surface de 99.665 mètres carrés appartenant à l'usine. Les bâtiments recouvrent 35.824 mètres carrés. 1.320 hommes et 950 femmes y sont employés.

Toutes les opérations de filature, teinture, impression et tissage, se font à l'usine même par l'application des systèmes les plus perfectionnés dont la plupart sont brevetés. Des améliorations constantes évitent aux ouvriers de faire aucun effort inutile. Toutes les matières sont transportées à pied d'œuvre par des voies ferrées, des monte-charges et des distributeurs. Enfin, toutes les mesures ont été prises pour offrir aux ouvriers la plus grande somme possible de sécurité et de bien-être. Sa puissance, son organisation, l'habileté de sa direction en font une usine modèle.

Récompense. — Forcé de reconnaître la puissance, l'organisation et le mérite de la maison Ed. Lainé et C^{ie}, le Jury lui a décerné un Grand prix.

MM. LEGRAND FRÈRES. — *Grand prix.* — Les nombreuses récompenses obtenues précédemment par MM. Legrand frères, les fonctions élevées qu'ils n'ont cessé de remplir avec tant d'éclat, soit comme président du Tribunal de Commerce de la Seine, soit comme membre de la Chambre de Commerce de Paris ou, dans nos diverses Expositions Internationales, comme président des jurys et président des Comités et la haute considération dont ils jouissent, les plaçaient au premier rang de nos exposants français. Mais tant de titres ne leur suffisaient pas encore et, par d'incessants efforts, par des perfectionnements continuels de leurs procédés, ils ont fait de leur industrie de l'impression et du gaufrage une spécialité dont la réputation est actuellement incontestée. Leurs draps imprimés en relief, leurs velours d'Utrecht imprimés et gaufrés jusqu'en 180 centimètres de largeur, le choix de leurs dessins et l'harmonie de leurs couleurs expliquent et justifient les nombreux succès ratifiés par le jury de Saint-Louis.

Récompense. — C'est par un Grand prix que les jurés ont reconnu les mérites de MM. Legrand frères.

MM. LORTHIOIS, LEURENT ET FILS. — *Grand prix.* — La Manufacture de MM. Lorthiois, Leurent et fils, est une des plus importantes et des plus anciennes de la région du Nord. Elle date de 1780 et fabrique

à la fois les tapis les plus divers : Moquette en 70 cent. et 1 mètre de largeur ; carpettes point noué, point de Smyrne ou point des Flandres ; les tapisseries en laine petit point ; les étoffes variées d'ameublement genre soieries et les tissus mélangés de soie et de coton ; les tapisseries verdure petit point et les velours de Lin.

L'Exposition de MM. Lorthiois, Leurent et fils, installée un peu tardivement, était extrêmement intéressante par la variété des articles qu'elle nous montrait d'une façon fort ingénieuse. Leurs tapisseries, bien mises en valeur, formaient un fond tranquille et riche sur lequel se détachaient agréablement leurs multiples étoffes de fantaisie, depuis les tissus mélangés de soie et coton jusqu'aux soieries du plus brillant effet. Leurs tapis de tous genres complétaient, avec une collection considérable de velours de lin, un ensemble remarquable.

Tous ces articles sont produits mécaniquement et il n'est pas sans intérêt de constater que toutes les opérations de préparation et de finissage nécessitées par cette fabrication : retordage, dégraissage, teinturerie et apprêts, se font dans l'usine même de Tourcoing.

Récompense. — Un Grand prix accordé par le Jury a prouvé à MM. Lorthiois, Leurent et fils que leurs efforts et leur habileté de production étaient appréciés comme ils le méritaient.

MM. H. PARISON et C^{ie}. — *Grand prix.* — MM. Parison et C^{ie} ont affirmé par leur Exposition, la supériorité et la puissance de leur fabrication. La grande variété des articles qu'ils nous présentent, depuis les satins unis, les damas, les velours de lin et les velours de coton unis et brochés à la Jacquard, les velours d'Utrecht, unis, gaufrés, catis, froissés ou brochés à la Jacquard jusqu'aux velours de soie unis, jaspés et gaufrés, et même les velours de Gênes, prouvent qu'aucune difficulté n'arrête le chef habile et expérimenté qu'est M. H. Parison. Grâce à son activité et à ses hautes connaissances techniques (M. H. Parison est passé par l'École Polytechnique), grâce aussi à son goût particulier pour la mécanique, il a complètement transformé le tissage à la main par le tissage à la machine, avec des procédés qui lui sont personnels et pour lesquels il a pris un grand nombre de brevets. C'est ainsi qu'il a développé la fabrication mécanique des velours de Gênes et des velours brochés dans lesquels la machine fait tout le travail, même la coupe, ne laissant à l'ouvrier que la surveillance, le remplacement des fils canettes et le rattachage des fils. Les métiers qui produisent un tel travail sont la conception de M. H. Parison ;

leurs organes spéciaux sont brevetés et leur construction est entièrement faite à l'usine de MM. H. Parison et C^{ie}, dont les ateliers de construction comprennent 12 forgerons et ajusteurs.

C'est un contraste bien curieux que de se reporter par la pensée à l'époque où les prédecesseurs de M. H. Parison-Piquée, de maîtres drapiers qu'ils étaient à Rouen, venaient, en 1758, fonder à Paris l'industrie des tissus pour ameublement et de voir le chemin parcouru. Ceux qui, de père en fils, ont contribué à un tel développement méritent l'estime et la considération de tous leurs confrères, et c'est avec une vive satisfaction qu'au nom de toute la corporation, nous rendons hommage à l'honorable et estimée famille Piquée et au digne successeur de la maison François Piquée, vers lequel vont les plus vives et unanimes sympathies.

Si nous ajoutons que l'Exposition de MM. H. Parison et C^{ie}, parfaitement conçue et très bien présentée, charmait par le grand et judicieux choix des articles et des dessins et par l'harmonie de leurs coloris, on comprendra aisément les nouveaux et brillants succès que cette importante maison vient de remporter.

Récompense. — Les membres du Jury, se rendant compte du développement et de la transformation de la maison H. Parison et C^{ie} et jugeant la supériorité de ses envois, lui attribuèrent sans hésitation un Grand prix.

MM. DUQUESNE et C^{ie}. — *Médaille d'or.* — L'Exposition de MM. Duquesne et C^{ie} nous a mis à même de constater le développement méthodique et les nouveaux progrès réalisés par eux dans une industrie relativement nouvelle, puisqu'elle ne date que de 1893. La grande variété de types de leur « Tapis parisien », fort intéressants par la nature des dessins, la plupart imitant les tapis d'Orient, dont MM. Duquesne et C^{ie} se proposent de réduire l'importation, fait grand honneur au goût de ces habiles fabricants.

MM. Duquesne et C^{ie} ont également démontré par les spécimens qu'ils exposaient, que la contexture du « Tapis parisien » se prêtait à l'emploi de toutes les matières premières, soit végétales, soit animales, sous forme d'unis ou de façonnés en poils ras ou veloutés.

Récompense. — Une médaille d'or a été accordée à MM. Duquesne et C^{ie} par le Jury, qui a voulu reconnaître leurs efforts incessants et les progrès rapides qu'ils n'ont cessé de faire.

NICOLAS PIQUÉE ET SES FILS. — *Médaille d'or.* — L'activité de la maison Piquée, dont nous venons de signaler les lointaines traditions, s'est encore manifestée par la création, en 1891, d'une nouvelle maison fondée par le chef d'une de ses branches, M. Nicolas Piquée. C'est à Amiens que MM. Nicolas Piquée et ses fils ont installé leurs tissages de velours d'Utrecht et ils contribuent puissamment, avec les éminents fabricants dont nous avons déjà fait l'éloge, à diriger dans la voie du progrès, une industrie séculaire, sans rivale jusqu'ici, dont notre pays a le droit de se montrer fier.

C'est ainsi que MM. Nicolas Piquée et ses fils ont propagé l'emploi du Mohair pour les articles de leur fabrication et qu'ils ont trouvé moyen de renouveler des articles fort anciens, unis, gaufrés, striés, imprimés et catis, tout en conservant les principes de la vieille manufacture Amiénoise avec ses métiers à bras ; mais en apportant à leur ourdissement des perfectionnements qui constituent une réforme importante dans ce genre d'articles et qui, avec leurs impressions et leur reconstitution de velours anciens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, en font de véritables nouveautés.

Tant d'efforts tentés pour faire sortir le velours d'Utrecht de sa forme courante valaient la peine d'être signalés et nous sommes heureux de constater leur brillant succès.

Récompense. — Après quelques années d'existence, la maison N. Piquée et fils avait obtenu un légitime succès à l'Exposition de 1900 ; elle vient de le voir confirmé par la médaille d'or que le Jury de Saint-Louis lui a décernée.

MM. LÉON CHANÉE ET C^{ie}. — *Hors concours.* — La maison L. Chanée et C^{ie}, une des plus anciennes et des plus puissantes parmi nos industries d'étoffes pourameublement, a marqué une fois de plus sa place au premier rang parmi nos exposants français. Sa réputation, si bien établie par la fabrication des velours d'Utrecht et par la jolie variété de ses dessins de gaufrage, s'affirmait encore à Saint-Louis par la reproduction, au métier mécanique, de tapisseries des Gobelins et des Flandres, d'une exécution remarquable. Une série de belles soieries brochées aux coloris séduisants complétaient heureusement l'Exposition de cette importante maison.

M. L. Chanée, qui la dirige avec tant de succès depuis plus de trente ans, l'a dotée d'une organisation de premier ordre et de nombreuses et hautes récompenses ont couronné dignement ses efforts incessants.

Il a su s'entourer de collaborateurs intelligents et actifs et, parmi eux, au premier rang, ses deux fils, dont l'aîné, M. Henri Chanée, a rempli avec autant de dévouement que de compétence les fonctions de juré suppléant pour le Groupe 43 à l'Exposition de Saint-Louis.

Qu'il soit permis, à cette occasion, à votre rapporteur, d'adresser ici à M. Henri Chanée ses bien sincères remerciements pour l'appui si empêtré qu'il lui a donné en toutes circonstances pendant les délicates opérations du jury. Il saisit avec empressement cette occasion de lui témoigner sa reconnaissance pour la bonne grâce et le tact avec lesquels il s'est acquitté de sa mission, et c'est un devoir pour lui, bien agréable à remplir, que de faire connaître à tous les exposants, la grande part qui revient à son jeune et aimable collègue dans les récompenses obtenues par le Groupe 43.

Récompense. — Les fonctions de juré privaient la maison L. Chanée et Cie d'aspirer à la haute récompense qu'elle méritait ; elle se trouvait hors concours.

MM. CORNILLE FRÈRES. — *Hors concours.* — Désireux de faire ressortir la brillante participation des tissus d'ameublement à l'Exposition de Saint-Louis, le président des Comités d'admission et d'installation du Groupe 43 tient à réparer à l'égard de la maison Cornille frères l'omission volontaire de M. Paul Cornille, rapporteur du Jury.

En 1890, MM. Cornille frères, restés seuls chefs de leur maison, fondée en 1875, l'ont transformée complètement en réorganisant leur fabrique de Lyon, puis en ajoutant à leur affaire la fabrique de velours et soieries pour ameublement exploitée à Puteaux par M. Barlatier, qui en est resté le directeur.

Ils ont donné à cette production une note absolument personnelle et l'ont fait entrer dans une voie décorative nouvelle, d'où est sortie une série de créations dans les tissus les plus variés, depuis les articles simples tels que les Damas, jusqu'aux Lampas brochés et coloriés et les Velours de Gênes les plus riches.

Tout en s'occupant de ces créations nouvelles, MM. Cornille frères n'en donnent pas moins toute leur application à la reproduction exacte des documents anciens, les plus caractéristiques des siècles passés, et ils y réussissent à merveille.

Dans ces derniers tissus, nous signalons spécialement parmi ceux exposés à Saint-Louis :

1^o Une brocatelle gothique rouge et saumon ;

2^o Un velours de Gênes Louis XIV, poil-chiné bleu sur fond métal argent ;

3^o Des droguets et lampas coloriés Louis XV et Louis XVI ;

4^o Des sièges en lampas de style Empire, fond vert et fond bleu.

En ce qui concerne les étoffes de composition moderne et en dehors du lampas broché, dessin « Orchidées », d'Alex. Sandier, des deux portières lampas et velours de Gênes, dont les motifs sans répétition mesurent plus de trois mètres de hauteur, exécutées sur les dessins de Bohl et de M^{1^{re}} Rault, nous savons que le Jury a remarqué deux lampas et un velours colorié, décoration florale, et un brocart à grands motifs, « Liliums » et « Laurier » en quatre couleurs, d'après les dessins de Gillet.

D'autre part, un velours de soie façonné en quatre couleurs de poil, sur fond satin blanc et, enfin, une pièce capitale : un tapis de soie en velours colorié, à sept couleurs de poil, de 2 mètres sur 3 mètres, qui est, à notre connaissance, ce qui a été fait jusqu'à ce jour de plus large en velours de soie colorié.

Ce superbe tapis a été exécuté, ainsi du reste que le velours de soie quatre couleurs, sur les dessins originaux de M. Lucien Magne, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts et au Conservatoire des Arts et Métiers.

MM. Cornille frères tiennent à associer aux progrès réalisés dans leur industrie les noms de leurs actifs et dévoués collaborateurs : MM. E. Le Cointe, à Paris, A. Barlatier, à Puteaux, et J. Berton, à Lyon.

Mais il appartient au président du Groupe 43 de profiter de l'occasion qui lui est offerte pour insister sur la part considérable prise personnellement par Georges et Paul Cornille dans le brillant développement de leurs fabriques de soieries et de velours pour ameublement, ainsi que sur les qualités d'organisation, de goût et de soin qu'ils déplient dans leur belle industrie.

Signé : CH. LEGRAND.

DESSINATEURS

M. ED. GROS-RENAUD. — *Médaille d'or.* — M. Ed. Gros-Renaud, l'habile dessinateur industriel dont les créations si appréciées ont puissamment contribué au développement artistique de nos industries décoratives, nous présentait un joli paysage à 12 couleurs et d'exquises roses jetées sur une étoffe moirée du plus gracieux effet.

Ces deux dessins destinés à l'impression à la machine, sont combinés de manière à donner les riches effets de la peinture avec les simples ressources de l'industrie. C'est surtout dans son « Rêve de Printemps » projet de panneau pour papier peint, que l'artiste se révèle en une poétique et suave composition.

Récompense. — Les membres du jury, séduits par le charme de la composition de M. E. Gros-Renaud et comprenant également l'habileté technique de l'artiste, lui ont attribué une médaille d'or.

M. J. SCHERRER. — *Médaille d'or.* — M. J. Scherrer n'avait envoyé à Saint-Louis qu'une seule de ses œuvres : Une figure décorative représentant le « Tabac » avec bordure décorative composée de feuilles de Tabac et de cigares. Cette allégorie, qui appartient au Ministère des Finances, est destinée à être exécutée en tapisserie. Nous souhaitons de la voir prochainement confiée à nos artistes des Gobelins qui sauront en faire valoir tous les charmes et nous permettront ainsi de l'admirer à nouveau sous sa véritable destination.

Récompense. — Le mérite de l'œuvre s'imposait à la décision du Jury, qui accorda à M. J. Scherrer une médaille d'or.

ALGÉRIE

M^{me} DELFAU. — *Médaille d'or.* — M^{me} Delfau, fondatrice-directrice de l'École professionnelle indigène pour la fabrication des tapis, à Alger, a fait exécuter par ses ouvriers indigènes, élèves de son école, une série de superbes tapis, reproductions de pièces du XVII^e et du XVIII^e siècles, à points noués et au point des Gobelins, dont les originaux se trouvent au musée de Lyon et à celui de Munich.

Les résultats obtenus font à la fois l'éloge de la directrice et de ses collaboratrices et contribuent au développement et au succès des écoles et des fabriques placées sous son habile direction ou fondées sur son initiative.

Récompense. — Le talent et le mérite de M^{me} Delfau lui ont valu une médaille d'or.

EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

Après avoir rendu hommage à nos confrères français, il n'est que juste de dire les mérites des exposants étrangers, de montrer leur

persévérance et de signaler leurs efforts constants pour se placer au premier rang.

Le cadre de ce rapport ne nous permettant pas une nomenclature complète de tous les produits exposés, nous nous voyons forcé de limiter notre compte rendu en ne mentionnant que les installations qui, par leur caractère original ou par la nature remarquable de leurs produits, nous ont spécialement frappé ; celles surtout dont les progrès ont été remarqués par les membres du jury et particulièrement celles qui menacent d'égaler ou de surpasser nos industries similaires. Nous nous sommes donc surtout attaché à étudier les industries étrangères rivales de nos industries nationales et à les comparer, et nous nous excusons d'avance des oubliés que nous avons pu commettre involontairement.

ÉTATS-UNIS

Les États-Unis comptaient 15 exposants répartis dans le « Palais des Industries variées ».

MM. W. BAUMGARTEN ET C. — *Grand prix.* — MM. Baumgarten, William et C° présentaient un superbe ensemble de trois pièces somptueusement décorées.

Ils revendiquaient à la fois le jugement des jurés du Groupe 38 pour les meubles, et des jurés du Groupe 43 pour les tapisseries. Pour ne pas empiéter sur les attributions de notre distingué collègue de l'ébénisterie, M. F. Soubrier, nous nous bornerons à exprimer ici notre admiration pour la grande recherche, la richesse et la parfaite réussite de cette remarquable Exposition.

Un de ces Salons était exclusivement décoré de riches tapisseries anciennes ; nous nous contenterons, après les avoir admirées, de constater avec quel soin MM. W. Baumgarten et C° les ont recherchées, rassemblées et présentées.

Les murs des deux autres salons étaient entièrement tendus de très belles tapisseries modernes, dont plusieurs d'après Boucher, et « Les Quatre Saisons » et « l'Abondance », par Thomas.

Les fenêtres étaient ornées de magnifiques cantonnières de tapisserie et les sièges et paravents, de pur style, recouverts de somptueuses tapisseries à fleurs et à personnages. Toutes ces pièces provenaient des ateliers de William's Bridge, où elles avaient été exécutées en basse lisse, sous l'artistique direction de MM. Baumgarten et C°, avec le

concours d'habiles artistes tapissiers, parmi lesquels nous avons relevé les noms de MM. Philippe Rue, A. Thomas et de M. J. Foussadier, chef tisseur de cette importante manufacture.

Si nous avions une légère critique à faire, c'est qu'il y avait dans ces trois salons trop de splendeurs étalées ; mais nous sentons fort bien dans quel but MM. Baumgarten et C°, qui exposaient, croyons-nous, pour la première fois, les ont accumulées. Ils se proposaient de montrer par quels puissants efforts ils avaient, en onze années, transporté à New-York cette merveilleuse industrie ; quelle puissance et quel éclat ils lui avaient donnés. Ils avaient pris soin de mettre sous les yeux du public la première pièce de tapisserie (un siège) exécutée dans leurs ateliers en 1893. La comparaison était ingénieuse et frappante, car elle montrait le chemin parcouru et le degré de perfection obtenu. MM. Baumgarten et C° occupent aujourd'hui 92 ouvriers.

C'est en France, où ils sont venus demander à notre École nationale des Beaux-Arts l'enseignement artistique, qu'ils ont puisé les éléments de ces succès et de cette richesse dont ils font aujourd'hui profiter les États-Unis ; mais, hâtons-nous de le dire, MM. Baumgarten et C° sont des amis de notre pays et tout en développant chez eux cette nouvelle industrie, ils éCLAIRENT le peuple américain, élèvent son goût, lui font apprécier nos belles œuvres, et concourent ainsi à répandre les produits de notre industrie d'art, qu'ils viennent eux-mêmes chaque année demander à nos producteurs français (1).

Récompense. — Après une étude très approfondie, le Jury a accordé un Grand prix à MM. W. Baumgarten et C°.

BIGELOW CARPET C°, New-York. — *Grand prix.* — La Bigelow Carpet C°, de New-York, disposait d'un emplacement considérable pour nous exposer, de la façon la plus séduisante, la grande variété de tapis qu'elle produit avec ses mille métiers et son personnel de 3.714 employés — 1.780 hommes et 1.934 femmes.

L'emploi des tapis, extraordinairement répandu aux États-Unis, explique le développement et la puissance de cette industrie, dont les progrès sont immenses.

Dans une sorte d'îlot, tout entouré d'énormes glaces et brillamment éclairé à l'électricité, étaient groupées de nombreuses piles de rouleaux

(1) Le rapporteur a cru devoir insister tout particulièrement sur le développement extra-ordinaire de cette puissante industrie et ne saurait trop appeler l'attention de nos fabricants d'Aubusson sur les résultats obtenus et sur leurs conséquences.

de moquettes et de tapis bouclés. Entre ces rouleaux, un ingénieux système de suspension permettait de faire pivoter un choix considérable de carpettes aux dessins variés, dont les coloris étaient soignés et réussis. Le sol était également couvert de carpettes complétant joliment cette remarquable collection.

La Bigelow Carpet Co produit surtout des articles relativement riches, dont nous avons remarqué de beaux spécimens, soit de tapis au mètre ou tapis d'escaliers aux petits effets symétriques, aux dessins fleuris, camaïeux ou multicolores, et beaucoup d'imitations de tapis d'Orient fort bien réussis. Nous avons constaté que beaucoup de leurs carpettes sont faites en deux morceaux avec une couture au milieu et des bordures rapportées.

Si nous avons été émerveillés de leur puissance, nous devons reconnaître qu'ils n'ont pas encore atteint la perfection, la diversité, les dimensions et le goût auxquels arrivent les producteurs français et nous n'avons trouvé dans leur vitrine aucune pièce comparable à celle de MM. Ed. Lainé et Cie et Lorthiois, Leurent et fils, par exemple. Constatons toutefois qu'ils marchent à grands pas et qu'à l'abri de droits de douane absolument prohibitifs, ils ont la partie belle et le gain facile.

Récompense. — La Bigelow Carpet Co a obtenu un Grand prix.

CHASE, L. C. ET C^o, Boston. — *Grand prix.* — MM. L.-C. Chase et C^o, de Boston, grands fabricants de peluches mohairs unies, dont les produits sont remarquables quoique peu variés, ont été appréciés des membres du Jury (1).

Récompense. — Ils ont reçu un Grand prix.

SMITH, Alexander and Sons, Yonkers (N.-Y.). — *Grand prix.* — La puissante manufacture de tapis de MM. Alexander Smith and Sons rivalisait comme installation avec celle de la Bigelow Carpet Co et ces deux Expositions, calquées l'une sur l'autre, formaient un très bel ensemble qui s'imposait à l'attention des visiteurs (2). Leurs tapis, de genres très différents, tapis au mètre, escaliers et carpettes, sont de

(1) L'Exposition de MM. L.-C. Chase et C^o, de Boston, comme celles de beaucoup d'autres fabricants étrangers, renfermait des produits classés dans plusieurs Groupes, d'où une grande confusion pour l'attribution des récompenses par les Jurys différents et dans certains cas l'attribution de plusieurs récompenses au même exposant pour des produits similaires.

(2) Nous signalons ce genre d'installations à nos manufacturiers français, comme susceptibles de renouveler la présentation de leurs produits dans les Expositions futures et d'intéresser davantage le public.

qualités inférieures, mais se recommandent surtout par leurs prix peu élevés ; le marché américain en est inondé, grâce à une puissance de production colossale, alimentée par 1.300 à 1.400 métiers mécaniques. Les dessins sont bien appropriés à ce genre d'articles, mais les coloris sont moins délicats, par cela même d'un effet moins séduisant, et c'est surtout l'importance de cette industrie que les jurés ont voulu reconnaître par la haute récompense qu'ils lui ont attribuée.

Récompense. — Un Grand prix a été accordé à MM. Smith Alexander and Sons pour leur puissante industrie.

SINGER MFG CO, New-York. — *Grand prix.* — L'énorme Exposition de la Singer Mfg Co était un des clous de la Section américaine. Les machines à coudre s'emploient aux États-Unis pour tous les ouvrages de couture et ces habiles exposants, présentant des types innombrables dans dix Groupes différents, se sont vu décerner autant de hautes récompenses.

Pour ce qui nous concerne, nous devons reconnaître que nous avons été émerveillés du travail obtenu par la machine à coudre destinée à réunir les lés de tapis, qu'elle semble dévorer. La machine est réglée de telle façon que le rassemblement défectueux de deux lés de tapis l'arrête instantanément. La solidité, la perfection et la rapidité sont invraisemblables.

Deux autres machines destinées à border les tapis à l'aide de deux genres de points différents sont également surprenantes ; c'est un véritable travail de broderie d'une régularité et d'une solidité remarquables.

Tant d'ingéniosité et de succès méritaient la plus haute récompense ; mais était-ce bien au Jury du Groupe 43 à l'accorder ?

Récompense. — C'est par un Grand prix que le Jury a témoigné son admiration pour tant d'ingéniosité et pour son habile mise en pratique.

BALDWIN BROTHERS, New-York. — *Médaille d'or.* — MM. Baldwin Brothers travaillent et décorent le cuir avec une incomparable habileté. Ils n'avaient pas craint de venir à l'Exposition de Paris, en 1900, affronter la comparaison avec leurs confrères du monde entier et ils en avaient été récompensés par une médaille d'or. A Saint-Louis, ils nous montraient une série de superbes échantillons de cuirs artistiques pour sièges, tentures, paravents, etc., et ils ont obtenu cette fois encore un véritable succès.

Nous appelons l'attention des maisons françaises sur le développement de cette industrie aux États-Unis et sur ses tentatives hardies.

Récompense. — Le Jury a décerné une médaille d'or à MM. Baldwin Brothers pour leur intéressante Exposition.

PANTASOTE LEATHER Co, New-York City. — *Médaille d'or.* — Les imitations de cuirs unis, estampés et décorés exposées dans le salon de la Pantasote Leather Co sont véritablement remarquables par leur souplesse, leur solidité, et nous avons constaté qu'ils ne se déchiraient ni ne se cassaient ; parmi leurs autres qualités, on leur attribue le privilège de ne pas brûler et de résister au froid. En un mot, c'est une très intéressante imitation du cuir et la décoration qu'on lui fait subir en augmente l'attrait. C'est un article essentiellement pratique.

Récompense. — La Pantasote Leather Co a reçu une médaille d'or pour ses remarquables produits.

PHILADELPHIA TAPESTRY MILLS, Philadelphie. — *Médaille d'or.* — Les Philadelphia Tapestry Mills sont les seuls, parmi les fabricants d'étoffes de fantaisie pour ameublement aux États-Unis, qui aient affronté la lutte pacifique à laquelle leur nation nous conviait.

Il est regrettable que les grands et puissants concurrents américains dont on nous parle sans cesse n'aient pas cru devoir imiter cet exemple ; la comparaison eût été intéressante et instructive pour tous.

Cette fabrique, bien qu'exécutant surtout les genres courants, avait su grouper dans ses vitrines des pièces fort intéressantes. Les tissus épais, genre tapisserie, y tenaient une grande place et une jolie série de tapis de table, de portières de velours ou peluches, dont quelques-unes double-face, montraient quel degré de perfection atteint l'outillage des nouvelles fabriques.

A signaler particulièrement des essais très réussis de tissus tramés d'une soie artificielle tirée exclusivement du bois. Cette intéressante tentative démontre, comme l'avaient fait depuis longtemps des fabricants français, la possibilité de l'emploi de cette nouvelle matière ; elle dénote de la part de cette maison un grand esprit d'initiative dont nous la félicitons.

Récompense. — Le Jury a considéré que les produits et l'initiative de cette fabrique méritaient une médaille d'or.

RICHTER MFG Co, Tenafly (N.-J.). — *Médaille d'or.*

WIGGIN'S H. B., SONS Co, Bloomfield (N.-J.) — *Médaille d'or.*

STANDARD OIL CLOTH C, New-York City. — *Médaille d'argent.*

STRAUSS, M., ET SONS, Newark (N.-J.). — *Médaille d'argent.*

ECONOMY RUG C, Davenport (Ia).

Les produits exposés par la Richter Mfg C° lui ont valu une médaille d'or. Il en a été de même pour les tissus de décoration et tentures présentés par la Wiggin's H. B. C

La Standard Oil Cloth C°, pour ses toiles cirées, a mérité une médaille d'argent.

MM. Strauss M. et Sons, qui, dans leur Exposition, nous montraient leurs cuirs pour meubles, ont obtenu la même récompense.

Enfin, l'Economy Rug C°, qui a imaginé d'utiliser les vieux tapis pour en faire des neufs, nous montrait le résultat de ses procédés qui, nous devons l'avouer, ne nous ont pas paru bien séduisants. D'ailleurs, le prix relativement élevé de cet article (50 francs pour un tapis de 2 m. 50 sur 2 m. 50) ne nous semble pas pratique.

RÉSUMÉ. — Les États-Unis, malgré l'abstention de leurs fabriques d'étoffes d'ameublement les plus réputées, tenaient une grande place à l'Exposition de Saint-Louis. Ce que nous y avons vu, joint aux renseignements que nous avons pu nous procurer aux États-Unis et particulièrement à New-York, prouve que cette industrie y occupe une situation considérable et qu'elle s'y développe avec une incroyable rapidité. Tout ce qui peut s'y produire mécaniquement y est immédiatement exploité et tout ce qui est susceptible de donner un profit est tenté. Dans ces conditions, nos articles unis ou courants s'importent de moins en moins et les articles nouveaux seuls ont une chance d'être appréciés et recherchés ; mais ils sont immédiatement copiés et ne donnent pas à leurs créateurs les résultats qu'ils seraient en droit d'en attendre ; il y a donc lieu pour nos fabricants de se montrer très prudents dans la remise de leurs nouveautés et de ne rien négliger pour chercher à faire protéger leurs créations. C'est une question qui doit attirer toute leur attention.

Les soieries légères teintes en pièce, les petites étoffes fantaisie tramées schappe ou tussah, les chaines schappe tramées coton, les tissus chaîne coton tramés coton ou tramés schappe, les imitations tapisseries, les damas, sont en pleine production à Philadelphie. Les peluches, les velours schappe et coton, les velours d'Amiens eux-mêmes, font actuellement l'objet d'une fabrication intense. Tous les genres y passent les

uns après les autres au plus grand détriment de l'industrie française en particulier.

Les cuirs, si employés aux États-Unis, y sont admirablement travaillés, les imitations y affluent sous toutes les formes.

Les tapisseries, avec MM. Baumgarten et C°, s'y développent avec une prodigieuse rapidité et un réel succès ; mais cet article y étant en grande faveur, nous nous permettons de conseiller à nos manufacturiers d'Aubusson d'essayer d'exploiter ce filon pendant qu'il en est temps.

Les tapis, d'une consommation considérable, sont encore plus protégés que les autres tissus, d'où il suit que la production indigène s'y est développée d'une manière fantastique et qu'elle吸orbe tout le marché, à l'exception des tapis d'Orient qui jouissent actuellement, en Amérique, de la plus grande faveur.

ALLEMAGNE

Soixante-deux noms figurent sur le catalogue officiel pour le Groupe 43 de l'Empire d'Allemagne, dont une partie dans le « Palais des Arts libéraux » et l'autre partie dans le « Palais des Industries variées ». Vingt et un seulement ont été récompensés par les membres du Jury de Groupe, et, cependant, vingt-huit figurent sur le palmarès officiel allemand.

L'écart considérable qui existe entre le nombre des exposants et celui des récompenses (28 sur 62) provient de ce que, d'une part, beaucoup d'exposants allemands s'étaient fait inscrire à la fois dans plusieurs Groupes sans y avoir droit, et, d'autre part, un grand nombre d'entre eux ont été reconnus par les jurés comme n'étant pas fabricants, soit qu'ils fussent marchands ou simplement collaborateurs. Nous constatons que sept exposants qui n'ont pas été jugés par les membres du Jury international (alors que le juré allemand présentait lui-même les exposants) ont obtenu après coup deux médailles d'or, trois médailles d'argent et deux médailles de bronze (1). Quoi qu'il en soit, les chiffres ci-dessus prouvent surabondamment l'immense effort qu'ont tenté les manufacturiers de Barmen, Berlin, Magdebourg, Rixdorf-Berlin, Eberswalde, Chemnitz, Wilmersdorf, Bietigheim, Krefeld, Nuremberg, Hambourg, Karlsruhe, Rheinpfalz, Elberfeld, Leipzig et Wurzen et nous livrons ces réflexions à nos confrères français. Nous nous permettons

(1) Ces sept récompenses ont dû être accordées par le Jury de département ou le Jury supérieur.

de leur conseiller de se tenir au courant du mouvement commercial considérable des Allemands vers l'Amérique où ils cherchent à prendre une place qui nous fut si longtemps réservée.

BARMER TEPPICHFABRIK VORWERK ET C^o, Barmen. — *Grand prix.* — C'est une note particulièrement neuve que celle offerte par la « B. T. V. et C^o. » avec ses quelques pièces bien spéciales et très différentes de ce que nous avons vu partout ailleurs. Nous sommes loin de cette production colossale des Américains, bien loin aussi de cette variété et de cette souplesse de production des fabricants français ou belges. Aucune comparaison non plus ne peut être établie avec ces merveilleuses productions de la Perse ou de l'Inde, ni avec la richesse des tapis de Ginzkey ; mais cette recherche des formes simples et des coloris sobres donne un véritable caractère à cette fabrication.

Récompense. — Le Jury a accordé un Grand prix à la Barmer Tepichfabrik.

DEUTSCHE LINOLEUM WACHSTUSCH C^o, Rixdorf-Berlin et Eberswalde. — *Grand prix.* — La Deutsche Linoleum Wachstusch C^o, fondée en 1882, avait obtenu une médaille d'argent en 1900, mais l'importance de son outillage et les nouveaux perfectionnements qu'elle n'a cessé d'apporter depuis cette époque l'ont placée au premier rang de cette industrie qu'elle a contribué à vulgariser aux États-Unis, où sa renommée est parfaitement établie pour ses linoleums et ses tapis incrustés imitant le bois et le marbre, et aux dessins et coloris les plus variés.

Récompense. — Le Jury lui a attribué un Grand prix.

GEORG HULBE, Hambourg. — *Grand prix.* — M. G. Hulbe a obtenu un véritable succès avec ses merveilleux cuirs ciselés. Ses reproductions des siècles passés : cuirs de Cordoue et cuirs de Venise ; ses riches décos de tous styles : tentures, sièges, paravents, écrans, coussins et ses délicieux coffrets d'un travail artistique et d'une exécution parfaite ont véritablement séduit les connaisseurs.

Nous avons vivement regretté de ne pouvoir établir une comparaison entre les œuvres de M. Hulbe et celles de M. Quenardel, qui avaient rivalisé de talent à notre Exposition de 1900 et nous nous permettons d'appeler l'attention de nos maisons françaises sur cette concurrence qui semble s'implanter avec éclat en Allemagne et aux États-Unis.

Récompense. — A l'unanimité, le Jury a décerné un Grand prix à M. Hulbe, pour ses remarquables productions.

NOSS ET LUCAS, Elberfeld. — *Grand prix.* — De toutes les fabriques allemandes d'étoffes pourameublement, c'est celle de MM. Noss et Lucas qui nous a paru la plus intéressante au point de vue de la variété des genres qu'elle exposait. Nous avons remarqué plusieurs étoffes imitation de tapisseries aux dessins vraiment originaux, des lampas à une ou deux trames fond satin et fond gros de Tours, des velours coupés et frisés et des velours de Gênes bien exécutés ; enfin, plusieurs types d'étoffes tramés de soie artificielle montrent l'esprit de recherche de ces fabricants, qui semblent à la piste de toutes les nouveautés.

Récompense. — Le Jury a attribué un Grand prix à MM. Noss et Lucas.

WURZNER TEPPICH UND VELOURS FABRIKEN, Wurzen. — *Grand prix.* — La Wurzner Teppich und Velours Fabriken avait exposé quelques tapis originaux pour lesquels le Jury s'est montré très bienveillant en lui attribuant la plus haute récompense.

Récompense. — La Wurzner Teppich und Velours Fabriken a reçu un Grand prix.

ZIESCH, W., ET C^o, Berlin. — *Grand prix.* — MM. W. Ziesch et C^o ont établi à Berlin, en 1868, une manufacture de tapisserie de haute lisse, dont la fabrication avait été abandonnée en Allemagne depuis plus d'un siècle. Leur envoi à Saint-Louis était considérable et, à notre avis, beaucoup plus remarquable par le nombre des pièces exposées que par leur valeur artistique. Nous avons été surpris de voir MM. Ziesch et C^o, artistes tapissiers de l'empereur d'Allemagne, usurper le nom de « Gobelins » pour l'appliquer à leurs produits. Nous avons protesté énergiquement vis-à-vis de nos collègues du Jury contre de pareils agissements, puis vis-à-vis de M. le Commissaire général, qui, nous le savons, s'est élevé contre de tels procédés.

Trois tapisseries d'inégale valeur, d'après Boucher, représentaient les imitations de notre Art français ; l'une d'elles « Les Amours » était réellement d'exécution inférieure. Deux panneaux : « Vénus enchaînée » et « Vénus déchaînée », par Asftalek et deux dessus de porte par Max Kock n'étaient pas non plus traités d'une façon bien remarquable. Un canapé et quatre fauteuils à fleurs étaient au contraire d'un travail supérieur ; mais nous aimons moins le meuble composé d'un canapé et quatre fauteuils à personnages et fleurs « Les Saisons ».

Deux petits panneaux « Fruits », par Viani ; un panneau « Vue de parc », du même, nous plaisaient davantage ; cinq panneaux de chasse par Max Kock, destinés au nouveau Parlement prussien et trois panneaux « Chant Vin Womanhood », par Plessen, attiraient l'attention ; enfin, deux grands panneaux, dessinés par Jürss, avaient du caractère et offraient un véritable intérêt.

Nous avons également remarqué une portière tapis à la main, double face, d'une jolie exécution.

Si nous comparons les pièces exposées par MM. W. Ziesch et C^o, établis depuis trente-six ans, avec celles que nous montraien MM. W. Baumgarten et C^o, de New-York, nous sommes obligé de constater une supériorité considérable en faveur de cette jeune manufacture qui n'a que onze années d'existence. Et devant un tel écart de mérite nous nous expliquons difficilement l'attribution d'une même récompense.

Récompense. — Le Jury a accordé un Grand prix à MM. W. Ziesch et C^o.

BENJAMIN ET C — *Médaille d'or.* — Les grandes carpettes genre moderne en six ou sept couleurs présentées par MM. Benjamin et C^o offraient un réel intérêt et dénotaient un véritable effort.

Récompense. — Le Jury a attribué une médaille d'or à MM. Benjamin et C^o.

CARL DUERFELD, Chemnitz. — *Médaille d'or.* — M. Carl Duerfeld, pour une simple tenture, très intéressante d'ailleurs, formée de feuillages verts cernés maïs, s'est vu attribuer une haute récompense.

Récompense. — Le Jury a, en effet, attribué une médaille d'or à M. Carl Duerfeld.

GERMANIA LINOLEUM VERKE, Bietigheim. — *Médaille d'or.* — Cette manufacture, dont l'installation était fort importante et dont les produits sont variés, a été très remarquée.

Récompense. — Les membres du Jury l'ont récompensée d'une médaille d'or.

TH. GOTZES, Krefeld. — *Médaille d'or.* — La vitrine de M. Th. Gotzes renfermait de belles imitations d'étoffes anciennes qui offraient un contraste assez frappant avec celles présentées par MM. Noss et Lucas. Nous y avons particulièrement remarqué un velours de châuble en deux hauteurs de poil soie avec effets de métal or, un très

beau velours jaune avec métal or ou argent, et deux riches lampas gothiques, dont un vert et un rouge tramé or de belle fabrication.

Récompense. — Les remarquables productions de M. Th. Gotzes lui ont valu une médaille d'or.

HESSLEIN, S. A., ET C^o, Nuernberg. — *Médaille d'or.* — MM. S. A. Hesslein et C^o avaient placé dans une collectivité une simple étoffe de tenture murale vieil or qui leur a valu une médaille d'or.

HOZACK, KARL, Berlin. — *Médaille d'or.* — M. Karl Hozack, fabricant de tapis genre Smyrne, présentait un tapis avec semis et encadrement vert camaïeux ; il lui a été accordé une médaille d'or.

KOTTMANN, GUSTAV, Krefeld. — *Médaille d'or.* — M. Gustav Kottmann nous montrait, dans une collectivité, une étoffe de siège genre tapisserie, dessin moderne, en deux tons de beige avec orange, bien réussie, pour laquelle il a obtenu une médaille d'or.

LINOLEUM FABRIK MAXIMILIANSON, Rheinpfalz. — *Médaille d'or.* — L'Exposition intéressante de la Linoleum Fabrik Maximilanson permettait de constater la variété de sa production et son importance. Le Jury lui a décerné une médaille d'or.

MENGERING, GEB., Magdebourg. — *Médaille d'or.* — MM. Mengering, Geb. exposaient une grande tapisserie murale représentant un personnage couvert d'une draperie et couronné d'étoiles, pour laquelle ils ont obtenu une médaille d'or.

VOGEL, WILHELM, Chemnitz. — *Médaille d'or.* — M. Vogel Wilhelm a obtenu une médaille d'or.

RENTSCH, FRITZ, Leipzig. — *Médaille d'or.* — Le Jury a décerné à M. Fritz Rentsch, une médaille d'or.

BENNECKE ET LATTEY, Magdebourg. — *Médaille d'argent.* — MM. Bennecke et Lattey, fabricants de tapis, ont obtenu une médaille d'argent.

BRETTING ET ROEMER, Magdebourg. — *Médaille d'argent.* — Pour leurs tapis, MM. Bretting et Roemer ont reçu une médaille d'argent.

KUNSTSTICKEREISCHULE DES BADISCHEN FRAUENVEREIN, Karlsruhe. — *Médaille d'argent.* — Cette école, qui exposait des tapis et tapisseries, s'est vu attribuer une médaille d'argent.

MARTHA ET HEDNIG ENDELL, Wilmersdorf. — *Médaille d'argent.*
— Pour les tapis qu'elles présentaient, elles ont obtenu une médaille d'argent.

RÉSUMÉ. — L'Allemagne, qui prend une place de plus en plus grande sur le marché américain, avait fait dans le Groupe 43 un effort considérable à l'Exposition de Saint-Louis.

L'industrie du linoleum, qui a pris depuis quelques années une très grande extension en Allemagne, a dû profiter de la faveur dont jouit cet article aux États-Unis pour y imposer ses produits. Une seule Exposition étrangère, celle de la « Greenwich Inland Linoleum Co » rivalisait avec les puissantes manufactures allemandes. Pour les tapis de laine, un grand nombre de fabricants allemands exposaient leurs produits ; mais si intéressants qu'ils fussent, ils ne réussissaient pas à égaler ceux des États-Unis et de Belgique pour l'article courant, ni ceux des Autrichiens, des Persans et des Français pour la richesse et la variété. Leur note très spéciale et plutôt triste est la même chez tous les producteurs, mais elle dénote de la recherche, de l'étude et un progrès très sensible qu'il faut signaler. Les tapisseries ont donné lieu à des envois assez nombreux, mais nous ne craignons pas de dire qu'ils sont de beaucoup inférieurs à ceux des autres nations qu'il nous a été donné d'étudier et de comparer à Saint-Louis. Les tapissiers qui ont exécuté les pièces exposées peuvent être de bons ouvriers, mais ils sont loin d'être des artistes et l'interprétation qu'ils ont faite des œuvres modernes, aussi bien que des reproductions d'ancien le prouve surabondamment. C'est surtout dans les copies de Boucher que leur manque de goût s'est manifesté et qu'ils ont fait preuve d'un défaut complet du sens de coloristes. Sans parler des Gobelins, de Beauvais et d'Aubusson, nous leur avons trouvé des concurrents infiniment plus habiles chez des tapissiers plus nouveaux.

En revanche, l'industrie du cuir décoré était représentée de merveilleuse façon par la maison G. Hulbe, qui s'est placée au premier rang par le choix et la variété de ses produits. Ce genre semble, du reste, mieux répondre à la nature et au goût de l'artisan allemand, qui y réussit d'une façon admirable. Les fabricants de tissus proprement dits étaient largement représentés à Saint-Louis ; mais à part deux ou trois d'entre eux qui avaient réellement préparé, combiné et présenté une Exposition d'ensemble, les autres s'étaient contentés d'envoyer quelques pièces séparées, la plupart dans les collectivités.

Ces pièces prises isolément montrent, à défaut de variété, une production intéressante, quoique monotone ; ce sont généralement des tissus genre point de tapisserie, à petits dessins, ne nécessitant pas plus d'imagination que de frais, mais très probablement de vente très courante. Parmi les Expositions importantes, nous devons signaler les envois de MM. Noss et Lucas, d'Elberfeld, dont la grande variété et la belle exécution prouve que certains fabricants allemands sont capables de produire des genres très différents, depuis les étoffes bon marché jusqu'aux articles riches. Un autre fabricant, M. Th. Gotzes, de Krefeld, qui semble surtout se spécialiser dans les velours et les brocarts, y réussit également bien et, quoiqu'il ne donne pas à ses articles la délicatesse et la netteté des tissus lyonnais, il leur fait certainement concurrence. Nous avons regretté de ne pas retrouver les spécimens d'un grand nombre de manufacturiers avec lesquels nous avons souvent occasion de nous rencontrer et de lutter sur les marchés étrangers.

Le sens pratique des Allemands s'est une fois de plus, manifesté dans l'empressement avec lequel ils ont répondu à l'appel des organisateurs de collectivité. Un grand nombre d'entre eux ont ainsi résolu ce difficile problème de faire connaître leur nom et leurs produits à l'étranger, avec le minimum de frais et le maximum de récompenses possibles.

JAPON

L'Empire du Japon, en dépit des graves événements qui ont marqué le début de l'année 1904, avait répondu avec le plus grand empressement à l'invitation des États-Unis. L'emplacement considérable que les trente-sept exposants de notre Groupe occupaient dans le « Palais des Industries variées » prouve la hardiesse de ce peuple entreprenant et son extrême vitalité. Nous ajouterons que, sur le catalogue, figuraient dix autres industriels dont nous n'avons pu découvrir les Expositions.

CHIKUGO MATTING TRADING ASS'N, Fukuoka Ken. — *Grand prix.*

HIROSHIMA KEN MATTING TRADING ASS'N, Hiroshima Ken. — *Grand prix.*

KOBE MATTING TRADER ASS'N, Kobe. — *Grand prix.*

OKAYAMA KEN MATTING TRADING ASS'N, Okayama. — *Grand prix.*

RYOEN, Goshikaisha. — *Grand prix.*

Sur sept Grands prix accordés aux exposants japonais, cinq ont été attribués à des fabricants de nattes, industrie dans laquelle ils excellent et pour laquelle ils n'ont pas de rivaux au monde. L'immense variété de produits qu'ils savent tirer du jone et de la paille, les effets multiples qu'ils obtiennent, soit qu'il s'agisse de tentures murales, de sièges ou de tapis, les heureux mélanges de couleurs qu'ils produisent grâce à leur esprit inventif et les dessins si ingénieux qu'ils créent en si grand nombre rendaient cette Exposition absolument remarquable. Ajoutons que les bienveillantes dispositions des Américains en leur faveur expliquent la prodigalité de la haute récompense qu'ont obtenue : Chikugo M. T. A.; Hiroshima Ken M. T. A.; Kobe Matting T. A.; Okayama Ken M. T. A.; Ryo-en.

AOKI HACHIYEMON, Shigu Ken. — *Grand prix.* — Des deux autres Grands prix, l'un a été accordé à MM. Aoki Hachiyemon pour un riche panneau brodé, d'une superbe composition, où des paons aux couleurs éclatantes et de blanches cigognes s'enlevaient au milieu d'arbustes et de fleurs d'une harmonie délicieuse et d'une merveilleuse et incomparable exécution. Par suite d'une anomalie que nous signalons, n'ayant pas pu la vaincre, nous avons été appelés à juger cette délicieuse pièce alors que cent autres de même nature recevaient leurs récompenses des mains de nos collègues de la broderie, mieux qualifiés pour cette agréable mission.

KAWASHIMA JIMBEI, Kyoto. — *Grand prix.* — Après de nombreuses et incompréhensibles hésitations de la part des représentants Japonais, nous avons pu obtenir qu'ils nous mettent à même de juger une merveilleuse pièce de tapisserie de soie exécutée avec un art infini par M. Kawashima Jimbei.

Cette pièce capitale par ses dimensions, son dessin et la perfection de son exécution fait le plus grand honneur aux artistes qui l'ont composée et tissée. Elle a valu un Grand prix à son auteur.

Il en résulte qu'après les États-Unis et l'Allemagne (1), le Japon nous montre un effort considérable couronné de succès, sur lequel nous ne saurions trop appeler l'attention de nos artistes tapissiers des Gobelins, de Beauvais et d'Aubusson.

FUJIWARA ICHIMATSU, Osaka Fu. — *Médaille d'or* ;

KAWASE KAMBEI, Kyoto. — *Médaille d'or* ;

(1) L'Angleterre a fait également une heureuse tentative que nous avons admirée sans la juger, dans l'un des salons de la maison Waring et Gillow.

AKAO ZENBEI, Kobe. — *Médaille d'or* ;
 HIGASHI KOKUTO GUN, MATTING TRADING ASS'N, Oita Ken. — *Médaille d'or* ;
 ISHIKAWA KEN EXPORT MATTING TRADERS ASS'N. — *Médaille d'or* ;
 ISOZAKI TAKASBURO, Okoyama. — *Médaille d'or* ;
 TAKIKAWA KICHTARO, Tottoriken Yuzen. — *Médaille d'or*.

Deux fabricants de tapis, quatre fabricants de nattes et un fabricant d'étoffes ont également profité de la bienveillance de la majorité des membres du jury, en recevant des médailles d'or pour quelques pièces d'ailleurs intéressantes.

Nous citerons entre autres une carpette de soie vert foncé avec larges feuilles et fleurs de couleurs de MM. Fujiwara Ichimatsu, et des tapis variés de MM. Kawase Kambei ; d'autre part, une multitude de nattes de tous genres et de toutes couleurs unis et à dessins, exposées par MM. Akao Zenbei, Higashi Kokuto Gun, Ishikawa Ken, Isozaki Takasburo ; enfin, des étoffes de MM. Takikawa Kichitaro, fabricants d'étoffes ont également obtenu une médaille d'or.

Nous avons le regret de constater que nous n'avons été appelés à juger aucune de ces belles soieries dans la fabrication desquelles les Japonais excellent et qu'ils exportent si largement. Cette lacune provient certainement de la méthode de classement contre laquelle nous ne cessons de nous éléver et qui nous a privé de juger et de comparer ces produits les plus riches en soieries d'ameublement de France, d'Italie et du Japon.

JAPAN CARPET C, Kobe. — *Médaille d'argent* ;
 SUGINO KURAKICHI, Osaka. — *Médaille d'argent* ;
 YUTAKA CARPET C°, Hyogoken. — *Médaille d'argent* ;
 YAMANAKA et C°, Osaka. — *Médaille d'argent* ;
 BANGO MATTING TRADING ASS'N, Oita Ken. — *Médaille d'argent* ;
 ISHIMORI MOHEI, Kobe. — *Médaille d'argent* ;
 NOMBU MATTING TRADING ASS'N, Oita Ken. — *Médaille d'argent* ;
 YAMONS, Nibei. — *Médaille d'argent* ;
 YAMANAKA et C — *Médaille d'argent* ;
 TORII. — *Médaille d'argent* ;

Quatre fabricants de tapis de genres très différents, quatre fabricants de nattes et deux fabricants d'étoffes ont obtenu des médailles

d'argent. Les tapis, carpettes et tissus en pièces, en laine et en coton sont intéressants pour la consommation locale, mais ne s'imposent ni par la qualité ni par l'originalité ou le charme des compositions, contrairement à ce que nous avons constaté pour tant d'autres industries.

La Japan Carpet Co, MM. Sugino, Kurakichi, la Yutaka Carpet Co et MM. Yamanaka et Co ont obtenu la médaille d'argent.

Les fabriques de nattes récompensées de la médaille d'argent sont les suivantes : Bango Matting Trading Ass'n, MM. Ishimori, Mohei, la Nambu Matting Trading Ass'n et M. Yamano.

Les étoffes fabriquées en laine et coton tissés ou imprimés, les seules qui nous aient été soumises, sont également récompensées d'une médaille d'argent accordée à MM. Yamanaka et C et Torii.

KOJIMA NAGAKIYO, Kobe. — *Médaille de bronze* ;
 KISHI YOSJI, Nagasaki. — *Médaille de bronze* ;
 KOJIMA ZENSHIRO, Hyogoken. — *Médaille de bronze* ;
 KORI SADAHEI, Ibaraki Ken. — *Médaille de bronze* ;
 OKABE NAOSABURO, Osaka. — *Médaille de bronze* ;
 SCHIMODATE BUSSAN ORIMONO Co, Ibaraki Ken. — *Médaille de bronze* ;
 TAMIYA YOSUKE, Ibaraki Ken. — *Médaille de bronze* ;
 WAKANO SOBEI, Osaka. — *Médaille de bronze* ;
 NAYEMURA TOKUJI, Kobe. — *Médaille de bronze* ;
 NOZAWA Co, Kobe. — *Médaille de bronze* ;
 SANIYEN Co, Kagawa Ken. — *Médaille de bronze*.

Les membres du Jury ont encore attribué onze médailles de bronze aux exposants japonais pour 8 fabricants de tapis ou étoffes et 3 fabricants de nattes.

Parmi les premiers, ce sont surtout des tapis de bas prix en coton qui nous ont été présentés, et des étoffes ordinaires, dont la plupart imprimées. Comme tapis original nous citerons celui de M. Kishi Yosji représentant un énorme tigre.

Nous aurions voulu voir décerner une plus haute récompense à M. Kojima pour ses carpettes en coton très souple et très moelleux, d'une bonne fabrication et aux dessins originaux et aimables sur fond bleu, avec effets beige et blanc et sur fond blanc avec effets des deux bleus camaïeux.

Rien à ajouter à ce que nous avons dit déjà pour les fabriques de nattes.

Ces médailles ont été réparties à MM. Kojima Nagakiyo, Kishi Yosji, Kojima Zenshiro, Kori Sadahei, Okabe Naosaburo, Schimodate Busson, Tamiya Yosuke, Vakano Sobei, Nayemura Tokuji, Nozawa Co, Sanyen Co.

RÉSUMÉ. — Le nombre considérable d'exposants japonais montre clairement de quel esprit d'initiative et d'entreprise ils sont animés. Ils ont actuellement toute la sympathie des habitants des États-Unis, que leurs succès militaires contribueront encore à augmenter ; le marché américain leur est particulièrement favorable et ils en profitent largement.

Dans le Groupe 43, la majeure partie de leurs envois était représentée par leurs remarquables nattes, si répandues maintenant et propres à tant d'usages ; ils sont certainement les maîtres de cette industrie. La superbe tapisserie de soie à personnages que nous avons déjà signalée dénotait une habileté et un talent remarquables de la part des véritables artistes tapissiers qui l'avaient exécutée. Il est incontestable que s'ils se mettent à pratiquer cet art, ils produiront, grâce à leur sens artistique et à leur extrême facilité d'assimilation, de véritables chefs-d'œuvre. Leurs tapis et leurs étoffes sont inférieurs aux produits similaires de la plupart des nations qui exposaient à Saint-Louis ; mais leurs broderies et spécialement la pièce hors ligne que nous avons eu le plaisir de récompenser étaient des merveilles d'exécution, tant au point de vue de l'originalité du dessin que de l'art avec lequel elles étaient colorées ; c'était la reproduction de ce que nous avions admiré en 1900.

Le Japon industriel et commercial a marché à grands pas et nous devons le considérer comme un concurrent redoutable.

AUTRICHE

L'empire d'Autriche était représenté dans notre Groupe par six exposants répartis dans le Pavillon National.

GINZKEY, J., Maffersdorf. — *Grand prix.* — Au premier rang parmi ces exposants nous avons été heureux de retrouver M. J. Ginzkey, l'habile fabricant de tapis dont les merveilleux spécimens avaient obtenu un si vif et si légitime succès à l'Exposition Universelle de 1900. Bien

que nous n'ayons pas trouvé à Saint-Louis la même profusion de richesses, les types que nous y avons admirés, tant au Palais des Arts qu'au Palais National, portaient bien la marque du goût qui a toujours distingué les productions de cette excellente fabrique et la note aimable qui en a fait la réputation ; ses nouvelles créations lui ont encore valu un Grand prix.

PHILIPP HAAS et FILS, Vienne. — *Médaille d'or.* — Une autre fabrique de Vienne, celle de MM. P. Haas et fils, exposait quelques carpettes intéressantes par le dessin, les coloris et la belle exécution ; il leur a été attribué une médaille d'or.

IMPERIAL ROYAL SCHOOL OF APPLIED ARTS, Vienne. — *Médaille d'argent* ;

IMPERIAL ROYAL SCHOOL OF APPLIED ARTS, Prague. — *Médaille d'argent* ;

L'École Impériale et Royale d'Arts appliqués de Vienne et l'Ecole Impériale et Royale d'Arts appliqués de Prague nous montraient, dans une Exposition d'ensemble des plus réussies, les travaux des élèves de toutes les professions exécutés sous la direction et d'après les dessins de professeurs de grande valeur. La tentative était aussi intéressante qu'heureusement exécutée et formée d'œuvres extrêmement diverses et originales. Le Jury du Groupe 43 a récompensé d'une médaille d'argent des tapisseries à la main d'un réel mérite.

ÉCOLE D'ÉTAT D'ARTS ET MÉTIERS, Jaegerndorf. — *Médaille d'argent* ;

ÉCOLE D'ÉTAT POUR LES INDUSTRIES TEXTILES, Vienne. — *Médaille d'argent* ;

Deux autres écoles : l'École d'État d'Arts et Métiers de Jacgerndorf, pour les tapis, et l'Ecole d'Etat d'Arts et Métiers de Vienne, pour les tapisseries, ont obtenu chacune une médaille d'argent dans cette Exposition collective à l'éclat de laquelle elles ont contribué.

RÉSUMÉ. — Seuls, les fabricants de tapis ont affronté la lutte à Saint-Louis et ils y ont remporté un véritable succès.

En dehors des efforts réels des Écoles d'Arts Appliqués et d'Arts et Métiers qui semblent bien dirigées et pratiquement organisées, nous n'avons vu aucune manifestation de fabricants de tissus d'ameublement.

HONGRIE

Sur dix exposants qui figuraient au catalogue, huit ont obtenu des récompenses dans le Palais des Manufactures.

M^{me} KABAY, DANIEL, Budapest. — *Médaille d'or.* — Nous devons une mention toute spéciale à M^{me} Kabay, de Budapest, pour les superbes tapis de soie qu'elle exposait.

Une délicieuse pièce de 180 centimètres sur 240 centimètres exécutée d'après un dessin de Horta sur fond havane clair en six couleurs de poil, nous a particulièrement séduits par le charme de son dessin et de sa coloration.

Un autre tapis de soie de plus petite dimension offrait également un attrait tout particulier par l'ingéniosité du dessin représentant deux paons admirablement coloriés sur un fond crème.

Nous ne saurions trop féliciter la véritable artiste qui a si bien exécuté ces deux magnifiques tapis, estimés 5.000 francs et 2.200 francs, qui sont de véritables pièces de musée.

M^{me} GREGUS MIRKOVSZKY, Gisella-Ujpest. — *Médaille d'or* ;

M^{elle} HORVATH JOLAN, Budapest. — *Médaille d'or* ;

M^{me} KOVALSKY SAROLTA, Nemetelemer. — *Médaille d'or* ;

SZUTS, A., Budapest. — *Médaille d'or*.

La grâce féminine se manifestait dans les jolis velours gaufrés pyrogravés et peints présentés par M^{me} Gregus Mirkovszky et M^{elle} Horvath Jolan ; dans les portières, panneaux et tapis à la main de M^{me} Kovalsky, qui ont obtenu toutes trois une médaille d'or.

M. Szutz s'est vu également attribuer une médaille d'or pour les cuirs gravés, repoussés et coloriés qu'il présentait en collectivité sur les meubles d'un de ses compatriotes.

M^{me} AGBABA, ADEL, Eszek. — *Médaille d'argent* ;

M^{elle} SZALAY, MARIA, Czinkota. — *Médaille d'argent* ;

ÉCOLE TEXTILE, Pozsony. — *Médaille de bronze* ;

Pour des tapis de laine et des coussins tapisserie, M^{me} Agbaba et M^{elle} Szalay ont obtenu des médailles d'argent et l'École Textile une médaille de bronze.

RÉSUMÉ. — L'Exposition de la Hongrie présentait moins encore que celle de l'Autriche un caractère industriel ; il ne s'agissait que de

travaux à la main exécutés généralement sur de bons dessins avec beaucoup de talent et de goût, mais la plupart exécutés par des mains féminines appartenaient plutôt, à notre sens, à la classe de la broderie. C'étaient des velours et cuirs pyrogravés, peints et brodés pour coussins et sièges, puis quelques tapis de soie, de laine et de coton.

ITALIE

L'Exposition de l'Italie était installée dans le Palais des Manufactures ; elle groupait huit exposants.

Malheureusement pour l'Italie, comme pour la France, comme pour le Japon, un classement déplorable nous retira le soin de juger une bonne partie des fabricants de soieries pour meubles, sans que nous puissions en comprendre la raison. C'est ainsi que MM. Bruno et Biraghi, de Gênes ; Benini et C°, de Côme et Ardizzoni, de Gênes, qui étaisaient dans leurs vitrines des damas, des lampas brochés, des brocatelles et des velours de Gênes qui constituent essentiellement l'étoffe pourameublement, figuraient dans le Groupe 57 de la matière première, des rubans et soieries pour robes.

PASQUINA, Giuseppe, Turin. — *Grand prix.* — Une série de soieries de genres très variés nous était présentée par M. Giuseppe Pasquina, de Turin. En dehors de damas et de lampas généralement bien réussis, nous avons surtout remarqué le choix très complet de leurs étoffes brochées, coloriées sur fond gros de Tours et sur satin tout soie ou agrémentées de métal, genres qui ont été créés et sans cesse améliorés, en France, par plusieurs maisons qui s'en étaient fait une sorte de spécialité. Ce même article est également présenté sous forme de coussins et de sièges dans des conditions qui nous ont paru très avantageuses.

Une série de velours de Gênes ton sur ton et coloriés à 4, 5 et même 6 couleurs semblaient faire revivre la vieille tradition des belles étoffes dont l'Italie avait eu autrefois le privilège.

Récompense. — Le Jury a décerné à M. G. Pasquina un Grand prix pour sa brillante Exposition.

FERRAR, Vittorio, Milan. — *Médaille d'argent.* — Les produits de la fabrique de M. V. Ferrari sont surtout remarquables par leur grande variété plutôt que par le choix des dessins, des coloris et par la beauté de leur qualité. Nous avons vu réunis dans cette Exposition des étoffes

de fantaisie, des damas de styles Renaissance, Empire ; des velours de Gênes, des brochés, des tissus imprimés sur chaîne, des tapis de laine et particulièrement une imitation de tapisserie représentant la place Saint-Marc, sur laquelle ce fabricant n'avait pas craint de placer une vaste étiquette portant l'inscription de « real Tapestry ». Un juré américain constatant cette supercherie, s'est empressé, avec l'approbation unanime de ses collègues, de la faire arracher et d'exprimer à l'exposant le sentiment de réprobation qu'un pareil acte inspirait.

Récompense. — Il a été donné une médaille d'argent à M. V. Ferrari.

OPICIFIO, SERICO, S. LEUCIO, Naples. — *Médaille d'argent.* — M. Opicifio nous présentait spécialement dans ses vitrines une série de brochés coloriés Louis XV, damas Empire, au milieu d'une série de damas et de brochés de tous styles et de tissus fantaisie. Nous devons également signaler des couvre-lit de soie dont la fabrication nécessite une organisation spéciale peu commune.

Récompense. — Si nous jugeons par comparaison nous sommes obligés de constater que cette Exposition n'a pas été généreusement partagée avec la médaille d'argent que le Jury lui a attribuée.

RÉSUMÉ. — Nous avons constaté dans la Section italienne de nombreux et très variés spécimens d'étoffes pour ameublement. Il est incontestable que cette fabrication s'est considérablement développée depuis quelques années et qu'elle est actuellement en très grand progrès.

Les fabricants italiens qui cherchent avec ardeur des débouchés, se sont particulièrement adressés au marché des États-Unis. Ils ont eu l'énergie d'aller solliciter sur place les acheteurs et le talent de les attirer dans leur propre pays, où ils se rendent maintenant chaque année.

Le grand nombre d'articles fabriqués par Côme, Turin, Milan, Naples, Gênes, etc., constitue une terrible concurrence pour nos produits français.

A ce sujet, deux points nous ont particulièrement frappé : d'abord leurs dessins ne sont pas originaux ; ils créent peu, font beaucoup de reproductions d'ancien et imitent un grand nombre de nos modèles ; ensuite, ils exécutent leurs articles en qualités toujours inférieures aux nôtres, afin de les produire à meilleur compte et de les vendre meilleur marché.

Il résulte de ce que nous venons de constater que nous devons porter toute notre attention de ce côté et unir tous nos efforts pour lutter contre cette nouvelle concurrence, qui s'étend chaque jour davantage et que nous rencontrons à Paris même, favorisée par des complaisances blâmables, pour nous défendre enfin contre des imitations trop exactes de nos articles.

BELGIQUE

Dans le Palais national belge, plusieurs salons richement décorés formaient une sorte de collectivité où les industries d'art appliqué montraient en bonne place leurs produits.

V^{ve} GUILLON, SILAS, Bruxelles.— La célèbre manufacture de M^m V^{ve} Guillon, Silas, présentait de très beaux spécimens de tapis aux points noués, exécutés en qualité supérieure sur de bons dessins et d'heureux coloris. Nous avons remarqué quatre tapis haute laine dignes de la réputation de la maison, qui avait déjà mérité une médaille d'or en 1900 et un Grand prix à l'Exposition de Bruxelles. Notre Jury lui a également décerné un *Grand prix*.

MANUFACTURE ROYALE AXMINSTER, Gand. — La Manufacture royale de Tapis Axminster exposait quelques rouleaux de moquette et des foyers qui lui ont valu une *médaille d'argent*.

FILATURES D'ATH et C^o, Ath. — Cette fabrique avait également contribué à la décoration d'un salon du Palais National Belge, par une tenture de velours gaufré bien exécutée. Dans une vitrine extérieure elle nous montrait, sous forme d'albums, ses différents produits de velours unis et gaufrés qui remplacent les velours d'Amiens, sans toutefois les égaler. Une *médaille d'argent* lui a été attribuée.

LIMBOSCH AND C^o, Bruxelles. — M. Limbosch et C^o, dans le même pavillon, contribuaient à la décoration d'un petit salon moderne avec un tapis composé de lys, qui leur a valu une *médaille de bronze*.

RÉSUMÉ. — Les tapis et les velours unis et gaufrés étaient les seuls articles représentés dans notre Groupe; ils y tenaient une place honorable.

CHINE

La Chine occupait à Saint-Louis un emplacement assez vaste dans le Palais des Arts Libéraux.

Le Groupe 43 était représenté par six exposants, mais l'un d'eux, qui présentait des tapis de fourrure, n'a pas été jugé par notre Jury.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL CHINOIS. — *Hors concours.* — Le Gouvernement Impérial Chinois avait organisé une sorte de collectivité anonyme qui a été mise hors concours.

INSTITUT INDUSTRIEL DE PÉKIN. — *Grand prix.* — L'Institut Industriel de Pékin avait groupé un grand nombre de tapis et d'étoffes de tous genres qui, par leur variété, leur originalité et l'habileté de leur fabrication ont frappé le Jury qui lui a accordé un Grand prix.

VRARD et C^o, Tientsin. — *Médaille d'or.* — La fabrique de MM. Vrard et C^o avait exposé à Saint-Louis une série de tapis de laine très intéressants au point de vue des dessins et des coloris très brillants. Elle nous montrait aussi des tapis de soie très grossiers, mais extrêmement décoratifs qui lui ont fait attribuer une médaille d'or.

EHLERS et C^o, Ningpo. — *Médaille d'or.* — MM. Ehlers et C^o, fabricants de nattes, nous en montraient une variété considérable rivalisant avec celles de leurs voisins. Des nattes unies et nattes de fantaisie pour des usages multiples témoignaient de l'habileté et de l'ingéniosité de ce peuple patient, dans des effets remarquables de dessins et de couleurs, pour lesquels ils obtinrent une médaille d'or.

SHEWAN, TOMES et C^o, Canton. — *Médaille d'or.* — L'Exposition très remarquable des nattes faites à la main par MM. Shewan, Tomes et C^o, sous les aspects les plus fins et les plus originaux, avec des diagonales, des carreaux, des dessins aux couleurs brillantes pour sièges, tentures, tapis, etc., a mérité une médaille d'or.

RÉSUMÉ. — L'Exposition de tapis et de nattes était vraiment remarquable et celle des étoffes très intéressante. Nous ne serions pas surpris de voir la Chine reproduire, avec sa facilité d'assimilation, des dessins européens et nous les importer sous forme de tapis de soie et d'étoffes.

BULGARIE

La Bulgarie était installée dans le Palais des Industries variées. Une sorte de grand pavillon aux couleurs vives réunissait les exposants du Groupe 43 au nombre de 11.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE « SOCIETY ISTOTCHNI KILIMI », Sofia. — La Société Commerciale et Industrielle étaisait un grand nombre de riches tapis d'un caractère bien original, de colorations chaudes et de belle qualité. Cette société, qui avait obtenu en 1900 une médaille d'argent, a recueilli cette fois une médaille d'or.

SCHITCHANOVA, ANASTASIA, Tzaribrod. — M. Schitchanova nous montrait également de jolis types de ces tapis orientaux aux vives couleurs pour lesquels il a eu une médaille d'or.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE, Sofia. — Le ministère du commerce et de l'agriculture avait groupé un grand nombre de produits intéressants qui lui ont valu une médaille d'argent.

BAYEVA, ECATERINA, Tzaribrod. — *Médaille de bronze.*

MINCOFF, M. D., Tcheparovtsi. — *Médaille de bronze.*

NEGHENTZOVA, MARIA, Gabrovo. — *Médaille de bronze.*

PERISKIEFF, NICOLA, Samokov. — *Médaille de bronze.*

RANGHELOFF, Z., Kopilovtsi. — *Médaille de bronze.*

VELEVA, VASILCA, Tzaribrod. — *Médaille de bronze.*

MM. Bayeva Ecaterina, Mincoff M. D., Periskieff, L. Rangheloff, Veleva Vasilca et M^{me} Maria Neghentzova, pour une grande quantité de tapis à la main, la plupart en gros reps point Gobelins, aux dessins géométriques de couleurs voyantes, ont obtenu des médailles de bronze.

RÉSUMÉ. — A part quelques rares étoffes absolument spéciales et destinées à la consommation locale, les tapis seuls représentaient la fabrication nationale.

GRANDE-BRETAGNE

Nous constatons avec regret que si la Grande-Bretagne était représentée de brillante et intéressante façon pour le Groupe de la tapisserie et la décoration, ses manufacturiers n'avaient pas cru devoir se mesurer

avec les autres nations pour la fabrication des tapis et étoffes d'ameublement et qu'une seule industrie, celle du linoleum, figurait à l'Exposition de Saint-Louis dans le Groupe 43, au Palais des manufactures.

Il est juste de dire que les grandes maisons de décoration Ch. Mellier et C°, George Trollope et Sons, et Waring et Gillow Ltd, de Londres, s'étaient fait inscrire au Groupe 43, mais que le Jury ne les considérant pas comme les fabricants des produits exposés : tapis d'Orient, et Français et étoffes de provenances diverses, avait refusé de les juger.

GREENWICH INLAID LINOLEUM C°, Londres. — *Grand prix.* — Il nous est agréable de constater qu'à défaut d'autres récompenses, celle obtenue par la Greenwich Inlaid Linoleum C° est de premier ordre.

En effet, cette puissante maison qui s'intitule « la plus grande fabrique du monde » avait exposé des linoleums incrustés aussi remarquables par la variété de leurs dessins que par leur qualité et qui, pour ces raisons, lui ont fait attribuer un Grand prix.

RÉSUMÉ. — Il est regrettable que les manufacturiers anglais, dont les produits se rencontrent sur le marché des États-Unis, se soient si complètement abstenus ; nous aurions été heureux de les rapprocher des articles similaires allemands et français auxquels ils font concurrence. Nous aurions particulièrement aimé comparer les uns aux autres les tapis anglais, américains, allemands, autrichiens et belges.

INDES

BHUMGARA ET C°, Bombay. — Un joli pavillon renfermait tous les produits des Indes. MM. Bhumgara et C°, dont les nombreuses Expositions étaient fort importantes, nous montraient particulièrement une très belle série de tapis de toutes sortes, spécialement de superbes carpettes aux dessins originaux et aux couleurs brillantes.

Une grande variété de remarquables nattes complétaient cette intéressante Exposition à laquelle le Jury a attribué une médaille d'or.

PERSE

TAVSHANJIAN, H. S. — *Médaille d'or.* — Dans le Palais des Industries diverses, le pavillon de la Perse, aux couleurs éclatantes et richement décoré appelait les regards du visiteur, qui s'y sentait attiré par un charme indéfinissable.

Un heureux aménagement mettait immédiatement sous ses yeux une merveilleuse série de somptueux tapis de laine et de soie aux dessins ingénieux, aux couleurs brillantes et harmonieuses. Les murs en étaient couverts et le sol en était jonché et pourtant, cette profusion de richesses qui n'avait rien de choquant, tant il y avait d'art et de goût dans ces merveilleux objets, séduisait et captivait celui qui s'y était arrêté. Nous y avons, pour notre part, passé de délicieux moments.

Un grand nombre de ces pièces somptueuses étaient anciennes ; elles représentaient des chefs-d'œuvre rassemblés et heureusement conservés par des amateurs de goût et elles donnaient, une fois de plus, la mesure du talent de ces artistes qui, pendant des siècles, ont produit tant de merveilles et de richesses si remarquables par leurs coloris et leur finesse d'exécution.

Nous avons particulièrement remarqué un grand tapis de soie de 6 mètres sur 4 mètres à compartiments subdivisés eux-mêmes en carrés aux motifs variés, avec séparations de cercles ornemantés, qui, par le moyen de ces simples éléments géométriques, produisait des effets d'une richesse extraordinaire. On en demandait, du reste, 65.000 francs.

Nous avons également admiré une délicieuse double portière de soie sur fond rose pâle, avec vases bleu et gris, contenant des fleurs et séparés par des macarons avec léger encadrement à droite et à gauche, qu'on estimait 10.000 francs, et nous pensions que de pareilles pièces feraient grand honneur à notre Musée des Arts décoratifs.

Mais nous nous laissons entraîner par le charme de ces merveilles, bien que nous n'ayons eu aucune récompense à accorder de ce chef à l'habile exposant qui les avait si heureusement groupées. Le Jury a pu néanmoins lui attribuer une médaille d'or pour un grand nombre de tapis modernes de laine et de soie dont il nous a dit être le fabricant et, là encore, il nous a été permis d'admirer des pièces exquises : carpettes et tapis de prière exécutés avec un art infini de dessin et de couleur.

SIAM

COLLECTIVITÉ DU ROYAUME DE SIAM. — *Médaille d'or.* — La collectivité du Royaume de Siam comprenait neuf exposants fabricants de nattes ou de métiers à faire les nattes. Leur habileté et la variété de leurs nombreux produits leur a valu une médaille d'or pour la collectivité.

MEXIQUE

FABRICA « LA CONSTANCIA », Durango. — *Médaille de bronze.*

FABRICA DE TEJIDOS DE LANA, de San Ildefonso. — *Médaille de bronze.*

MURIEDAS, FELIPE, San Luis Potosi. — *Médaille de bronze.*

STILER, VALENTIN, Aguascalientes. — *Médaille de bronze.*

Nous souvenant d'avoir constaté à l'Exposition de 1900 les efforts considérables de plusieurs fabricants d'étoffes d'ameublement et de tapis de la République du Mexique, nous avons été péniblement surpris de ne voir attribuer aux quatre exposants qui les représentaient à Saint-Louis que quatre médailles de bronze. Leurs envois dans les articles que nous avions à juger n'étaient véritablement pas à la hauteur de la réputation qu'ils s'étaient acquise précédemment ; mais, sachant ce qu'ils sont capables de faire, nous sommes convaincu qu'ils saisiront la première occasion de prendre une revanche éclatante.

Les quatre exposants récompensés sont : Fabrica « La Constancia », Durango ; la Fabrica de Tejidos de Lana, de San Ildefonso ; MM. Muriedas Felipe, San Luis Potosi ; Stiker, Valentin, Aguascalientes.

NICARAGUA

SEVILLA TRINIDAD MASATEPE, Masaya. — *Médaille de bronze.* — Dans le Pavillon de la République du Nicaragua nous avons eu à récompenser d'une médaille de bronze, Sevilla Trinidad Masatepe, pour ses nattes faites à la main avec une certaine habileté.

CHAPITRE IV

JURY DES RÉCOMPENSES

Dès leur arrivée à Saint-Louis, les membres du Jury étaient convoqués pour le 1^{er} septembre par M. Milan H. Hulbert, chef du département des Manufactures.

Les jurés de Groupes 42, 43, 44 réunis en même temps, recevaient de lui un cordial accueil, étaient présentés les uns aux autres et faisaient immédiatement connaissance. Ils étaient informés de la composition de chacun des Groupes sous la présidence de M. Harvey Lewis Jones, et de l'attribution des vice-présidences, répartis comme suit :

- 1 juré américain pour le Groupe 42 ;
- 1 juré allemand pour le Groupe 43 ;
- 1 juré français pour le Groupe 44.

Le vice-président du Groupe 43 déclina l'honneur qui lui était fait et fut remplacé par un Américain : M. W. Georgia.

M. H. L. Jones, président du Groupe de l'Ameublement, après avoir souhaité la bienvenue à ses collègues en des termes fort aimables, organisa avec le plus grand soin la marche des travaux.

Il n'est que trop juste de dire ici qu'en cette circonstance le sympathique président du Groupe 44, M. P. H. Rémon, qui parle l'anglais le plus pur et qui connaît l'Amérique et les Américains, apporta à M. H. L. Jones, avec une bonne grâce infinie et un esprit de méthode très remarquable, le concours de sa grande expérience (1). Il contribua à préparer un système de travail qui permit aux membres du Jury de voir et d'étudier avec le plus grand soin un nombre considérable d'Expositions dans un laps de temps relativement court, et d'opérer dans les meilleures conditions possibles pour l'attribution des récompenses. Chacun des trois Groupes se mit séparément à l'œuvre sous la haute direction de M. H. L. Jones et toutes les décisions ainsi prises furent soumises, approuvées et sanctionnées dans plusieurs réunions plénières des trois Groupes qu'il présidait.

(1) M. P.-H. Rémon avait été secrétaire du Jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900.

Nous ne nous occuperons pour notre part que des opérations qui concernent le Groupe 43

Le Jury se composait de :

MM. GEORGIA, W.,	États-Unis.	MM. INUMARU, Japon.
GETZ,	—	WANG, L. J., Chine.
VOORHEES, M.	—	SCHULTZ, Allemagne.
WADDELL, W. E.	—	Miss VON TISCHIRNHAUS, Siam.
HARRISON,	—	CORNILLE, P., France
KENDRICK, J. R.	—	CHANÉE, H. (suppléant) France.

M. Getz fut choisi comme secrétaire et les jurés se mirent aussitôt à l'œuvre pour faire visite aux 211 exposants figurant au catalogue officiel (1).

Le 18 septembre, après dix-huit jours de travail, les résultats approuvés par la réunion des trois Groupes furent les suivants : (2)

NATIONS	Nombre d'exposants	Grand prix	Médaille d'or	Médaille d'argent	Médaille de bronze	Hors concours	Total
États-Unis.....	15	5	5	2	1	»	13
Allemagne	62	6	13	7	2	»	28
Autriche	6	1	1	4	»	»	6
Belgique	5	1	»	2	1	»	4
Bulgarie	11	»	2	1	6	»	9
Chine.....	6	1	3	»	»	1	5
France	17	10	5	»	»	2	17
Grande-Bretagne.	4	1	»	»	»	»	1
Hollande.....	1	»	»	»	»	»	»
Hongrie	11	»	5	2	1	»	8
Italie	8	1	1	2	»	»	4
Indes	1	»	1	»	»	»	1
Japon	48	7	7	10	11	»	35
Mexique	4	»	»	»	4	»	4
Nicaragua.....	1	»	»	»	1	»	1
Perse	1	»	1	»	»	»	1
Siam (collect)....	9	»	1	»	»	»	1
	210	33	45	30	27	3	138

(1) M. Kendrick, J.-R. rappelé brusquement à Philadelphie, ne prit pas part aux opérations du jury.

(2) Il est à remarquer que les jurés français sont exclusivement choisis parmi les exposants et sont mis hors concours, tandis que les jurés étrangers sont pris en dehors des exposants, d'où il suivrait une situation défavorable pour la France si l'on prenait la proportion exacte des récompenses.

De l'exposé qui précède, il résulte que c'est la France qui, dans notre Groupe, a obtenu les meilleurs résultats, tant par la proportion des exposants récompensés que par la valeur de ces récompenses. En effet, sur 18 exposants inscrits, dont 17 présents (1), la France, en dehors des deux membres du Jury, qui étaient hors concours, a eu tous ses exposants récompensés par dix Grands prix et 5 médailles d'or ; tandis que les Etats-Unis, qui viennent immédiatement après, ont, sur 15 exposants, reçu 13 récompenses, dont 5 Grands prix, 5 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze, et que le Japon, qui les suit, a obtenu, pour 48 exposants, 35 récompenses ainsi réparties : 7 Grands prix, 7 médailles d'or, 10 médailles d'argent et 11 médailles de bronze.

Nous nous empressons de faire remarquer que si l'Allemagne qui, pour 62 exposants, a reçu 28 récompenses se décomposant en 6 Grands prix, 13 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 2 médailles de bronze (2) ne vient pas aux premiers rangs pour la proportion de ses récompenses, elle s'y trouve néanmoins placée par la valeur de celles qui ont été attribuées à ses exposants. Il convient de constater que si un grand nombre d'exposants allemands n'ont pas été récompensés, c'est parce que, suivant un procédé à notre avis critiquable, beaucoup d'entre eux ont été inscrits à la fois dans plusieurs Groupes et, à tort, dans le Groupe 43, où ils ne devaient pas figurer ; que, d'autre part, un certain nombre d'autres exposants ont été admis comme fabricants alors qu'ils ne sont que marchands, et nous n'osierions affirmer qu'aucun de ceux qui ont obtenu des médailles n'ait trompé la vigilance des jurés.

L'Autriche et la Hongrie, l'Italie, la Belgique, la Chine et la Bulgarie tiennent une place très honorable dans ce grand concours, par la proportion de leurs récompenses et par leur valeur.

Nous sommes heureux de faire observer que tous les exposants français déjà titulaires de Grands prix ou de médailles d'or à l'Exposition Universelle de 1900, ont mérité au moins la même récompense à Saint-Louis, malgré la prétention des jurés américains qui, sur un maximum de 100 points n'en voulaient attribuer que 5 pour la valeur des récompenses déjà obtenues aux Expositions précédentes.

(1) Un certain nombre d'industriels figurant au catalogue n'ont pas pris part à l'Exposition ; c'est ainsi que pour la France, M. Nam Quat, de Bac Ning, figurant aux Colonies françaises n'a pas exposé, ce qui réduit à 17 le nombre des exposants français.

(2) Le Jury du Groupe n'avait accordé que 21 récompenses dont 6 Grands prix, 11 médailles d'or et 4 médailles d'argent ; mais ayant trouvé sur le palmarès allemand un supplément de récompenses obtenues sans doute au jury de Département, nous en avons tenu compte dans notre énumération.

Nous avons aussi la satisfaction de constater que cinq d'entre eux, placés hors concours ou titulaires de médailles d'or en 1900 ont, par les efforts considérables qu'ils ont faits, par la valeur incontestable de leurs envois et l'habileté avec laquelle ils les ont présentés, forcé la main des jurés qui, bien que le nombre leur en parût élevé, n'ont pas pu se soustraire à l'obligation de leur accorder cinq Grands prix : c'est le cas de MM. Legrand frères, M. Berchoud, Combé et Delaforge, Lorthiois, Leurent et fils, et H. Parison et Cie.

Nous avons vu également la médaille d'argent obtenue en 1900 par MM. N. Piquée et ses fils se transformer en médaille d'or et il n'a pas dépendu des deux membres du Jury français que vous aviez honorés de votre confiance, d'obtenir encore davantage.

Sachant tout le prix que vous attachiez aux récompenses de vos collaborateurs, votre rapporteur est heureux de vous communiquer les récompenses que les membres du Jury français ont, sur les instances des industriels de notre Groupe 43, réussi à leur faire obtenir. Il est consolant de constater cet éclatant élan de générosité et de justice qui se manifestait chez presque tous les exposants français, aussi fiers des succès de leurs directeurs d'usine, dessinateurs, contremaîtres et ciseleurs, que des leurs propres. Il ne nous a pas été possible de nous procurer la liste des récompenses des collaborateurs des autres pays pour montrer la très grande proportion des collaborateurs français récompensés par rapport à ceux des autres nations étrangères, auxquels les jurés semblaient en général s'intéresser fort peu.

Voici la liste des récompenses attribuées aux collaborateurs du Groupe 43 :

RÉCOMPENSES AUX COLLABORATEURS

Grand prix :

Manufacture nationale de Beauvais, M. Badin.

Médailles d'or :

MM. Berchoud (Maurice).

Braquenié et C.

Combé et Delaforge.

Hamot (R. et L.).

MM. Berchoud, Jules.

Peemans, Jules.
Leclerc, Charles.
Quantin, Etienne.

Peltier, Paul.

Jabin, Louis.

MM. Legrand frères.	{ Ancelle, A. Dubois-Dupont, A. Catte, E.
Lainé (Edmond) et C ^{ie} .	{ Carbonnier, Ch. Lefebvre, R.
Manufacture nationale de Beauvais.	{ Cantrel, Léon. Pécheret.
Manufacture nationale des Gobelins.	{ Carbonnier. Cochery.
MM. H. Parison et C.	{ Hocheid. Beaubeuf.
Lorthiois, Leurent et fils.	{ Desroy. Mont, Jules.
Cornille frères.	{ Grimonprez, E. Le Cointe, E.
Chanée (Léon) et C ^o .	{ Barlatier, A. Debiesse, A.

Médailles d'argent :

MM. Berchoud (Maurice).	{ Dureux, A. Denouault, Olivier.
Braquenié et C.	{ Barbat. Deveaux.
Combé et Delaforge.	{ Têche, Henri. Aurit, A.
Lainé (Edmond) et C.	{ Bouillard. Deshayes, F.
H. Parison et C ^o .	{ Feutrel, A. Jacob, X.
Manufacture nationale de Beauvais.	{ Geloen, F. Cartier.
MM. Lorthiois, Leurent et fils.	{ Huet. Mahu, Paul.
Cornille frères.	{ Livier, Edmond. Boenders, J.
	{ Descamps, J. Dutat, A.
	{ Ducret, B. Berton, J.

MM. Cornille frères.	{	Butty, F.
		Barret, L.
		Riehl, P.
Chanée (Léon) et C°.		Legrand, C.
		Grand, H.
Duquesne et C°.		M ^{me} L. Duquesne, née Louise
		Leperdrieux.
Piquée (Nicolas) et fils.		MM. Desmettre, Auguste.
		Fisseaux.

Médailles de bronze :

MM. Chanée (Léon) et C°.	{	MM. Magné, E.
		Péneau, H.
Cornille frères.		Barbier, F.
		Gonin, E.
Lorthiois, Leurent et fils.		Destailleurs, H.
		Mazure, L.
Manufacture nationale de Beauvais.		Duriez, E.
		Cormorant, Henri.
MM. H. Parison et C°.		Catteau, Albert.
		Boutté.
Lainé (Edmond) et C°.		Pisier, Edmond.
		Doubey, D.
Legrand frères.		Boucher, L.
		Leduc, E.
Berchoud (Maurice).		Gethen.
		Leculle, M.
		Liard, E.
		Gouin, A.

Au moment où nous exposons les travaux des membres du Jury international, il n'est pas indifférent de signaler certaines difficultés auxquelles nous nous sommes heurté dans l'accomplissement de notre mandat.

L'administration supérieure américaine s'est formellement opposée, après plusieurs jours de travaux des jurés, à laisser voter les jurés suppléants. Malgré nos pressantes réclamations, malgré le souvenir des précédents courtois dont nous avions donné l'exemple à l'Exposition Universelle de 1900, malgré les frais et la perte de temps qu'en-

traînait pour les jurés suppléants un voyage de 12.000 kilomètres, cette mesure a été maintenue et nous a personnellement privé d'un appui important ; mais nous nous empressons d'ajouter qu'heureusement, le droit d'étudier, de juger et de nous éclairer n'était pas également enlevé à notre collègue, qui en a usé largement à notre grande satisfaction et au grand profit des exposants, ce dont nous ne saurions trop lui témoigner notre reconnaissance.

Les jurés allemands, japonais et chinois, n'ont assisté à aucune visite, à aucun débat et à aucun vote, si ce n'est à ceux concernant leur propre nation. Nous voulons croire que d'autres occupations les retenaient ailleurs quand nous jugions les autres exposants ; mais il n'en est pas moins vrai que de pareilles défections pouvaient être susceptibles de nuire au bon fonctionnement des opérations d'un jury soi-disant international et qu'elles pouvaient en fausser les résultats. C'était, en tout cas, nous semble-t-il, une raison suffisante pour autoriser le juré suppléant français à siéger et à voter à la place des jurés manquants.

Enfin, nous avons constaté avec un sentiment de grand étonnement que, lors des votes pour les exposants allemands, tous, sans exception, quels qu'aient été leur importance et leur mérite, ont toujours obtenu un vote et souvent deux, donnant le maximum, tandis que pareil phénomène ne s'est jamais produit pour d'autres nations. Quand on saura que le juré allemand et un autre juré étranger de nationalité allemande, votaient à ce moment, on en pourra tirer la conclusion qui s'impose et nous n'insisterons pas davantage.

CHAPITRE V

CONCLUSIONS

De toutes les observations qu'il nous a été donné de faire à l'Exposition de Saint-Louis et des remarques faites devant nous pendant les opérations du Jury, il résulte, comme nous l'avons dit plus haut, que la France tient encore le premier rang dans l'industrie des étoffes d'Ameublement, pour le bon goût et la richesse de ses produits, grâce à son merveilleux passé, à ses créations originales et à son sens artistique ; mais par ce fait même que nous sommes des créateurs et des artistes, nous sommes exposés à voir un grand nombre de nos œuvres copiées ou contrefaites et nos marques les plus réputées usurpées par des industriels sans scrupules. Il nous a malheureusement été donné d'en rencontrer plusieurs exemples frappants, contre lesquels nous ne saurions trop nous élever.

Le fait de voir les tapissiers de la Cour de l'Empereur d'Allemagne et du Grand-Duc de Mecklembourg-Schwerin s'emparer du nom si français, si spécial et si réputé des Gobelins pour en orner leurs produits, nous a amené à protester avec la plus grande énergie, vis-à-vis des membres du Jury international et vis-à-vis de M. le Commissaire général, contre un procédé qui cause un préjudice considérable à notre industrie nationale, qui apporte une perturbation regrettable dans l'appréciation des amateurs et qui serait susceptible, dans l'avenir, de déprécier les œuvres de notre grande manufacture, si l'on arrivait à lui attribuer les produits sortis des ateliers de MM. W. Ziesch et C^o. M. Gérald, qui a partagé nos sentiments, a bien voulu nous promettre d'étudier la question, de porter nos protestations devant le Jury supérieur, de se faire le défenseur des Gobelins et d'obtenir satisfaction.

Nous avons également constaté que, sans plus de scrupules, un exposant de Milan appelait « real Tapestry » une vulgaire tapisserie mécanique ; si nous le laissions faire, il arriverait vraisemblablement à la décorer aussi du nom de Gobelins, que les Autrichiens se sont également approprié.

Durant le voyage particulièrement intéressant que nous a entraîné à faire la mission que vous aviez bien voulu nous confier, nous avons constaté avec peine que le marché américain est rempli de copies de nos articles français et, pour ne parler que d'un exemple frappant, nous citerons un fabricant qui, chargé par un de ses clients de copier servilement une étoffe d'ameublement d'un grand manufacturier de Roubaix, nous manifestait son dégoût d'en être réduit à de tels procédés ; mais il ajoutait qu'il devait s'y plier, d'autres étant prêts à le faire s'il s'y refusait, et l'étoffe a été reproduite avec une scrupuleuse exactitude. Si l'on considère que cette étoffe, dégrevée de droits, n'a eu à supporter aucun aléa de fabrication ni aucun risques, puisque le dessin avait fait ses preuves et que le premier ordre portait sur une quantité considérable que le même client n'aurait certes pas accordée au fabricant français, si l'on ajoute que la qualité était sensiblement diminuée, on jugera de la situation du créateur français. Ces raisons nous paraissent suffisamment probantes pour jeter un nouveau cri d'alarme à nos industriels. Ils ne manqueront pas de dire qu'ils ne sont pas défendus et qu'il est impossible de réagir contre de tels procédés ; eh bien, nous n'hésitons pas à répondre qu'ils se trompent, qu'ils ont été défendus, et que s'ils n'ont pas encore tous les moyens désirables de succès, c'est beaucoup à leur faute et à leur négligence qu'il faut l'attribuer et qu'ils ont le devoir de réagir.

L'Association française pour la Protection de la Propriété industrielle, dont M. Ch. Legrand est le président, s'efforce, par un travail incessant, de fournir aux industriels honnêtes les moyens de se défendre en France contre leurs concurrents peu scrupuleux et par son influence dans l'Association internationale, prépare pour l'avenir de nouveaux moyens de défense. Aux Congrès internationaux auxquels elle n'a cessé de prendre la part la plus active, elle a lutté avec persévérence contre la défectuosité de nos anciennes lois et contre les difficultés infinies des législations étrangères. C'est ainsi qu'elle a secondé l'initiative prise par M. E. Soleau, membre de la Chambre de Commerce de Paris, pour faire voter par le Parlement français la loi du 11 mars 1902 qui fait rentrer sous la protection de la loi de 1793, relative à la pro-

priété artistique, toutes les œuvres des arts appliqués à l'industrie. C'est aux mêmes dévouements que nous avons dû de voir accepter par le Congrès de Washington, à la veille de l'Exposition de Saint-Louis, que les objets exposés seraient admis au bénéfice de la loi protectrice dite du « Copyright », même s'ils avaient été précédemment publiés ou mis en vente. C'était là un progrès considérable réalisé en faveur des industriels français, dont les productions sont surtout du domaine de l'Art appliqué, et qui, pour la plupart, avaient déjà été publiées ou mises en vente en France, sans qu'aucune précaution eût été prise vis-à-vis des États-Unis. Cette loi temporaire permettait non seulement de mettre en ordre, à l'occasion de l'Exposition, certains dessins ou modèles reconnus de bonne vente, mais aussi d'établir des précédents susceptibles d'être utilement invoqués après la fermeture de l'Exposition pour garantir nos créations futures aux États-Unis. C'est ce progrès, dont un grand nombre de nos collègues, hélas, ne semblent même pas se douter, que quelques autres négligent et qu'un bien petit nombre apprécient, alors qu'il a coûté tant de peines, tant de travail et tant de dévouement aux hommes de bonne volonté, qui leur ont acquis ces précieux avantages.

Nous ne saurions trop recommander à nos confrères de se préoccuper de leurs droits, des moyens de les faire valoir, et pour cela ils n'ont qu'à s'adresser à l'Office national de la Propriété industrielle, au Conservatoire des Arts et Métiers. Nous ne saurions trop les inciter également à grouper leurs revendications et leurs efforts et à collaborer à cette œuvre éminemment utile de l'Association française pour la Protection de la Propriété industrielle, en s'affiliant à ladite Société.

Si nous avons encore triomphé à l'Exposition de Saint-Louis, nous le devons beaucoup à notre merveilleux passé et surtout à la souplesse de notre talent ; nous avons en effet été frappé de la multiplicité et de la diversité des produits envoyés par chacun de nos exposants ; nous avons constaté chez un même industriel français une variété d'objets que plusieurs industriels étrangers auraient eu de la peine à réaliser. Cette remarque se manifestait particulièrement, à de rares exceptions près, à l'égard des Américains, des Allemands, des Japonais et des Autrichiens pour ne citer que les principaux, et il en est de même tant au point de vue de la nature des produits qu'au point de vue des styles et des coloris. Nous avons du reste entendu dire par plusieurs industriels étrangers « qu'ils ne faisaient que ce qui payait », tandis que le fabricant français se laisse entraîner par son caractère, à produire

suivant son goût ; ce qui est fort heureux pour l'art, mais l'est incontestablement moins pour ses intérêts. Nous avons acquis la certitude que, pour le marché américain en particulier, nous faisons souvent fausse route, faute de renseignements exacts et nous avons compris, avec tous nos collègues du Jury Français, que rien ne vaut ceux qu'on va chercher soi-même.

L'industriel français passe, aux États-Unis, pour vouloir imposer à son acheteur ce qui lui semble beau et bon pour lui-même et ce qui s'applique à sa propre consommation, sans se soucier du milieu, des mœurs et des besoins de celui à qui ces produits sont destinés ; il en résulte qu'un chiffre important d'affaires lui échappe, alors que les Allemands, les Anglais et les Italiens mêmes, qui ont leurs agents à demeure ou qui vont eux-mêmes se renseigner et se documenter sur place, envoient à coup sûr, après quelques semaines, les articles en faveur dans les qualités requises.

Nous profitons de cette occasion pour affirmer à nos collègues qu'il y a encore beaucoup à faire aux États-Unis pour ceux d'entre eux qui produisent des articles riches et spéciaux, et nous nous permettons de leur conseiller d'user des moyens indiqués plus haut pendant qu'il en est temps encore, s'ils ne l'ont déjà fait, pour défendre et propager nos créations.

En visitant le Palais des Beaux Arts où nous avons eu la joie d'admirer nos belles tapisseries des Gobelins et de Beauvais, nous avons constaté avec regret que, contrairement aux vœux des industriels et contrairement aux promesses qui leur avaient été faites par le Comité Français des Expositions à l'étranger, la faveur réservée aux seuls artistes peintres, sculpteurs architectes et graveurs dépendant du Ministère des Beaux Arts, s'étendait à un grand nombre d'artisans dont les œuvres, souvent répétées à un certain nombre d'exemplaires ne méritaient pas toujours une pareille faveur. Il nous a semblé que ces industriels qui, somme toute, n'ont pas plus de titres à ce privilège que la plupart de leurs confrères qui paient fort cher leurs emplacements dans leur Groupe, devaient, s'ils voulaient exposer, se trouver parmi ceux-ci. Si leurs œuvres étaient de réel mérite, elles auraient rehaussé dans leur Groupe l'éclat de leur corporation et, dans le cas contraire, elles étaient déplacées dans une Exposition de privilégiés. Nous aurions pour notre part été fort heureux de demander à notre Jury et d'obtenir certainement une haute récompense pour les pièces exposées par M. Jorrard que son classement injustifié, à notre avis, dans un autre

Groupe que celui de MM. Braquenié et Cie et R. et L. Hamot, a privé de cet honneur.

Nous ajouterons que pour rendre ces grands concours absolument intéressants et pour en tirer tout le profit désirable, il serait à souhaiter que le classement en fût mieux compris et réalisé suivant la destination des produits; puis, qu'une fois ce classement établi pour chaque nation, tous les mêmes produits soient groupés et présentés à proximité les uns des autres, pour en permettre l'étude et la comparaison. La séparation en plusieurs classes des tissus français pour ameublement Aubusson, Amiens, Nîmes, Roubaix, Tours, Puteaux, séparés de Lyon faisant bande à part, nous avait paru regrettable en 1900, alors qu'il fallait parcourir plusieurs kilomètres pour comparer les uns au Champ de Mars, avec les autres aux Invalides. L'éloignement et l'éparpillement des mêmes produits étrangers dans tous les coins de l'Exposition contribuait encore à jeter la confusion et à en compliquer l'étude. Nous augurions mieux de Saint-Louis, mais notre attente a été déçue, le même esprit séparatiste sévissait, le même éparpillement existait ; étant données les proportions gigantesques de cette Exposition, il fallait plusieurs journées pour visiter les produits absolument similaires des différents exposants. Nous émettons donc le vœu que dans l'avenir, les organisateurs de nos futures Expositions se préoccupent d'un désir qui semble être celui de la majorité des exposants et la logique même. Une cause de confusion naissait également de la facilité laissée à certains exposants (surtout aux étrangers qui en abusent) de figurer dans plusieurs classes sans y avoir droit ; nous citerons par exemple des décorateurs étrangers qui étaient inscrits aux Groupes 42 et 43 et qui n'ont jamais fabriqué ni un rouleau de papier peint ni un mètre d'étoffe pour ameublement, alors que nos Comités français se sont fait scrupule de n'admettre que des exposants qui étaient producteurs. Les règlements ne doivent-ils pas être les mêmes pour tous ?

Nous avons le devoir de donner notre appréciation sur les résultats de l'Exposition de Saint-Louis et nous devons reconnaître que si elle a donné de grandes satisfactions d'amour-propre à la plupart de nos exposants, elle n'a tenu aucune des promesses qu'on nous avait faites en son nom au point de vue des résultats directs d'affaires. Personne, parmi les nôtres, n'a tiré le moindre profit de ses efforts, de ses dépenses et de ses succès. Nous avons donc été insuffisamment renseignés pour cette lutte pacifique, comme pour d'autres hélas, par ceux qui avaient mission de nous éclairer. N'auraient-ils pas dû savoir que Saint-Louis était

mal choisie pour une pareille entreprise ? Non pas qu'elle ait manqué à ses engagements, car au contraire elle a fait des prodiges qui ont émerveillé les visiteurs : elle nous a offert un cadre admirable quoique trop vaste ; elle a dépensé sans compter, elle a fait grand et somptueux ; mais c'est une ville neuve, éloignée de tout, perdue dans un désert, jalousee de ses rivales plus anciennes, et par conséquent peu fréquentée. La ville elle-même, malgré sa grande puissance, est sans attractions ; ses coutumes et son climat ne la prédisposent pas à utiliser nos produits. Toute l'Amérique de l'Est, qui forme une sorte d'aristocratie par rapport à celle de l'Ouest et la dédaigne, s'est refusée à croire à son succès et surtout à y contribuer. Saint-Louis, privée de tant d'éléments indispensables à la réussite d'une si vaste entreprise, a été pour ainsi dire livrée à elle-même et, malgré ses immenses efforts, ne pouvait faire face à tout. Ses splendides Palais, ses vastes emplacements, ont abrité des merveilles venues du monde entier (ce qui dénote un immense besoin d'expansion de toute part) mais tous ces produits ont fait retour à leurs expéditeurs et ne laisseront d'autre trace que le souvenir !

Après de telles constatations, est-il utile de multiplier les Expositions, de les rapprocher au point que l'une commence avant que la précédente soit terminée ? Est-il sage de les rendre de plus en plus coûteuses pour les industriels qui, somme toute, portent à l'étranger le bon renom de la France et aident si puissamment à sa fortune ? Est-il juste que les exposants français fassent seuls tant d'efforts et qu'ils soient si peu secondés, qu'ils soient toujours pressurés au point de payer jusqu'aux passages, alors même que tous les emplacements étaient délivrés gratuitement par l'administration de Saint-Louis ?

Nous croyons pouvoir dire que les choses se sont passées autrement à l'étranger et nous le déplorons pour notre industrie nationale et pour son expansion. Nous avons senti se manifester une lassitude générale et nous n'hésitons pas à le dire.

Nous croyons également utile d'appeler l'attention de certains de nos exposants qui, trop confiants dans leur réputation et se basant sur leurs récompenses précédentes, se croient toujours assurés de nouveaux et brillants succès. Ils pourraient, en agissant ainsi, se réservier de cruelles déceptions, car nous avons senti parmi les jurés la volonté de moins tenir compte du passé que du présent ; nous estimons donc qu'il vaudrait mieux s'abstenir que de faire une Exposition insuffisante et inférieure au mérite de l'exposant.

Après ces critiques qui sembleront peut-être un peu sévères, mais qui

ne sont inspirées que par l'intérêt général, il n'est pas superflu de dire combien il nous a été agréable de constater le grand courant qui s'est si heureusement manifesté en faveur des Expositions collectives, qui avaient déjà fait leurs preuves à Amsterdam, Anvers, Bruxelles, Saint-Pétersbourg et qui viennent de s'affirmer une fois de plus avec le groupement des industries qui concourent à la décoration. L'ensemble ainsi présenté a satisfait les plus exigeants en leur offrant l'harmonie d'un plan bien étudié et bien exécuté dans les meilleures conditions d'économie possibles, avec un aspect de grandeur et d'éclat auquel n'auraient jamais pu atteindre les mêmes bonnes volontés et les mêmes efforts donnés séparément. L'effort eût été incomparablement supérieur et la preuve bien plus évidente encore si les Groupes 37 et 39, que leur destination et nos démarches appelaient à se joindre à nous, n'avaient cru, pour des considérations incompréhensibles devoir s'isoler et conserver une autonomie que la pratique a dû leur faire regretter. Les collectivités semblent être l'avenir des Expositions et nous voulons espérer que devant les résultats acquis, non seulement en France, mais parmi les nations les plus entreprenantes et les plus pratiques (1) la cause en est gagnée et que nous verrons pour nos industries d'art appliquée se créer, sous une direction habile et éclairée, des collectivités puissantes formées avec union, entente et amicale discipline.

Nous ajouterons que souvent la division des emplacements rend ces projets impraticables et nous pensons qu'il serait utile de s'inspirer de cette idée de collectivité au moment de l'organisation des Expositions futures.

Nous souhaitons, avec M. le Commissaire général, « qu'on ne se batte plus pour des territoires, mais pour des clientèles » et nous ajouterons pour conclure que si les Expositions y aident, elles ne suffisent pas ; nous rapportons de notre trop court passage aux États-Unis cette assurance qu'il y a mieux à faire que d'aller exposer à Chicago ou à Saint-Louis. Le commerce français a encore une belle place non seulement à conserver, mais à conquérir aux États-Unis, à la condition que les industriels aillent eux-mêmes s'enquérir des moyens à employer pour y réussir et des produits qui s'y peuvent écouter. Ils se rendront compte qu'il faut se passer d'intermédiaires, qu'il faut installer des offices, des magasins, comme l'ont fait plusieurs de nos intel-

(1) Tous les visiteurs de l'Exposition de Saint-Louis ont été frappés du système de collectivité pratiqué par les exposants allemands, de son excellente organisation et de son énorme succès.

ligents compatriotes et, à ces conditions, ils réussiront pour leur plus grand profit et pour la prospérité du commerce français.

Nous nous étions promis, en quittant la France, de nous éclairer sur les questions susceptibles d'intéresser nos industries ; nous nous sommes imposé, en écrivant ces lignes, le devoir de répéter tout ce qui nous paraissait utile à faire connaître avec la plus complète indépendance, nous estimant heureux si nous avons pu contribuer ainsi dans une mesure quelconque, si modeste soit-elle, à rendre service à nos confrères et si nous avons rempli à leur satisfaction la mission dont nous avons été honoré.

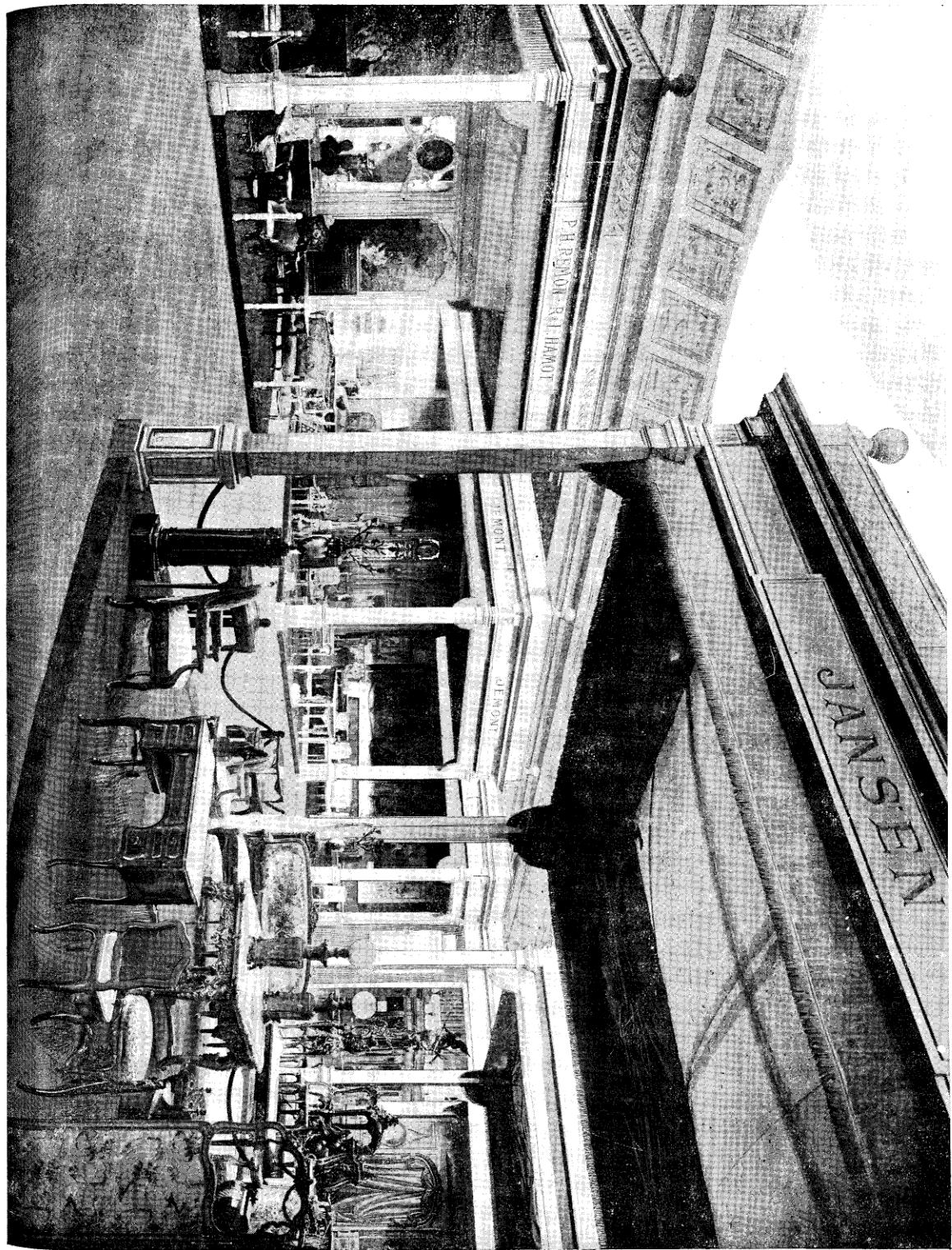


GROUPE 44

Décoration du Tapissier

M. A. VINET

RAPPORTEUR





GROUPE 44

DÉCORATION DU TAPISSIER

CHAPITRE PREMIER

ADMISSION DES EXPOSANTS

Un arrêté ministériel nommait au commencement de mars 1903 :

MM. BROT,	MM. JANSEN,
CHAUSSON,	RÉMON,
CODONI,	VINET,
FOURNIER,	

membres du Comité d'admission du Groupe 44.

Le Comité se réunit pour la première fois le 5 mars 1903 sous la présidence de MM. Emile DUPONT et Charles LEGRAND et procéda à la nomination de son bureau. Furent élus :

MM. RÉMON, *président* ;
JANSEN, *vice-président* ;
BROT, *secrétaire* ;
FOURNIER, *trésorier*.

Le Comité tint sept séances chez son président, M. Rémon, et ne put arriver à recruter que douze exposants, malgré de nombreuses démarches personnelles et l'envoi de plusieurs circulaires aux principales maisons ressortissant au Groupe.

Les exposants qui s'inscrivirent étaient tous parisiens. C'étaient :

L'ASSOCIATION DES OUVRIERS DOREURS (L. Chausson, directeur),
rue Caulaincourt, 101.

L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES OUVRIERS TAPISSIERS, rue de Maistre, 60.

MM. BAY, Gustave, 16, cour des Petites-Ecuries.

BROT, Charles, 89, rue du Faubourg-Saint-Denis.

CODONI, Gaston, 62, avenue Parmentier.

FOURNIER, Augustin-Léon, 7 et 9, rue Laugier.

JANSEN, Jean-Henri, 6, rue Royale.

POTEAU, Edouard, 59, rue de Turenne.

REMLINGER ET VINET, 26, rue de Charonne.

RÉMON, Pierre-Henri, 17, rue Caumartin.

LA RENAISSANCE, 23, rue Mercœur.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES BAGUETTES, 54, rue de Bondy.

Les travaux du Comité d'installation commencèrent le 29 juin 1903 et occupèrent dix séances.

CHAPITRE II

INSTALLATION DES EXPOSITIONS

Le petit nombre d'exposants et la difficulté de suivre une classification par trop minutieusement détaillée, qui faisait classer les diverses parties d'un meuble dans des groupes différents et risquait ainsi de disséminer l'intérêt en forçant les maisons à diviser leurs Expositions, amena la fusion du Groupe 44 avec les autres Groupes de l'Ameublement :

Groupe 38 (Ameublement des bureaux et des habitations) ;
Groupe 42 (Papiers peints) ;
Groupe 43 (Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement).

Il fut décidé de n'avoir qu'un même budget, un même architecte, M. J. de Montarnal, et une même décoration.

Dans ces conditions et pour éviter de fâcheuses et de fastidieuses redites, les rapporteurs, MM. Soubrier (Groupe 38), Desfossé (Groupe 42), Cornille (Groupe 43) et Vinet (Groupe 44) sont convenus de laisser à M. Soubrier seul le soin de rédiger, suivant les indications données par M. le rapporteur général, les parties communes du rapport des quatre Groupes situés dans le Palais des Arts libéraux.

Nous nous bornerons donc à noter la surface occupée par les Exposants du Groupe 44.

L'Association des Ouvriers doreurs.....	3 ^m 00 × 2 ^m 00
MM. Bay	3 ^m 00 × 1 ^m 50
Brot	3 ^m 00 × 3 ^m 50
Codoni	3 ^m 00 × 3 ^m 00
Fournier	8 ^m 00 × 4 ^m 00

MM. Jansen	6 ^m 00 × 6 ^m 00
Poteau.....	3 ^m 00 × 6 ^m 00
Remlinger et Vinet.....	4 ^m 00 × 2 ^m 00
Rémon (avec la Maison Hamot).....	6 ^m 00 × 5 ^m 00
Société Française des baguettes (surface murale)...	1 ^m 80 × 1 ^m 20

L'Association coopérative des ouvriers tapissiers et la Société « La Renaissance » avaient exposé en décorant des produits de leur industrie le pavillon du Gouvernement français. Ajoutons, en passant, que ce pavillon était une reproduction fidèle du Grand Trianon, due à MM. Roger Bouvard et Umbdenstock.

CHAPITRE III

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION DU GROUPE

Nous avons cru devoir indiquer en même temps que chaque exposant la nature de la récompense qui lui était attribuée.

Nous débuterons par la Section française. Nous ferons de la statistique au chapitre IV, mais nous tenons à indiquer immédiatement que dans notre Section, à part les deux maisons mises hors concours par suite de la présence de leurs chefs dans le Jury, tous les exposants français ont été récompensés et ont obtenu :

- 4 Grands prix,
- 3 médailles d'or,
- 3 médailles d'argent,

Vingt et un collaborateurs ont été récompensés et ont reçu :

- 1 médaille d'or,
- 7 médailles d'argent,
- 13 médailles de bronze,

hommage éclatant rendu par le Jury international à l'excellence de la main-d'œuvre française et en particulier à la valeur artistique de l'ouvrier parisien. Cette abondante moisson vient mettre à néant le déni-grement systématique et intéressé dont nos exposants étaient victimes de la part de nombreux concurrents étrangers. Sans doute on reproche aux Français de ne pas sacrifier assez largement à l'art moderne dit « Art nouveau » et de copier sans cesse nos styles Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Empire ; mais n'est-ce pas là toujours les dieux que l'on revient adorer après les avoir brûlés et ne retrouvons-nous pas dans tous les pays de race blanche des copies — celles-là sans grâce bien souvent — de ces modèles qui sont notre gloire ?

Notre goût français est trop enclin à l'élégance, à la belle simplicité, pour ne pas s'engager sans hésitation dans des fantaisies où manquent encore la pondération et la mesure définitives.

Maison **POIRIER ET RÉMON**, P.-H. Rémon, successeur. (Tapisserie, décoration, 17, rue Caumartin, à Paris.) — *Hors concours* — (M. P.-H. Rémon, vice-président du Jury). — Comme à l'Exposition de Chicago, la maison Rémon avait installé un ensemble décoratif des plus élégants en s'adjoignant pour les tissus d'ameublement et les tapis la collaboration de la Maison Hamot, que nous n'avons pas à juger.

Les pièces de style, les finesse de notre art des siècles passés abondaient dans cet ensemble fort admiré. La maison Rémon a d'ailleurs soin de se tenir en contact permanent avec la clientèle américaine au moyen de la succursale de New-York.

La maison fut créée en 1850 et prit la raison sociale Poirier et Rémon en 1885. M. Rémon la dirige seul depuis 1898 ; il exécute de préférence les grands ensembles décoratifs et d'ameublements.

Sa maison a figuré à la plupart des grandes Expositions : Moscou (1891), Chicago (1893), Bruxelles (1897), Paris (1900), Glasgow (1901). M. Rémon fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1894 ; il était membre des Comités et secrétaire du Jury des récompenses en 1900 ; président des Comités et vice-président du Jury et rapporteur général adjoint à l'Exposition de Saint-Louis.

Maison **REMLINGER ET VINET**. (Ancienne maison Baulard. — Miroiterie, 26, rue de Charonne, Paris.) — *Hors concours* — (M. Alfred Vinet, membre du Jury). — Cette maison avait exposé les principaux produits de son industrie : glaces encadrées, miroirs de tous styles, etc...

Fondée en 1855 par M. Baulard, ancien député, elle a été reprise en 1880 par MM. Remlinger et Vinet. Elle occupe actuellement une moyenne de 150 ouvriers.

Elle a obtenu en 1889 une médaille d'or ; M. Vinet a fait partie des Comités d'admission en 1900 ; à Saint-Louis, il a été membre des Comités d'admission et d'installation, membre du Jury et rapporteur du Jury international.

Maison **JANSEN**. (Tapisserie, décoration, 6, rue Royale, à Paris.) — Cette maison, dont la réputation est maintenant établie sans conteste, avait envoyé en Amérique quelques-unes de ses plus belles pièces de style, luxueusement ornées de bronzes ciselés ou recouvertes de tapisseries délicates. Mais ces divers modèles dérivaient tous de nos styles

Louis XV et Louis XVI et M. Jansen n'avait pas cru devoir envoyer à Saint-Louis, les meubles de note moderne qu'il avait exposés en 1900 et qui avaient été fort remarqués. Nous le regrettons, pour notre part, car il eût été intéressant de les comparer aux ensembles « modern-style » de la Section allemande dont nous parlerons plus loin et de montrer que, en France aussi, lorsque nous voulons étudier avec soin les formules nouvelles, le goût français se retrouve avec l'adresse, la mesure et la délicatesse de nos ouvriers d'art, et que toutes les hardiesse sont possibles chez nous sans exclure le confortable, l'élégance, le fini et la grâce.

M. Jansen avait obtenu un Grand prix à l'Exposition de 1900. C'est la même récompense qui lui a été attribuée.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur lui a été décernée en 1904 à l'occasion de l'Exposition de l'habitation, dont il fut le principal organisateur.

Maison CHARLES BROT. (Miroiterie et dorure, 89, rue du Faubourg Saint-Denis, à Paris.) — Nous avons retrouvé ici le miroir à trois faces (dont l'invention, due à la maison, remonte à 1857), les miroirs encaissés dans de beaux cadres Louis XIV et Louis XV. Cette maison a lancé en 1901 le sculpto-bois, matière nouvelle qui, donnant l'illusion du bois sculpté, peut, grâce à son bon marché, servir à de nombreuses applications pratiques.

La famille Brot est une véritable dynastie; le propriétaire actuel est le petit-fils de l'ancien ouvrier de Saint-Gobain qui fonda la maison en 1826. Le miroir triple face a assuré sa réputation, comme ses efforts pour l'exportation ont assuré sa prospérité. Dès 1838, M. Brot avait une succursale à Rio-de-Janeiro et il étend aujourd'hui ses relations depuis les Indes jusqu'à la Chine, depuis le Mexique jusqu'à l'Amérique du Sud. C'est sa maison qui a remis en honneur les glaces encadrées dans des panneaux de style, trumeaux, etc., qui remplacent les cadres dorés, un peu uniformes, si chers à nos pères.

De nombreuses récompenses sont venues consacrer sa réputation. Citons notamment deux médailles d'or en 1889 et 1900, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Glasgow et un Grand prix à Saint-Louis.

En 1889, M. Charles Brot a fondé une caisse de secours mutuels pour ses 160 ouvriers.

Maison C. FOURNIER. (Dorure, ébénisterie, 7 et 9, rue Laugier, à Paris). — Nous ne saurions trop louer l'Exposition de M. Fournier pour le charme, la richesse et en même temps la discréction de bon ton

qui caractérisaient son salon Louis XVI doré. Le public avait sous les yeux un ensemble merveilleusement agencé avec des meubles d'un style impeccable et des boiseries Louis XVI d'une pureté de style donnant l'illusion de sculptures de l'époque.

Aussi, c'est sans conteste que le Jury du Groupe 44 lui décerna le Grand prix, sa plus haute récompense, bien que la maison n'eût jamais exposé auparavant. M. Fournier, qui l'a fondée en 1871, était membre des Comités et du Jury des récompenses en 1900, sans exposer autre chose que les résultats d'un cours professionnel qu'il fondait et pour lequel il obtenait une mention honorable.

ASSOCIATION DES OUVRIERS DOREURS. L. Chausson, directeur. (Dorure, 101, rue Caulaincourt, à Paris.) — Huit cadres en blanc et dorés de formes et de styles divers représentaient la participation un peu trop modeste, en vérité, de cette importante association ouvrière ; heureusement la qualité l'emportait sur la quantité et l'on pouvait se faire une idée du genre de travaux que dirige de main de maître, M. Louis Chausson.

L'Association dont il est le directeur a été fondée en 1890 avec de modestes ressources. L'énergie des sept compagnons qui tentaient cette entreprise fut couronnée de succès et aujourd'hui l'Association des Ouvriers doreurs entreprend les travaux les plus importants aussi bien pour les administrations publiques que pour les installations particulières.

M. Chausson était, en 1900, membre des Comités et du Jury et il a été fait chevalier de la Légion d'honneur à cette époque. Un Grand prix fut décerné à son Association pour sa participation à Saint-Louis.

Maison G. CODONI. (Miroiterie, 62, avenue Parmentier, à Paris.) — Les meilleurs spécimens de la miroiterie de M. Codoni et notamment une grande glace surmontant une jardinière, des cadres dorés, etc., figuraient dans notre Groupe ; mais il avait fourni la miroiterie de plusieurs Groupes (Groupes 16, 21, 23, 52, 53, 60, 86, 90, 120, 124), dont M. de Montarnal était l'architecte.

La maison fut fondée en 1839 par le grand-père du propriétaire actuel, qui en reçut la direction en 1878 des mains de son père.

Il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition d'Hanoï et faisait partie des Comités d'admission et d'installation de Saint-Louis. Le Jury lui a attribué une médaille d'or.

M. Codoni avait également exposé, mais à l'Economie sociale, les

statuts d'une caisse de prompts secours, fondée par ses soins en faveur de ses ouvriers.

Maison EDOUARD POTEAU. (Ameublement, décoration, 59, rue de Turenne, à Paris.) — Un boudoir Louis XVI avec des tentures en soie brodée, des spécimens de ces meubles gracieux que nous ont légués Verville et Riesener, que Sir R. Wallace collectionnait amoureusement et que nous avons laissé partir pour Londres, montraient la souplesse, la richesse et le goût de la maison Poteau.

Fondée il y a une dizaine d'années par son propriétaire actuel, la maison occupe aujourd'hui une centaine d'ouvriers et d'artistes, dont son système de participation aux bénéfices lui assure la collaboration.

Le Jury lui a décerné une médaille d'or.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES BAGUETTES. (Maison Compain et Lévy. — Encadrements, 39, rue Armand Carrel, à Montreuil-sous-Bois, et 81 et 83, avenue Ledru-Rollin, à Paris.) — Dans un cadre de 1 m. 80 sur 1m.20, la maison Compain et Lévy avait réuni tous les spécimens de sa fabrication de baguettes décorées pour encadrements. Elle a su développer cette industrie de façon très remarquable et concurrencer les Allemands de victorieuse façon.

Cette maison, fondée par M. Compain il y a une trentaine d'années, a obtenu plusieurs récompenses, à Paris en 1878 et 1889, à Anvers, en 1885. En 1900, elle a été jugée digne d'une médaille d'or et c'est cette même récompense qui lui fut attribuée à Saint-Louis.

Maison GUSTAVE BAY. (Miroiterie, 16, cour des Petites-Ecuries, à Paris.) — M. Gustave Bay avait exposé des miroirs à trois et quatre faces d'un nouveau système, et divers articles de miroiterie de fantaisie, tels que des miroirs dits de Venise, à la fabrication desquels, en France, il a largement contribué. Il est l'inventeur d'une machine à biseauter les grandes glaces qui rend des services très appréciés à l'industrie de la miroiterie.

Sa maison a été fondée par lui-même en 1857. Elle a participé à de nombreuses Expositions et, comme en 1900, le Jury lui a décerné une médaille d'argent.

Dans le pavillon national français, deux maisons : LA RENAISSANCE et l'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES OUVRIERS TAPISSIERS avaient contribué à la décoration des diverses pièces, salons de réception, bureaux, etc., etc., du Commissariat général.

Le Jury a cru devoir récompenser les efforts de ces associations ouvrières en leur décernant une médaille d'argent.

LA RENAISSANCE (Administrateur-délégué : M. Migette), Société ouvrière anonyme au capital de 200.000 francs, 23, rue Mercœur, à Paris, figurait pour la première fois dans une Exposition. Elle s'occupe plus spécialement du biseautage des glaces, et elle avait présenté notamment deux grands miroirs Venise fort remarquables.

L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES OUVRIERS TAPISSIERS (Rue de Maistre, 60, à Paris), compte actuellement 187 sociétaires et entreprend des travaux d'administrations privées ou publiques.

Fondée en 1884, elle a réalisé depuis lors 81.800 francs de bénéfices sur un chiffre d'affaires de 1.645,160 francs, dont 98.300 francs en 1903.

ALLEMAGNE

La Section allemande du meuble et de l'ameublement différait profondément de la Section française en ce sens que peu de maisons avaient fait une Exposition d'ensemble de leurs produits, cueillant dans leurs modèles les plus intéressants, sans souci de les rattacher l'un à l'autre, mettant un lit à côté d'un meuble de salon, une tenture de soie tendre à côté d'un bureau sévère. Tout au contraire, les fabricants allemands avaient pris comme thème d'Exposition la composition de pièces complètes, demandant l'impression d'un ensemble étudié avec minutie et exécuté avec soin, mais pour la réalisation duquel quantité de maisons, d'industriels et d'artistes même avaient collaboré.

C'est un système très flatteur pour le public en même temps qu'il est peu dispendieux pour les exposants dont les frais se trouvent ainsi des plus réduits. Mais aussi c'était rendre la tâche du Jury du Groupe 44 plus difficile encore ; il arrivait fort souvent (et le même inconvénient s'est reproduit dans la Section japonaise) que de minces détails d'une Exposition d'ensemble intéressante tombaient seuls sous notre juridiction et bénéficiaient du cadre au milieu duquel ils figuraient.

Il nous faudra donc pour ainsi dire nous borner à une énumération rapide des exposants à qui furent attribuées des récompenses et nous contenter de dire qu'en général, la réussite n'a pas toujours couronné les efforts portés vers le nouveau et l'inédit.

Le style du mobilier allemand, avec ses bois teintés, ses chênes foncés, ses acajous rouges (presque noircis), donne une impression de

tristesse et d'ennui morose que les formes sèches ou lourdes ne viennent pas relever. D'autre part, le désir de réunir obligatoirement toutes les commodités dans le plus petit espace possible ne laisse pas que d'étriper le meuble et de donner l'impression soit d'une cabine de paquebot, où tout espace est jalousement mesuré, soit encore d'une maison de poupées où chaque détail est traité à une échelle trop réduite. On ne sent pas le souci de l'élegance, de la lumière et l'on se sent transporté malgré soi sous un ciel brumeux, dans une atmosphère alourdie par la fumée des pipes et l'éclat d'un feu de charbon.

En résumé, les efforts considérables et méritoires des exposants et du Gouvernement allemands, qui tenaient à éblouir et à conquérir leurs nombreux compatriotes de Saint-Louis, ne nous paraissent pas avoir atteint le but rêvé par eux.

Nous signalerons donc très succinctement : les portières brodées d'une facture intéressante et soignée de la Maison HUBERT BRINGER, de Darmstadt, qui obtint une médaille d'or ;

Les fleurs artificielles pour service de table, guirlandes de table, etc., de la Maison J. VON HECKEL, de Munich, à qui fut décernée une médaille d'or ;

Les soieries et rideaux de la Maison DEUSS ET OETKER, de Crefeld, à qui le Jury attribua une médaille d'or ;

Les portières ornées de fleurs de soleil de M^{me} LOUISE SPINDLER, de Saint-Léonhardt, qui a mérité une médaille d'or ;

Les fleurs artificielles de la Maison E. KOEBERLE, de Strasbourg, ont valu à leur fabricant une médaille d'or ;

Même récompense encore pour les rideaux de la Maison OTTO MERZ, de Ravensbourg, et pour les fleurs artificielles (décidément très en faveur dans la Section allemande) exposées par la Maison HANS OBERMAYER, de Munich.

Une médaille d'or fut attribuée enfin à la Maison HENDRICK ET KARL SCHULTZE, de Dusseldorf, qui avait exposé tout un mobilier de salle de lecture, sans doute très complet, mais dépourvu de toute grâce et de toute finesse avec ses sièges carrés et sa lourde table.

Des médailles d'argent furent décernées :

Aux tapisseries et portières brodées de M^{me} EUGÉNIE REIHARD, de Berlin ;

Aux stores en bois, ornés de dessins, de la Maison BOCK, de Berlin ;

Aux étoffes et cuirs pour canapés, chaises et coussins de la Maison PAUL KNUEPPELHOLZ, de Magdebourg ;

Aux portières de la Maison J. GLUECKERT, de Darmstadt ; Et enfin aux sièges garnis de cuir, de facture assez intéressante, mais encore bien lourde, exposés par la maison ROBERT CASPARI, de Berlin.

Une modeste Exposition de rideaux de la MAISON PETER GEORGE PALIS, de Magdebourg, a reçu une médaille de bronze.

Nous n'avons pas eu à juger les Expositions du Pavillon national allemand où les industriels avaient présenté ce qu'ils comptaient de plus intéressant et de plus remarquable dans leur passé et dans leur présent. Là encore, ils avaient contribué à faire des « ensembles » qui savaient attirer l'attention du public et frappaient plus son imagination que les richesses françaises un peu trop disséminées dans un ordre... un peu trop dispersé.

L'Allemagne fournit à Saint-Louis l'exemple d'une formule d'exposition assez neuve et fort intelligente, car le public très simpliste s'y intéresse et s'y attache volontiers, que ce soit d'ailleurs pour critiquer ou pour approuver ce qu'il voit. En un mot, l'Exposition allemande arrêtait le public et fixait son attention : c'est un résultat à noter et à retenir.

ANGLETERRE

La Maison SINGER ET C^{ie}, dont nous nous occuperons plus spécialement dans la Section américaine, a été jugée digne de remporter un Grand prix pour les machines exposées par elle.

Une médaille d'or a été attribuée à la Maison WARING ET GILLOW Ltd, de Londres.

Nous ne craignons pas d'affirmer qu'à nos yeux cette maison eût dû remporter une plus haute récompense pour les meubles charmants et soignés qu'elle avait envoyés à Saint-Louis. Cette maison est trop connue du public parisien pour qu'il soit besoin de décrire ses meubles de style anglais moderne aux bois incrustés ou vernis, aux lignes gracieuses ou puissantes, aux capitonnages moelleux et confortables, qu'elle avait savamment distribués dans une série de chambres de destination et de styles différents, réalisant par ses propres moyens la formule de l'Exposition allemande.

Qu'il nous suffise de dire que la Maison WARING ET GILLOW pouvait se mesurer avec avantage avec nos meilleures maisons et que nous l'aurions jugée digne du Grand prix qu'elle a obtenu à Paris en 1900.

La Maison WILLIAM BIRCH Ltd, de Londres, présentait des petits meubles, tables, sellettes, supports, chaises, etc., de style léger et de facture honorable. Cette maison a obtenu une médaille d'or.

Les salons Louis XIV et Louis XV, absolument impeccables, exposés par la Maison CH. MELLIER ET C^{ie}, de Londres, dénonçaient une main française. M. Mellier est en effet un de nos compatriotes établi à Londres, et ses meubles, canapés et sièges aux tapisseries de haut goût, lui ont valu une médaille d'or.

C'est cette même récompense qui fut décernée à la Maison GEORGE TROLLOPE ET FILS, de Londres. Cette maison, vieille déjà de plus d'un siècle, avait aménagé le Pavillon national anglais et y avait installé avec un soin infini, une série de reproductions des différents styles anglais classiques, depuis la chambre de la reine Anne, jusqu'aux meubles contemporains des George.

Ces reconstitutions étaient fort curieuses et dénotaient un scrupuleux souci de l'exactitude.

La Section anglaise du meuble ne comptait guère que ces quatre exposants ; c'est dire qu'elle était plus brillamment représentée que nombreuse. Le meuble anglais en général n'a pas beaucoup varié depuis quelques années. On ne sent pas le souci d'une recherche de style nouveau, malgré l'appellation anglaise qui caractérise certaines tentatives.

Pour ce qui concerne plus spécialement notre mission, les tentures, cuirs, garnitures de meubles et d'appartements sont presque toujours des interprétations un peu raides et froides, quelquefois criardes, de nos styles Louis XVI, Empire et Restauration, ou bien encore des reproductions moyenâgeuses ou naïves dans le goût du xv^e siècle.

AUTRICHE

Notre Groupe 44 comprenait presque uniquement les Expositions des Écoles impériales et royales d'arts appliqués à l'industrie et c'était là l'intérêt principal de notre Section. Ces Expositions étaient logées dans un pavillon spécial d'une architecture originale, élevé par les soins du Gouvernement impérial et royal.

Citons à part la Maison SANDOR JARAY, de Vienne, à qui fut décernée une médaille d'or, pour les trois pièces dans le goût allemand qu'elle avait décorées de tentures lourdes et puissantes, de meubles imposants, de sièges raides et dépourvus de finesse et de légèreté.

Une médaille d'or fut attribuée à l'ÉCOLE IMPÉRIALE ET ROYALE DES ARTS INDUSTRIELS de Vienne, pour des portières d'un gracieux dessin et des broderies originales, et une médaille d'argent aux ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS de Laybach (Carniole) et de Gratz (Styrie).

La direction de ces Écoles nous paraît fort remarquable et nous sommes persuadé qu'elles rendront de très grands services à l'art autrichien. Le Jury a d'ailleurs souligné cette impression en attribuant des médailles d'or de collaborateurs aux principaux professeurs et directeurs de ces Écoles.

Une médaille d'argent fut donnée en récompense à la Maison KARL JONAS, de Vienne, pour ses tapisseries et tentures décoratives.

Nous ne saurions donner une appréciation d'ensemble sur l'art autrichien représenté en vérité de trop maigre façon. Le goût viennois est évidemment plus léger que le goût allemand, mais il faut lui reprocher d'oublier par trop souvent la simplicité pour le clinquant et le maniére, la pureté du style pour l'abus de l'ornementation, et des fantaisies plus brillantes que solides.

CHINE

Les efforts du Gouvernement chinois ont été relativement importants et nous aurions été heureux d'avoir à examiner en détail ces lanternes en soie peinte, ces draperies, ces sièges, ces tentures aux broderies fantastiques et bariolées, les bronzes, les porcelaines ; malheureusement nous avons dû nous borner à l'examen d'objets que nous avons regretté de voir si limités et de si peu d'intérêt.

A la suite de son examen, le Jury a cru pouvoir décerner une médaille d'or à cette Exposition et ses félicitations au directeur, M. Berthet, français né en Chine, à la bonne grâce et à l'érudition duquel nous sommes heureux de rendre ici un sincère hommage.

CUBA

L'île sœur avait cru devoir participer à la grande fête.

Cet effort est resté médiocre et sans véritable intérêt.

Le Jury a néanmoins décerné une médaille de bronze à M. ENRIQUE RICART, de la Havane, pour ses couvre-pieds. Une politesse en mérite une autre et il y eût eu mauvaise grâce à ne pas tenir compte de la bonne volonté de cet exposant.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

L'Exposition du Groupe 44 se trouvait bien dans le Palais des Manufactures, mais la plupart des exposants américains étaient disséminés et ne se rencontraient pas comme les nôtres ou comme les Allemands dans une même partie du Palais. A part de louables exceptions, la majorité de ces exposants était plus que médiocrement installée et, d'autre part, nos industries comptaient fort peu de représentants américains à Saint-Louis.

Il nous faut mettre hors de pair l'Exposition de la **SINGER MANUFACTURING C°**, de New-York, que nous avons déjà signalée à la Section anglaise et à laquelle un Grand prix fut décerné.

Cette maison, dont la réputation est universelle, avait en mouvement tout un matériel de machines à coudre du plus haut intérêt. Nous citerons notamment des machines à broder les rideaux, dont l'emploi facilite énormément l'industrie du tapissier-décorateur. Les ouvrages les plus durs, comme les travaux les plus fins et les plus compliqués étaient exécutés sous les yeux du public.

Une médaille d'or a été accordée :

A la **PANTASOTE LEATHER C°**, de New-York, pour ses imitations de cuirs décorés et gaufrés pour canapés et sièges. L'aspect de ces cuirs artificiels était satisfaisant, mais il eût fallu les voir à l'usage ;

A la **LEATHEROLE C°**, de New-York, pour un produit du même genre ; on voyait à côté de faux-cuirs pour meubles, des imitations de cuirs de Cordoue, assez bien réussies, pour tentures ;

A la **STEWART HARTSHORN C°**, de New-York, pour ses stores à l'italienne et ses rideaux mécaniques ;

A la maison **CHARLES EMMERICH and C°**, de Chicago, pour ses oreillers et ses édredons. Cette maison avait exposé une fort curieuse collection de duvets et de plumes d'oies, poules, canards, etc., qu'elle tire de ses nombreuses fermes de l'Illinois. Les soins intelligents et le souci d'améliorer le produit ont appelé tout spécialement l'attention du Jury sur cette Exposition fort réussie ;

Enfin, aux **MONADNOCK MILLS**, de Claremont (N.-H.), dont les couvertures en coton étaient fort soignées et fort bien présentées.

La **HINDE AND DAUCH PAPER C°**, de Sandusky (O.), avait exposé des tubes en carton dans lesquels se roulaient les oreillers pendant le jour. C'est notre bon traversin de France réduit par son ingénieur-inventeur

au rôle de carcasse destinée à dissimuler les oreillers. Une médaille d'argent a été attribuée à ce produit.

Enfin, la STEWART MATTRESS C°, de Saint-Louis (M.) pour ses laines à matelas et M^{le} E. ERB, de Boston (Mass.), pour ses cuirs gaufrés et estampés à chaud ont obtenu chacune une médaille de bronze.

Nous n'avons pu dans cette Section non plus examiner officiellement plusieurs exposants intéressants ; nous nous bornerons donc à déclarer que l'Exposition du meuble américain était en général assez terne.

En effet, le meuble courant étant construit par grande quantité et d'après une fort courte série de modèles rarement renouvelés, l'œil européen est vite lassé de ces acajous estampés, de ces faux-chênes, de ces faux érables, de ces pitchpins aux savantes colorations dégradées, de ces meubles aux lignes géométriques et aux angles aigus, de ces fantaisies sur un « Louis XV » outré ou sur une « Renaissance » désordonnée. Non pas qu'aux États-Unis l'on ne fabrique pas, l'on ne trouve pas de beaux meubles (souvent copiés impudemment sur nos modèles du Faubourg) mais le public achète volontiers, dans les magasins de nouveautés, toute une maison montée sans se préoccuper de la valeur plus ou moins artistique de ce qui va garnir son *home*. Que cela coûte peu et paraisse valoir beaucoup d'argent, tel est l'idéal ; que ce soit commode et qu'il soit facile de s'en débarrasser en cas de changement de fortune ou de déménagement, c'est là une autre condition. Il est rare de trouver dans la classe moyenne américaine (s'il en existe une) cette patiente recherche, ce souci de nombre de ménages parisiens ou français, qui soignent avec amour leur installation familiale et préfèrent acheter petit à petit leurs « meubles », plutôt que de jouir brusquement d'un confortable banal.

Si nous passons en revue les industries que nous avions plus spécialement à examiner, nous ferons remarquer tout d'abord qu'il nous a été impossible de trouver une Exposition de miroiterie. Non pas que les États-Unis ne produisent pas de glace (nous en avons visité une manufacture à Pittsburg, Pa.) mais le miroir encadré y est fort peu en honneur.

Il n'existe pas à proprement parler d'industrie du cadre et des baguettes pour encadrements. Quelques Italiens font le cadre en pâte courant et très orné, à l'italienne, le reste se fabrique à Grand Rapids (Mich.) et consiste en planches veinées et teintées, quelquefois estampées et ornées de sculptures traitées mécaniquement.

Les murs des appartements sont très souvent lambrissés et l'on obtient ainsi de jolis effets avec les essences de bois que les architectes

décorateurs savent choisir avec goût, les glaces sont alors encadrées directement dans la décoration générale de la pièce, ou bien encore prises dans les cheminées en bois ou les consoles.

Le papier peint proprement dit est peu employé et les murs sont le plus souvent peints ou recouverts d'un enduit imperméable, fréquemment de teinte claire.

Presque dans toutes les pièces, une barre de cuivre règne à quelques centimètres du plafond pour former corniche et permettre l'accrochage des tableaux sans détérioration pour le mur.

Les grandes fabriques d'ameublement semblaient d'ailleurs avoir boudé l'Exposition de Saint-Louis et elles n'y étaient pour ainsi dire pas représentées, ou fort peu.

Notre rôle s'en trouvait forcément réduit ; nous ajouterons d'autre part, pour être sincères, que notre industrie lutte difficilement contre les droits protecteurs qui lui défendent jalousement l'accès des États-Unis, inondés, d'autre part, des produits d'une industrie qui a réduit presque à néant l'emploi de la main de l'ouvrier et qui confie presque exclusivement à la machine les modèles peu nombreux de ses meubles à bon marché.

INDES ANGLAISES

La Maison BHUMGARA ET C^{ie}, de Bombay, avait exposé des étoffes imprimées aux couleurs éclatantes, des broderies d'or et d'argent, dont les richesses et les dessins nous sont connus à force de les rencontrer à toutes les foires du monde. Tous ces objets présentent plus d'intérêt au point de vue des collections et de l'ethnographie que de l'industrie et du commerce. Il leur a été cependant décerné une médaille d'or.

ITALIE

La bizarrerie de notre groupement a eu pour conséquence de nous empêcher d'examiner en tant que jurés et de récompenser comme certains le méritaient, les exposants italiens. Nous avons pu en passant remarquer des meubles, sièges, glaces, broderies et marbres d'une facture intéressante tout au moins, si elle n'est pas quelquefois exempte de mauvais goût.

Nous avons eu souvent le vif regret de nous abstenir de toute récompense et de tout éloge officiel.

JAPON

Dans un Pavillon d'une élégance exquise, au milieu d'une portion de parc merveilleusement aménagée, le Japon avait réuni des merveilles de son art d'autrefois, de ses patientes richesses industrielles et artistiques.

Les exposants de notre Groupe figuraient au Palais des Manufactures dans un cadre des plus originaux. Malheureusement, une fois encore, nous avons dû nous borner à d'infimes détails et ce ne sont presque uniquement que des stores en bambou colorié, en verre de couleur ou en grains de riz que nous avons eu à juger. Plus que partout ailleurs nous avons regretté la disposition de la classification officielle qui nous interdisait l'examen de ces merveilles d'une industrie où l'art égale la patience et la délicatesse d'exécution.

Le Jury a attribué :

Une médaille d'or aux maisons GENJIRO NISHIGAWA, de Kioto, et SOTARO SHIBABAYASHI, d'Osaka ;

Une médaille d'argent aux maisons NIHEI OGAWA, d'Osaka ; Yo ONISHI, de Gifou Ken ; NOBORU TERAJIMA, de Nagoya ; GOMIOKWOSKA, d'Osaka ;

Une médaille de bronze aux maisons HEITARO YAGI, de Kobé ; SHINISHIRO YOKOYAMA, de Tokio ; CHOJIRO TAMURA, de Kioto ; et TOZAOMON OYCHIRA OYEDA, de Shigakon.

L'ensemble de l'Exposition japonaise, dont l'éclat et le calme contrastaient de façon si complète avec les terribles événements de l'Extrême-Ouest (des États-Unis), proclamait une fois de plus la préciosité, la minutieuse habileté de ces artistes et de ces industriels ouvriers du bois, du bronze, de l'ivoire et de la soie.

Il y avait dans cette coquetterie du petit Empire Jaune vis-à-vis de la grande République Yankee plus qu'une politesse internationale ; c'était un appel à la sympathie des industriels, du public américain... et à ses capitaux. Sans doute, les visiteurs ont mis au pillage la Section japonaise dans laquelle la majorité des objets a été vendue ; mais il fallait voir plus loin que l'enceinte de l'Exposition.

Le Japon n'est guère qu'à vingt jours de New-York et de Saint-Louis, et l'activité des États-Unis trouve dans le peuple japonais, avide de civilisation « forcée » et intensive, un débouché excellent, qu'il fallait, jusqu'à ces derniers temps, fournir de tout. Ceci, évidemment,

n'aura qu'un temps, car le Japonais, avec sa sobriété, son esprit d'assimilation et son manque de besoins physiques saura bientôt s'affranchir de la tutelle de l'industrie étrangère. Mais, pour le moment, les États-Unis profitent de ces bonnes dispositions.

Le sort des armes décidera sans doute si le Japon retombera faute de souffle ou bien si, au contraire, il prendra un nouvel essor vers le continent asiatique (1).

MEXIQUE

Les trois exposants jugés dignes d'une récompense étaient :

La maison CLAUDIO PELLANDINI, de Mexico, qui exposait des cadres en bois doré genre italien, d'un goût discutable ; une médaille d'argent lui fut attribuée ;

La maison JORGE UNNA ET C°, de San Luis de Potosi, qui a obtenu une médaille de bronze pour ses articles de literie et ses cadres ;

Et enfin la maison FÉLIX J. DE PEREZ, de Puebla, à qui fut décernée pareille récompense pour ses cuirs gaufrés d'une exécution fort ordinaire.

L'ensemble de cette Exposition ne nous permet pas d'émettre un avis sur l'état de notre industrie dans la grande République centre-américaine. Elle paraît excessivement rudimentaire ou entièrement importée. Nous n'y avons rien trouvé d'original, mais, bien entendu, nous faisons toutes réserves, un nombre très restreint de maisons ayant exposé leurs produits.

RUSSIE

Au moment de notre départ (30 septembre) les caisses n'étaient pas encore ouvertes dans la Section russe. Il nous a donc été impossible de fonctionner comme Jury et de faire attribuer quelque récompense que ce fût à l'Exposition russe.

SIAM

Nous dirons du Siam ce que nous disions des Indes anglaises. Ses ivoires, ses broderies, ses armes, ses coffrets ciselés, ses étoffes bariolées

(1) Ce rapport a été écrit en décembre 1904, alors que la lutte entre la Russie et le Japon n'avait pas encore pris fin dans les conditions que l'on sait.

sont une collection de pièces de musées et de joyaux précieux, dignes de la plus haute récompense.

N'ayant eu à juger que quelques broderies, d'ailleurs anciennes et fort intéressantes, le Jury n'a pu décerner qu'une médaille d'or au Gouvernement siamois.

Le Groupe 44 n'a pas eu d'autres pays à examiner ; les Expositions de Belgique, du Brésil, de la Hollande, de la Hongrie, du Nicaragua, du Pérou, de la Perse, de la Nouvelle-Zélande et du territoire d'Alaska n'ont donc pu faire l'objet d'aucun examen, malgré l'intérêt présenté par la plupart d'entre ces pays.

CHAPITRE IV

JURY DES RÉCOMPENSES

Le Jury du Groupe 44 comprenait douze membres (dont six américains) :

MM. JONES, *président* ;
CRAWFORD, *secrétaire général* ;
WORMRATH, *secrétaire du Groupe*.

M^m LANGSWORTHY ;
MM. MC PHERSON ;
CLIFFORD.

Deux Français :

MM. P.-H. RÉMON, *vice-président* ;
A. VINET, *rappiteur*.

Un Allemand :

M. WOETZOLD.

Un Autrichien :

M. PRUFROCK.

Un Anglais (qui ne siégea pas) :

M. REWELL.

Un Japonais :

M. TETSUTARA INUMARU.

Le Jury avait à examiner 80 exposants ; trois maisons étaient hors concours, et il fut attribué 69 récompenses qui furent ainsi réparties :

- 6 Grands prix (dont 4 à la France).
- 28 médailles d'or (dont 3 à la France).
- 22 médailles d'argent (dont 3 à la France).
- 13 médailles de bronze.

Les collaborateurs reçoivent 36 récompenses ainsi réparties :

5 médailles d'or (dont 1 à la France).

17 médailles d'argent (dont 7 à la France).

14 médailles de bronze (dont 13 à la France).

Nous donnons ci-après, en un tableau synoptique, le résumé de ces attributions qui permettent de se rendre un compte exact des classements du Jury.

NATIONS	Nombre d'Exposants	Nombre de récompenses	Hors Concours	Grand Prix	Médaille d'or	Médaille d'argent	Méd. de bronze	COLLABORATEURS		
								Médaille d'or	Méd. d'argent	Méd. de bronze
France	12	10	2	4	3	3	»	1	7	13
Allemagne	17	16	»	»	8	7	1	»	»	»
Angleterre	5	5	»	1	4	»	»	1	6	1
Autriche	5	5	»	»	3	2	»	3	2	»
Chine.	1	1	»	»	1	»	»	»	»	»
Cuba.	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»
États-Unis. . . .	14	13	1	1	5	4	3	»	2	»
Indes anglaises.	1	1	»	»	1	»	»	»	»	»
Japon	16	13	»	»	2	5	6	»	»	»
Mexique	7	3	»	»	»	1	2	»	»	»
Siam	1	1	»	»	1	»	»	»	»	»
<i>Totaux . . .</i>	<i>80</i>	<i>69</i>	<i>3</i>	<i>6</i>	<i>28</i>	<i>22</i>	<i>13</i>	<i>5</i>	<i>17</i>	<i>14</i>

CHAPITRE V

CONCLUSIONS

Notre collègue et ami, M. Soubrier, a traité dans son rapport tout ce qui touche aux généralités de notre industrie: main-d'œuvre, tarifs douaniers, trafic d'exportation ou d'importation, statistiques financières ; nous devons donc être des plus brefs dans nos conclusions.

Les chiffres que nous venons de grouper au chapitre précédent donnent une idée exacte des succès remportés par les maisons françaises, bien que notre collaboration ait été bien modeste dans cette grande manifestation de Saint-Louis.

La raison peut y être trouvée d'abord en ce que, loin d'agir comme la plupart des gouvernements étrangers et notamment les Gouvernements allemand et japonais, le Gouvernement français n'encourageait pas de ses subventions les maisons françaises qui s'étaient faites inscrire à l'Exposition de la Louisiane. De ce fait, les frais généraux incomptaient presque entièrement aux particuliers et grevaient leur budget d'autant.

Mais ce n'est là qu'un point relativement secondaire ; la véritable raison provenait de la difficulté pour nos industriels de faire des affaires avec les États-Unis. Sans doute, la clientèle riche et éclairée vient chercher en France les modèles de ses plus belles installations, mais les barrières douanières, les exigences des associations ouvrières (dont la tyrannie se fait sentir dans le métier de tapissier peut-être plus que dans tout autre) et qui n'admettent pas l'introduction de la main-d'œuvre étrangère dans les villes américaines, rendent les achats à peu près impossibles et raréfient les affaires dans une très large mesure.

Nous devons donc remercier d'autant plus chaleureusement ceux de nos compatriotes qui ont enduré cette campagne et bravé ces difficultés pour garder intact l'honneur du commerce français sur cette terre autrefois française.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	V
GROUPE 38	

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX ET D'HABITATIONS

Admission des Exposants	3
Installation des Expositions	5
Description de l'Exposition	7
Sections étrangères	10
Amérique	11
Allemagne	15
Italie	17
Angleterre	18
Belgique	18
Autriche	18
Japon et sections diverses	19
Conclusions	20
Jury	22
L'exportation et l'importation du meuble aux Etats-Unis	24
La fabrication des usines de Grand-Rapids	26

GROUPE 42

PAPIERS PEINTS

CHAPITRE PREMIER

Admission des Exposants.	34
----------------------------------	----

CHAPITRE II

Installation des Expositions.	36
---------------------------------------	----

CHAPITRE III

Description de l'Exposition	38
---------------------------------------	----

I. Exposition française.	38
----------------------------------	----

II. Expositions allemande.	42
III. Exposition belge.	44
IV. Exposition italienne.	44
V. Exposition anglaise.	44
VI. Exposition chinoise.	45
VII. Exposition des Etats-Unis	45
VIII. Exposition japonaise	46
CHAPITRE IV	
Jury des récompenses.	48
CHAPITRE V	
Conclusions.	52
GROUPE 43	
TAPIS, TAPISSERIES ET AUTRES TISSUS D'AMEUBLEMENT	
CHAPITRE PREMIER	
Admission des Exposants. Comité d'admission.	57
CHAPITRE II	
Installation des Expositions.	60
CHAPITRE III	
Description de l'Exposition.	64
Manufactures nationales.	66
Fabriques de tapisseries, tapis et étoffes d'ameublements	67
Dessinateurs.	77
Algérie	78
Expositions étrangères	78
Etats-Unis.	79
Allemagne.	85
Japon.	91
Autriche	95
Hongrie.	97
Italie	98
Belgique	100
Chine.	101
Bulgarie	102
Grande-Bretagne.	102
Indes.	103
Perse.	103
Siam	104
Mexique	105

TABLE DES MATIÈRES		149
Nicaragua	105	
CHAPITRE IV		
Jury des récompenses	106	
CHAPITRE V		
Conclusions	113	
GROUPE 44		
DÉCORATION DU TAPISSIER		
CHAPITRE PREMIER		
Admission des Exposants	123	
CHAPITRE II		
Installation des Expositions	125	
CHAPITRE III		
Description de l'Exposition du Groupe	127	
Allemagne	132	
Angleterre	134	
Autriche	135	
Chine	136	
Cuba	136	
Etats-Unis d'Amérique	137	
Indes Anglaises	139	
Italie	139	
Japon	140	
Mexique	141	
Russie	141	
Siam	141	
CHAPITRE IV		
Jury des récompenses	143	
CHAPITRE V		
Conclusions	145	